



# 2014 - 2021

## Bilan de Mandature

# Editorial



**Jean ARNELL**

*Président*

*Chambre Consulaire Interprofessionnelle  
de Saint-Martin  
2014 - 2018*



**Angèle DORMOY**

*Présidente*

*Chambre Consulaire Interprofessionnelle  
de Saint-Martin  
2018 - 2021*

Chers chefs d'entreprises,  
Chers amis,

Alors que s'achève cette mandature, exceptionnelle à plusieurs titres, le temps du bilan est arrivé. Dans le langage que nous connaissons vous et moi, un bilan est la somme de toutes les choses qui ont été réalisées dans le temps qui nous aura été imparti et qui servira à mesurer la santé d'une entreprise tout comme sa capacité à perdurer. Pour autant, cette mise à plat des faits, sortis des circonstances qui les ont vus naître, ne rend pas justice à tous les efforts qui auront été entrepris. C'est pourquoi, ce n'est pas un bilan que je vais vous présenter. Je vais plutôt rendre compte des actions que nous avons menées ensemble pour continuer ce qui avait été initié par nos prédécesseurs et décrire les chantiers que nous avons nous-mêmes démarrés pour que nos successeurs puissent s'en emparer. Car l'engagement des élus consulaires est bien là : nous passons la flamme pour que le travail ne s'arrête jamais au seul profit des entreprises, du monde économique et, à travers eux, du territoire tout entier. Je vais vous rendre compte de ce que nous avons **entrepris ensemble**.

Je vous le disais, la mandature 2014-2021 a été exceptionnelle à bien des égards.

Exceptionnelle par sa durée, 7 ans. 7 années au cours desquelles l'histoire a fait que deux Présidents se sont succédé, mais, je le souligne ici sans conteste, dans la continuité des idées et des perspectives et sans jamais désolidariser l'équipe qui cosigne avec moi ce discours. Bien sûr 7 ans est une période longue et il est vrai que parfois notre endurance et notre patience ont pu être mises à l'épreuve mais nous l'avons fait, « **we made it** », et nous voilà ensemble, à nouveau devant vous.

Exceptionnelle par les fracas qui l'ont cadencée. À peine étions-nous relevés du cataclysme IRMA, que nos collaboratrices et collaborateurs avaient déjà réinvesti cet endroit, l'avaient arrangé du mieux possible pour redémarrer le service public aux entreprises pour les aider à contacter leur assurance, déclarer leur sinistre et obtenir la certitude qu'ils seraient indemnisés. Ensemble nous avons fait l'état réel des lieux afin que les administrations puissent prendre toute la mesure de l'impact économique de cet événement climatique hors normes, car nous savons que la vision parisienne n'est jamais complète. Bien entendu ce n'est jamais assez, mais les chiffres sont éloquentes et je remercie mes équipes et leur dis toute ma fierté et ma gratitude car toutes et tous ont participé à la reconstruction de notre économie pendant que d'autres devaient reconstruire le territoire.

Et c'est cette vivacité volontariste, cette agilité, désormais propre à la CCISM, qui a également permis d'organiser très rapidement le sauvetage des entreprises prises dans la tourmente de la crise sanitaire. Encore une fois, nous étions en dessous des viseurs parisiens, trop loin, trop spécifiques pour prétendre à la solidarité nationale non sans qu'encre la charge de la preuve pèse sur nous et qu'il nous faille ajuster le tir de cette solidarité pour qu'elle nous profite aussi. Là encore, élus et collaborateurs ont déployé leur courage, leur patience, et parfois leur astuce, c'est ainsi que nous sommes faits, pour y arriver.

Exceptionnelle encore par le niveau d'exigence et de responsabilité qu'elle a impliqué pour nous et pour vous. En effet, les Présidents Vialenc, Helligar, à qui je rends hommage ici, Tackling et plus récemment Arnell ont tour à tour apporté leurs pierres, dont certaines constituent véritablement la voûte de tout notre édifice. Il n'était pas pensable pour nous de ne pas être à la hauteur de ces accomplissements. Si les premiers ont eu la charge d'assurer la transition difficile, parfois houleuse, dans la transformation de la représentation consulaire à partir de 2007, les autres ont eu à s'atteler à des chantiers techniques et juridiques pour sécuriser l'exercice des missions prioritaires qui sont les nôtres. Le Président Arnell et moi n'avions alors pas d'autres choix que d'honorer ces réalisations et d'en accepter la charge, dans l'humilité et l'abnégation. Nous n'avions pas d'autres choix que d'apporter à notre tour les pierres qui continuent de structurer notre oeuvre collective. C'est ce que nous avons fait en animant toujours plus et mieux le tissu économique, en ouvrant nos portes plus souvent et plus largement aux entreprises, aux porteurs de projet et aussi aux plus jeunes pour susciter de nouvelles ambitions. Nous avons conclu des partenariats puissants avec les professionnels du chiffre et du droit. Nous avons rappelé notre rôle de Guichet Unique de toutes les entreprises en déployant nos formations et nos services dans tous les secteurs économiques et dans tous les quartiers, et même à l'international.

L'action consulaire est, et sera toujours, collective. Il n'y a rien d'exceptionnel ici. Nous ne perdons jamais de vue nos activités respectives, nous ne perdons jamais de vue nos profits qui nous permettent d'investir et d'embaucher. Mais l' élu consulaire sait quand il (le) faut et quand il (le) doit, mettre son énergie au service de ses pairs pour des causes qui dépassent son premier cercle, pour des enjeux de plus long terme qui profiteront aux entrepreneurs de demain et contribueront au rayonnement de notre Collectivité.

L'action consulaire n'est pas non plus une quête solitaire et je salue ici tous nos partenaires qui ont participé de près ou de loin à nos réalisations, au premier rang desquels la Collectivité et l'Etat qui ont toujours fait preuve d'une coopération bienveillante. Certes, l'administration a ses codes et ils peuvent parfois brouiller la vision ou les discours ; je suis pourtant convaincue que nous avons su, avec le temps, apprivoiser ces codes pour que nous puissions ensemble nous concentrer sur l'essentiel. La genèse et le fonctionnement actuel de la Cellule CARE est un des exemples les plus emblématiques de cette coopération bienveillante et apaisée au service des entreprises. D'autres exemples suivront, c'est une certitude, car nous nous comprenons de mieux en mieux.

Et nous comprenons de mieux en mieux quelle est notre place dans l'organisation administrative territoriale : à la fois opérateur économique, organisme consulté et consultant, force de proposition et de protection, bras armé des autorités dans la mise en oeuvre des schémas de développement économique, formateur, lanceur d'alertes, promoteur de compétences, de savoir-faire, de talents et d'innovation ou encore créateur de valeur. La CCISM aiguise toujours plus son action pour qu'elle serve très directement et très concrètement les entreprises et l'économie.

Nous espérons que cet exposé démontrera que nous avons mis les moyens et les énergies nécessaires à valider le mandat qui nous a été confié par toutes les entreprises de Saint-Martin ; qu'il constituera aussi les bases sur lesquelles nos successeurs pourront prendre leur appui et les utiliser comme des tremplins ou des accélérateurs d'idées pour l'avenir. Je le répète ici, notre premier mandat est de perpétuer l'engagement, de poursuivre les actions, de créer du mouvement et de conduire le changement sans rupture du service public aux entreprises, en étant pour un temps, les écrivains de l'Histoire Consulaire de Saint-Martin.

Merci.



# Table des matières

<b>EDITO.....</b>	<b>2</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>4</b>
<b>PREAMBULE.....</b>	<b>6</b>
Saint-Martin, spécificités contextuelles.....	6
Cadres et références juridiques.....	6
Rappel des missions et compétences de la CCISM.....	7
Un partenariat avec la Collectivité de Saint-Martin renforcé.....	9
<b>2014.....</b>	<b>12</b>
Démographie des entreprises en 2014.....	13
2014   Appui aux entreprises.....	14
2014   Formations.....	19
2014   Filières.....	20
2014   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	24
<b>2015.....</b>	<b>27</b>
Démographie des entreprises en 2015.....	28
2015   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	29
2015   Filières.....	34
<b>2016.....</b>	<b>35</b>
Démographie des entreprises en 2016.....	36
2016   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	37
2016   Formations.....	41
<b>2017.....</b>	<b>43</b>
Démographie des entreprises en 2017.....	44
2017   IRMA.....	45
2016   Formations.....	41

<b>2018.....</b>	<b>52</b>
Changement de Présidence.....	54
2018   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	58
2018   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	61
2018   Filières.....	64
<b>2019.....</b>	<b>66</b>
Démographie des entreprises en 2019.....	67
2019   Actions d'animation et de communication aux ressortissants.....	68
2019   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	81
<b>2020.....</b>	<b>84</b>
Démographie des entreprises en 2020.....	85
2020   Actions d'animation et de communication aux ressortissants.....	86
2020   Formations.....	88
2020   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	91
2020   Filières.....	96
<b>2021.....</b>	<b>97</b>
2021   Actions d'animation et de communication aux ressortissants.....	98
2021   Formations.....	106
2021   Appui aux entreprises.....	109
2021   Filières.....	111
2021   Appui au territoire et réseau de partenaires.....	115
<b>Le Guichet Export.....</b>	<b>121</b>
<b>La Communication.....</b>	<b>127</b>
<b>L'Apprentissage.....</b>	<b>137</b>
<b>Votre CCISM.....</b>	<b>140</b>
Plan de mandature 2014-2018.....	141
Plan de mandature 2018-2021.....	142
L'Assemblée Générale 2014-2018.....	143
L'Assemblée Générale 2018-2021.....	144
Le Personnel 2014-2018.....	145
Le Personnel 2014-2018.....	146
Infos Utiles.....	147

# Préambule

## Saint-Martin, spécificités contextuelles

La transformation statutaire de 2007 a conduit à de profonds changements sociaux, politiques et économiques.

Les transferts de compétences des différentes instances (commune, département, région État), vers la Collectivité d'outre-mer, désormais régie par l'article 74 de la Constitution et instaurée par la Loi Organique du 22 février 2007, ont entraîné une mutation des institutions présentes à Saint-Martin. Le Conseil Territorial est désormais la seule instance décisionnaire des politiques locales.

Cette évolution a nécessité que l'on repense le fonctionnement des institutions locales afin de les adapter au contexte particulier qui est celui de la société saint-martinoise.

Toutes les instances consulaires étaient déjà représentées à Saint-Martin, toutes réunies à la Maison des Entreprises de Concordia. Pour la Collectivité de Saint-Martin, il est vite apparu naturel de réunir ces Chambres au sein d'une seule et unique institution, au service de toutes les entreprises de Saint-Martin.

Ainsi, en 2009, la Délégation de la CCI de Basse-Terre et les antennes de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture disparaissaient et la Chambre Consulaire Interprofessionnelle (CCISM) était créée par arrêté du Conseil Territorial.

Le 10 Juillet 2009, la Première Assemblée de la CCISM est élue. Elle offre une vision moderne et renouvelée de l'animation et de la dynamisation du territoire.

## Cadres et références juridiques

Vu la Loi Organique n°2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à

l'outre-mer ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment le livre troisième de sa sixième partie, relatif à la collectivité de Saint-Martin ;

Vu, le code du commerce ;

Vu le code de l'artisanat ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu les délibérations du conseil territorial n° CT 13-12-2008 du 31 Octobre 2008 et du 4 Novembre 2008 de la collectivité de Saint-Martin, créant une chambre interprofessionnelle à Saint-Martin ;

Vu la délibération du conseil territorial CT 18-4-2009 du 7 mai 2009 de la collectivité de Saint-Martin, approuvant les statuts de la chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) et le règlement électoral, ainsi que les modifications de statut apportées par les délibérations CT 19-11-2009 du 4 Juin 2009, CT 21-9-2009 du 25 Juin 2009, CT 16-4-2014 du 27 février 2014, CT 14-03-2018 du 11 juillet 2018 ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2009 du président de la collectivité territoriale portant organisation de la chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin ;

Vu, la convention conclue pour la mise à la disposition de la CCISM de personnel de la collectivité de Saint-Martin, signée le 11 juin 2015 ;

Vu, la convention n° 2010-024 du 7 avril 2010 et son avenant du 13 juillet 2010, ainsi que la convention n° 2015-118 du 13 octobre 2015, conclues entre l'État, la collectivité de Saint-Martin et la CCISM, relative aux missions dévolues aux chambres des métiers et de l'artisanat, aux chambres de commerce et d'industrie et aux chambres d'agriculture dont l'exercice est confié par l'État à la chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin ;

## **Rappel des missions et compétences de la CCISM**

Créée en 2009, la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) est un établissement public industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle de la Collectivité de Saint-Martin et exerçant des missions de service public dévolues aux Chambres de métiers et de l'artisanat, aux Chambres de commerce et d'Industrie, et aux Chambres de l'agriculture. En tant que corps intermédiaire, la CCISM a une fonction de représentation des secteurs. Elle contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises. A cet effet, la CCISM peut assurer, dans le respect, le cas échéant, des schémas sectoriels qui lui sont applicables :

1° Les missions d'intérêt général qui lui sont confiées par les lois et les règlements ;

2° Les missions d'appui, d'accompagnement, de mise en relation et de conseil auprès des créateurs et repreneurs d'entreprises et des entreprises, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière de droit de la concurrence ;

3° Une mission d'appui et de conseil pour le développement international des entreprises et l'exportation de leur production, en partenariat avec Business France ;

4° Une mission en faveur de la formation professionnelle initiale ou continue grâce, notamment, aux établissements publics et privés d'enseignement qu'il ou elle crée, gère ou finance ;

5° Une mission de création et de gestion d'équipements, en particulier portuaires et aéroportuaires ;

6° Les missions de nature concurrentielle qui lui ont été confiées par une personne publique ou qui s'avèrent directement utiles pour l'accomplissement de ses autres missions ;

7° Toute mission d'expertise, de consultation ou toute étude demandée par les pouvoirs publics sur une question relevant de l'industrie, du commerce, des services, du développement économique, de la formation professionnelle ou de l'aménagement du territoire, sans préjudice des travaux dont il ou elle pourrait prendre l'initiative.

La Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin assure des missions de services publics :

- Centre de formalités des entreprises (CFE)
- Mise à jour du fichier des entreprises saint-martinoises ressortissantes de :
- La Chambre du Commerce et de l'Industrie
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- La Chambre d'Agriculture

La CCISM accompagne individuellement ou collectivement les entreprises saint-martinoises :

- Conseil pour la création et la transmission d'entreprises
- Accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise (industrie, TIC, commerce, tourisme, services)
- Conseil en stratégie et en développement international
- Conseil en développement durable via son réseau de partenaires
- Formation initiale, apprentissage / alternance et continue (le pôle formation en cours de repositionnement)

La CCISM assure des missions de représentation des intérêts collectifs des entreprises en participant aux côtés de l'État et ses services déconcentrés, des administrations décentralisées et des partenaires économiques, aux diverses instances de décisions qui régissent la vie économique de l'île.

La CCISM assure enfin une mission de structuration, d'animation, de promotion et de développement du tissu économique territorial. Elle propose et soutient auprès des pouvoirs publics, des projets structurants en matière d'équipements, de formation, d'appui aux entreprises.

A ce titre, la CCISM est une interface de conseil et d'accompagnement de la Collectivité de Saint-Martin. Les compétences de la CCISM permettent d'assurer l'ingénierie de projet dans de nombreux domaines tels, création-transmission, innovation-technologie, développement PME et commerce... Au-delà de ses compétences propres, la CCISM s'appuie sur un fort réseau partenarial (économique et financier) lui permettant de mener à bien la réalisation de ses projets.





## Un partenariat avec la Collectivité de Saint-Martin renforcé

La CCISM est par nature un acteur du développement du territoire compte tenu des missions que lui confie la loi en matière de développement économique, d'attractivité et d'aménagement du territoire. Établissement public, elle est dirigée par des chefs d'entreprise, élus par leurs pairs, qui représentent la diversité des activités économiques du territoire. Cette couverture est un gage de la proximité de son action. La convention cadre pluriannuelle qui lie la Collectivité de Saint-Martin et la CCISM et les subventions qui en découlent visent à :

- Proposer, à toutes les entreprises et en priorité aux TPE et aux PME, des services publics ou d'intérêt général
- d'accompagnement intégrant notamment les dispositifs dont la mise en œuvre a été confiée aux CCI par la loi (en ce qui concerne les lois les plus récentes : Liberté de choisir son avenir professionnel, projet de loi PACTE) en veillant
- à augmenter le taux de pénétration ;
- Centrer l'implication de la CCISM sur les missions pour lesquelles sa valeur ajoutée est la plus manifeste, en évitant l'éparpillement et la redondance avec les actions qui pourraient être menées par d'autres acteurs ;
- Contribuer au dynamisme économique et à l'accompagnement des politiques publiques sur le territoire

Par conséquent, les subventions octroyées par la Collectivité de Saint-Martin à la CCISM dans le cadre de la convention cadre pluriannuelle lui permette d'assumer les missions de services publics administratifs suivantes :

- L'appui à l'entrepreneuriat et aux entreprises
- La représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics
- L'appui au territoire
- Et dans une moindre mesure, la formation initiale, apprentissage / alternance et continue

La CCISM s'est restructurée, en cohérence avec l'évolution des besoins des entreprises et de l'organisation territoriale. Pour répondre aux grands enjeux économiques du territoire la CCISM a vocation à apporter aux entreprises l'accompagnement dont elles ont besoin pour assurer leur création et leur développement. Elle relaie et soutient les politiques publiques destinées à promouvoir la croissance et l'emploi sur le territoire. Elle agit également en tant que force de proposition dans le domaine économique. Elle a compétence à mener des actions de formation initiale (dont l'apprentissage) et continue et peut être amenée à gérer des équipements. La CCISM a vocation à collaborer avec la collectivité de Saint-Martin en fonction des compétences et ambition à l'égard des entreprises.

Acteur engagé du développement économique au cœur de la dynamique territoriale et entrepreneuriale, l'ambition de la CCISM avec l'appui de la Collectivité de Saint-Martin est de :

- Accompagner la transformation des entreprises (commerce, industrie, services), en proposant une offre de services et de conseils visant un niveau de qualité homogène sur l'ensemble du territoire ;
- Favoriser le développement économique du territoire, en mobilisant les énergies et en donnant du sens et de la cohérence à l'action collective ;
- Répondre aux besoins en compétences de l'économie saint-martinoise en accompagnant les individus dans un parcours de réussite par des formations professionnelles à haute employabilité.

Dans un contexte contraint des financements publics, la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui lie la CCISM et la Collectivité constitue le document de référence de l'action de la CCISM sur financement en tout ou partie de la subvention de la Collectivité de Saint-Martin, sans préjudice des autres missions de service public industriel et commercial menées par la CCISM.

Compte tenu des réformes engagées pour la croissance et la transformation des entreprises (loi PACTE - Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) à l'échelle nationale, du contexte de reconstruction du territoire et de son économie (IRMA, la crise sanitaire) et enfin de la situation budgétaire de la CCISM; les élus de la chambre sont conscients de la nécessité de réinventer le modèle économique de la structure et ce, en partenariat avec la Collectivité et les autres acteurs publics territoriaux.

La création de la « CCISM de demain » ne peut être envisagée qu'à condition de :

- Dégager les moyens nécessaires à la conduite de ses missions ;
- Consolider son positionnement sur le territoire à travers notamment une clarification de ses missions et de ses compétences ;
- Veiller à la bonne articulation de ses moyens aux enjeux du territoire et de ses ressortissants ;
- Agir en cohérence avec les schémas territoriaux et les acteurs économiques de Saint-Martin.

Une relation partenariale renforcée avec la Collectivité qui vise à :

- Garantir la cohérence entre orientations stratégiques de la CCISM et les enjeux du territoire ;
- Assurer une adhérence de la CCISM dans les politiques publiques de la Collectivité de Saint-Martin ;
- Veiller à l'appui de la Collectivité de Saint-Martin dans le programme d'actions de la chambre ;
- Obtenir l'avis de la Collectivité de Saint-Martin quant à ses choix stratégiques et ses projets de développement.



# 2014

JANVIER

Label  
"Maître Restaurateur"

SEPTEMBRE

Conférence CHRIS (Caribbean Hotel &  
Resort Investment Summit)

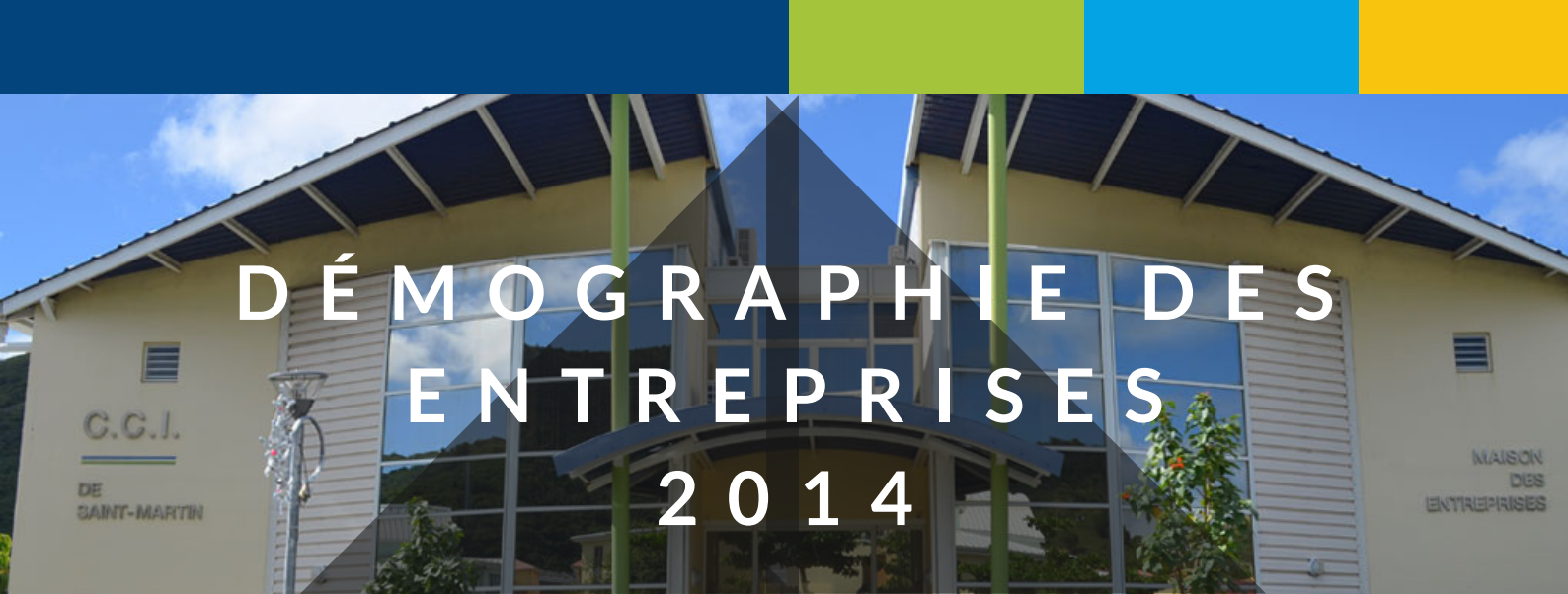


JUIN

Elections Consulaires

NOVEMBRE

Souali'Fest



# DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 2014

4 800

COMMERCE  
&  
INDUSTRIE

STOCK

7 159

2 304

MÉTIERS  
&  
ARTISANAT

55

AGRICULTURE

## Elections consulaires

Les élections consulaires se sont déroulées le 26 juin 2014 de 8h à 18h. Si deux listes ont souhaité pouvoir participer à ces élections, une seule a néanmoins été validée par la Commission Électorale :

- Le nombre d'inscrits sur les listes électorales était de 7 668 votants
- Le nombre de votants était de 540
- Le nombre de bulletins nuls était de 10
- Le nombre de bulletins blancs était de 5
- Le nombre de votes par procuration était de de 222
- Plus de 50% d'enveloppes contenant le matériel électoral ont été retournées à la CCISM en NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée)

Les fichiers consulaires qui servent de base à l'extraction de la liste électorale doivent indéniablement faire l'objet d'une révision profonde. Pour autant, la participation a su atteindre la moyenne nationale de 18% (contre 6,2% à Saint Barthélemy par exemple).

Ces deuxièmes élections consulaires de l'histoire de la CCISM ont logiquement donné la victoire à la liste Entreprendre Ensemble conduite par Jean Arnell, élu Président de la CCISM le 4 juillet 2014.

Ce changement dans la continuité garantit à la CCISM une linéarité dans les services ainsi que la poursuite de l'engagement autour d'axes stratégiques définis depuis 2009.



## Montée en puissance de la communication

Se voulant résolument au service et proche de ses ressortissants, la CCISM a souhaité en 2014 renforcer son lien avec ceux-ci.

Ainsi, en 2014, l'accent a été mis sur l'information systématique et l'alimentation des supports médiatiques locaux. Il s'agissait de sensibiliser, expliquer et informer quant aux nombreuses missions, actions et positions de la Chambre.

En 2015, la communication de la CCISM sera encore plus dynamique et encore plus tournée vers les acteurs économiques du territoire au travers d'outils renouvelés. Une réflexion est en cours quant à une refonte de la charte graphique et de l'image de la CCISM et aux outils et personnels dont la Chambre devra se doter en interne pour atteindre ses objectifs au bénéfice de ses ressortissants.

The screenshot shows the Facebook profile of the Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin. The cover image displays the building and flags. The profile name is 'Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin' with the tagline 'Entreprise locale'. The page has 414 likes and a recent post from January 27, 2015, at 19:17. The post is a photo of a flyer for a conference on 'Le Financement des Entreprises' held on January 29, 2015, at the Maison des Entreprises in Concordia. The flyer lists sponsors like bpi finance, Ftpe, and the local network. The left sidebar shows navigation options and a list of users who liked the page, including Cindy Peyrard and Mardidegrandcase Sxm.





### **Conférence FCCA (Florida-Caribbean Cruise Association)**

Organisée à Sint Maarten, cette conférence réunit tout ce qui existe en terme de croisière dans la Caraïbe. Cordialement invitée, la CCISM a pu y animer un stand et y faire valoir les atouts de la partie française.

Au delà de cette nécessaire présence, il a s'agit pour le Président et les élus présents de se porter au devant des investisseurs et des 19 compagnies représentées pour mieux cerner leurs attentes, les atouts et carences de la destination Saint-Martin ainsi que la complémentarité à développer avec Sint Maarten.



### **Conférence CHRIS (Caribbean Hotel & Resort Investment Summit)**

Organisée à Miami, cette conférence a permis de prendre information vis à vis des stratégies mises en place par nos voisins à des fins d'émulation ou de complémentarité. Une présence affirmée sur les salons et conférences est l'une de clefs du développement touristique saint-martinois.

Ces missions de lobbying à l'échelle internationale sont nécessaires pour promouvoir les opportunités saint-martinoises en terme de tourisme.



### Label “Maître restaurateur”

Abouti en janvier 2014, ce projet a animé la première mandature de la CCISM qui dès 2012 a initié les discussions à cette fin, convaincue que ce titre était un moyen supplémentaire d’asseoir notre statut de Capitale Gastronomique de la Caraïbe.

Si le label est aujourd’hui attribuable grâce aux efforts de l’Office de Tourisme en la matière, la CCISM poursuit son engagement pour que les avantages fiscaux normalement concomitants à l’attribution de titre d’état soient aussi une réalité à Saint-Martin.



Association Française des Maîtres Restaurateurs



## Gonzalo

Le 18 novembre se réunissaient à la Maison des Entreprises les représentants des principales associations de socioprofessionnels suite au passage du cyclone Gonzalo. Une déclaration de sinistre a été rédigée et diffusée par la CCISM à l'attention des entreprises ayant subi des dommages.

Cette déclaration est venue étayer les actions en cours pour l'obtention de Fonds de Solidarité et motiver la Déclaration de Catastrophe Naturelle toujours attendue.

Une visite de terrain a été organisée notamment pour mesurer l'étendue des dégâts sur les zones de Grand Case et de la Baie Orientale qui ont subi de lourds dommages.

Cette visite conjointe avec les services de la collectivité avait pour objet au-delà de la prise de conscience, de poser un avis quant aux mesures à prendre sur un secteur particulier pour en réguler l'usage, en organiser l'activité et la pérenniser.

## Intempéries

Consécutivement, des inondations ont touché Saint-Martin et ont provoqué de nouveaux dégâts. La CCISM et les socioprofessionnels ont pu proposer la publication d'un nouveau formulaire de déclarations de sinistre.

## RSI : dossier à enjeux pour Saint-Martin

A l'initiative de la CCISM et en réponse aux doléances et actions menées par les assurés relevant du Régime Social des Indépendants, une table ronde était organisée le vendredi 11 avril 2015 avec les principaux représentants du RSI, administrateurs et personnels.

Au bilan, une véritable prise de conscience semble avoir été réalisée par les différentes instances du RSI, que ce soit à l'échelle des Antilles Guyane ou nationale.

Conformément à ses missions, la CCISM s'engage pour sa part à ce que le suivi de cette réunion soit suffisamment efficace pour que les issues apparaissent dans des délais acceptables.

Les entrepreneurs de Saint-Martin ne peuvent plus supporter cette inéquité plus longtemps et les dérives liées aux dysfonctionnements ne peuvent plus leur être imputées : pas un seul entrepreneur présent n'est opposé à payer les cotisations RSI qui lui incombent dès lors que le service et la protection sociale sont assurés.



### La taxe d'apprentissage

Depuis 2011, la CCISM est compétente pour collecter la taxe d'apprentissage versée par les entreprises à Saint-Martin. Cette collecte se fait sous convention, et contre rémunération, avec la CCI des Iles de la Guadeloupe. La taxe d'apprentissage permet de financer les centres de formation pour apprentis (CFA) mais également tous les établissements de formation et d'enseignement qui y sont éligibles : à Saint-Martin tous les écoles, collèges et lycée, le CFA et également la CCISM, pour son activité de centre de formation.

La campagne 2015 risque de voir une nouvelle baisse, en cause (raisons 2014 également) : la baisse de l'emploi salarié, la taxe d'apprentissage étant assise sur la masse salariale des entreprises. Le nombre de chômeurs reste important et les créations d'entreprise ne compensent pas les destructions d'emplois.

Une partie de ces sommes n'étant pas affectée par les entreprises elles-mêmes, la CCISM redistribue la part restante, il s'agit d'une compétence souveraine.

### Partenariat avec le GRETA et la CCI de Tarbes

La CCISM a mené une action de formation continue longue de 10 mois en partenariat avec le GRETA et la CCI de Tarbes visant à la qualification de chefs de cuisine sur un territoire touristique possédant un nombre important de restaurants et d'hôtels. Divisée en 14 modules de professionnalisation, cette formation devait permettre aux stagiaires d'intégrer une structure, de se situer à leur poste de travail en s'adaptant aux valeurs et à l'organisation en place dans l'entreprise.

Sur les dix stagiaires, six se sont vus décerner le diplôme de chef de cuisine, les 4 quatre autres un certificat d'aptitude. Parmi eux, quatre ont d'ores et déjà signé un contrat de travail. La CCISM est particulièrement satisfaite de cet exemple de performance et de mise en synergie des acteurs locaux qui ont su trouver le partenariat avec la CCI de Tarbes pour permettre la formation.





## Structuration de la Pêche Professionnelle dans la Collectivité de Saint Martin

Mai - Juin 2014



### Audit de la pêche Saint-Martinoise

Cette étude, initiée et financée par la CCISM et menée par le cabinet Alvi Management fait ressortir trois grandes étapes dans la structuration souhaitée et potentielle :

- 2 ans pour consolider l'existant
- 5 ans pour aménager des points de débarquement et financer un programme de modernisation des bateaux.
- 10 ans pour jouir du retour sur investissement et pouvoir s'appuyer sur l'image commerciale développée autour des produits de la pêche saint-martinoise tout en poursuivant la modernisation de la flotte.

Dans tous les cas, la filière pêche est porteuse d'emplois, de formations et les produits de la pêche locale méritent une valorisation à la hauteur de leur qualité.

## Soutien logistique et technique au secteur agricole

La CCISM est engagée dans une politique de soutien logistique et technique du secteur agricole en appui des organisations associatives du secteur à savoir :

- L'ADEPPAL (Association pour le Développement Et la Promotion des Produits Agricoles Locaux), montage d'un dossier d'insertion reposant sur la création et l'entretien de prairies et pâturages,
- Le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) qui est aujourd'hui à même de gérer et renouveler un stock de 100 litres de Bayticol,
- L'AAPISM (Association des Apiculteurs de Saint Martin), créée suite à une première formation à l'apiculture.

## Renforcement du cheptel...

Arrivés de Guadeloupe où ils sont nés, les animaux sont issus d'un croisement entre deux races métropolitaines : la blonde d'Aquitaine et la limousine. Leur naissance guadeloupéenne garantit une acclimatation parfaite à ces bestiaux.

L'objectif poursuivi par l'éleveur est le renforcement de son cheptel par une meilleure sélection génétique d'une part et pallier l'absence de taureau au sein de son élevage d'autre part.

Plus largement, cet évènement s'inscrit dans la logique insufflée par la CCISM qui tend à structurer la filière élevage locale notamment pour pouvoir garantir une certaine linéarité de fonctionnement à l'abattoir.



### Souali’Fest #1

Une première localement : l’organisation de la foire agricole Souali’ Fest à Colombier qui a permis de mieux cerner l’existant en termes de produits locaux, d’innovation...

Un joli succès qui mérite d’être pérennisé qui a su mettre en valeur ce que le territoire porte encore de productions locales et qui met en exergue le fait que ces produits méritent d’être labellisés notamment.



### Souali'BEES - Naissance de la filière apicole

Sur la base de pratiques existantes mais peu valorisées, la CCISM a souhaité apporter son concours à la professionnalisation de la filière apicole.

La consommation annuelle locale est estimée à 40 tonnes et, si cela peut apparaître une niche économique, ce produit et ce qu'il engendre comme activité méritent que la Chambre s'emploie à sa professionnalisation.

En ce sens, des formations ont été dispensées, des ruches sont maintenant fabriquées localement en partenariat avec le Lycée des Îles du Nord et une miellerie agréée permettra rapidement de penser à la distribution en grande surface sous la marque Souali'BEES.





### UBIFRANCE / AFD / BPI France / CCEF

Une convention de partenariat économique avec l'État, la Collectivité, les organismes publics AFD, BPIFrance, UBIFrance et le CCEF a été signée au mois de décembre 2014.

L'objectif de cette convention qui s'inscrit dans le cadre du Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi, est de renforcer le dispositif de soutien au développement à l'exportation des entreprises saint-martinoises. La CCISM a été désignée comme guichet unique à l'export en charge d'accompagner et de conseiller les entreprises locales souhaitant se développer à l'international. La CCISM est par ailleurs habilitée à effectuer les formalités relatives aux carnets ATA et aux certificats d'origine. Ce guichet assurera également la promotion d'une offre globale de services à l'export et tiendra à jour la rubrique "Export" du site Internet de la CCISM.

### Fédération des Très Petites Entreprises de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

La CCISM, représentation du tissu entrepreneurial, a été sollicitée par la Fédération des Très Petites Entreprises Outre Mer quant à l'opportunité de décliner l'outil sur le territoire et a décidé de donner une suite favorable au projet de création de la FTPE de Saint-Martin et Saint Barthélemy.

En effet, l'assemblée élue de la CCISM a à cœur de fournir aux entrepreneurs locaux tous les outils utiles non seulement à leur développement mais également à leur bonne gestion et pérennisation. Aussi, la CCISM a-t-elle non seulement initié la création de la FTPE mais abonde-t-elle également à son budget en échange de la gestion de certains dossiers RSI.







## CCI France

CCI France est l'interlocutrice du réseau consulaire auprès des Pouvoirs Publics français et européens, des instances internationales, ainsi que des grands partenaires publics ou privés. Elle exerce une mission d'animation, d'appui et de conseil auprès des chambres dans leurs domaines d'intervention.

La CCISM est naturellement membre du réseau CCI France et c'est dans ce cadre qu'une rencontre entre présidents de CCI s'est déroulée au mois de Septembre autour du projet de Loi "Macron" et des restrictions budgétaires sur les CCI dans le cadre du Projet de Loi de Finance 2015.



## ACCIOM

L'ACCIOM dont la CCISM est membre fondatrice regroupe 11 Chambres de Commerce et d'Industrie au titre des DOM et des COM. Le lien avec l'ACCIOM est bilatéralement nourri en permanence, notamment autour d'épineux dossier de l'obtention d'une juridiction commerciale de plein exercice.

Lors de la dernière Assemblée générale, l'ordre du jour portait sur l'impact du pacte de responsabilité sur nos territoires, le PLF 2015 en vis à vis des recettes fiscales dont dépendent les CCI ultramarines et sur la réforme relative à la collecte de la Taxe d'Apprentissage. Un autre dossier transversal poursuit ses avancées, celui de voir instituer un Régime particulier pour l'Entreprise Ultramarine qui permettrait un véritable choc de simplification.





**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

*Assemblée Permanente*

### Conférence des CMAR Antilles Guyane

Cette conférence permanente accueille annuellement les représentants des Chambres des Métiers et de l'Artisanat de la Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et a pour objectif de renforcer la coopération entre les chambres consulaires en développant des actions communes en faveur de l'artisanat caribéen.

Lors de la 7ème réunion de cette conférence qui s'est déroulée en Martinique, les discussions ont tourné autour de la captation des fonds européens par les CMA.

La CCISM entend bien entendu solliciter ces fonds au profit des artisans saint-martinois en cohérence avec les objectifs définis dans le Programme opérationnel 2014-2020 auquel elle a contribué.



### Initiative Active Saint-Martin

La CCISM reste pleinement investie dans la réussite de la plateforme d'initiative locale qui vit un solide développement.

Cet investissement ne se résume pas à un soutien financier puisque la Chambre est aussi représentée au sein du CA comme à la commission d'agrément.

En sus, la Chambre s'est associée au concours de l'innovation initié en 2014 par la plateforme et a même choisi d'en délivrer le second prix.



# 2015

F É V R I E R

AG CCI France

J U I N

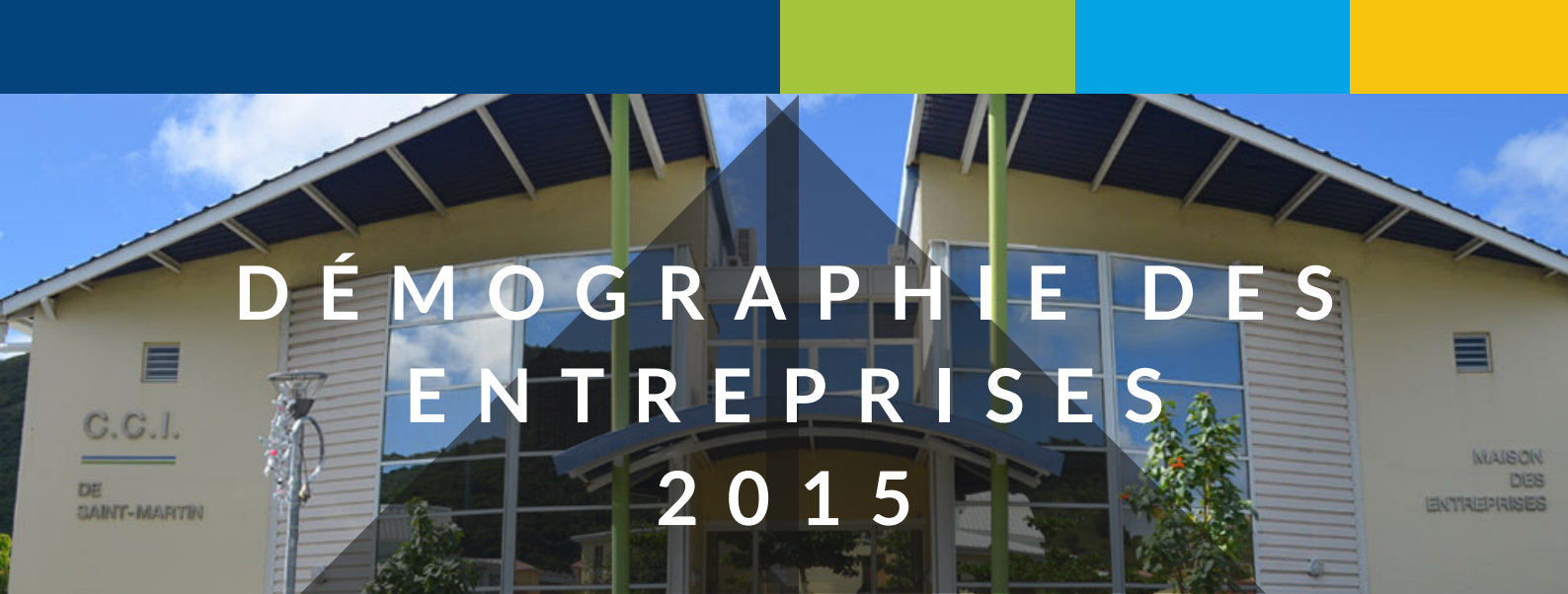
Déplacement Paris

M A I

Déplacement  
République Dominicaine

O C T O B R E

Rencontre  
EDE



# DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 2015

4 811

COMMERCE  
&  
INDUSTRIE

**STOCK**

7 223  
soit une  
progression  
de **+0,89%**

2 356

MÉTIERS  
&  
ARTISANAT

56

AGRICULTURE

### **Opération “des vivres pour la Dominique”**

Dans un esprit de solidarité, la CCI Saint-Martin a participé à cette opération pour venir en aide à la Dominique suite aux violentes inondations subies fin août lors du passage d'Erika.

### **Aide aux éleveurs face à la sécheresse**

Une convention a été signée avec la CCI Saint-Martin pour l'achat d'un container de fourrage de 40 pieds. Cette aide est destinée à venir en aide aux éleveurs de bovins, d'ovins et de caprins qui n'auront pas pu bénéficier de l'aide de «minimis agricole».

### **Le travail en tant que valeur**

Participation à la remise des médailles du travail, une façon pour la CCI Saint-Martin de prôner cette valeur.

### **La CCI Saint-Martin et les initiatives locales**

La CCI Saint-Martin assume un soutien permanent auprès d'Initiative Saint-Martin Active, au niveau du Comité d'agrément de la structure notamment mais aussi en étant partenaire de l'essentiel des événements et manifestations développés.

### **Assemblée Générale CCI France, Paris, 24 février 2015**

La réforme territoriale, qui réorganise les collectivités territoriales et fait évoluer leurs compétences, impacte obligatoirement le réseau des CCI. La première des raisons est que la loi prévoit une seule CCIR par région. Le réseau des CCI, en lien avec ses ministres de tutelle, a fait le choix d'une réorganisation importante, pour s'adapter à la réforme territoriale mais aussi être source d'économies. Cette réorganisation sera préparée au cours des années 2015 et 2016, afin d'être mise en œuvre au 1er janvier 2017, à l'issue des prochaines élections consulaires.

### **Déplacement en République Dominicaine, mai 2015**

Une délégation de la CCI Saint-Martin a effectué le déplacement en République Dominicaine pour participer à la foire agricole annuelle. Cette foire a pour but de contribuer au développement économique et agricole de ce grand producteur caribéen.

La dépendance, alimentaire notamment, de Saint-Martin rend cette visite particulièrement intéressante notamment dans la recherche de partenariats dans une démarche d'import/export.

### **Colloque “Agriculteurs pour la qualité de vie dans le territoire, regards convergents entre Outre-mer et Métropole”, Paris, 15 et 16 juin 2015**

Co-organisé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, les Chambres d'agriculture de la Martinique et de la Drôme, les associations Sol et Civilisation et Courant pour une Ecologie nouvelle, ce séminaire a eu pour objectifs de mettre en dialogue agriculteurs et acteurs du territoire, pour renforcer la contribution des agricultures à la qualité de vie du territoire.



### **Commission outremer de l'APCA, Paris, 17 juin 2015**

Outre les questions d'ordre protocolaire, cette session a permis de travailler à la contribution des Chambres d'Agriculture à la COP 21 ainsi que la création d'une Association de Chambre d'Agriculture d'Outre-mer, projet notamment porté par la CCI Saint-Martin.

### **Rencontre avec le chef de bureau du MOM, Paris, 17 juin 2015**

Cette rencontre a permis de poursuivre le travail de lobbying engagé autour de la nécessité pour Saint-Martin d'exercer la compétence relative à l'identification des animaux relevant de l'élevage. Malgré de nombreuses démarches, les interlocuteurs semblent ne jamais avoir reçu de requête en ce sens.

### **Visite du Centre de formation au produits de la mer, Boulogne sur Mer, 18 juin 2015**

Dans le cadre de la structuration de la filière pêche de Saint-Martin l'objectif de cette visite était avant tout d'évaluer la faisabilité de la mise en place d'un CAP Poissonnerie pour les jeunes de Saint-Martin.

### **Conseil d'Administration ACCIOM Paris, 15 septembre 2015**

Affaires courantes, préparation à la rencontre avec le Président de la République prévue pour le 16 septembre, regards sur la Loi de Finance 2016.

### **Mission de prospection Martinique : EDE et relance de l'élevage, Martinique, 15 & 16 octobre 2015**

Depuis plusieurs années maintenant la CCI Saint-Martin apporte son expertise et anime le réseau des intervenants de la filière élevage à Saint-Martin. Un récent déplacement conjoint CCI Saint-Martin/Collectivité a permis de renforcer les relations déjà existantes avec ce secteur en Martinique et notamment avec la Chambre d'Agriculture par l'intermédiaire de son Président Louis-Daniel Bertome.

### **Rencontre avec les membres de l'OBE, Paris, 27 octobre 2015**

Outremer Business Expansion a été créée pour permettre de rassembler toutes les volontés tournées vers le développement durable en tissant des liens forts de solidarité. L'objectif de cette rencontre était d'étudier l'opportunité pour la CCI Saint-Martin de devenir sociétaire et de participer aux projets portés par l'OBE et relevant de l'économie participative.

### **Assemblée Générale CCI France, Paris, 27 octobre 2015**

Hormis les "affaires courantes", cette assemblée générale fût aussi l'occasion d'accueillir M. Mathias Felk, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des français à l'étranger.

### **Rencontre avec le Président du RSI, Paris, 28 octobre 2015**

Pour faire suite à la venue du Président Quevillon à Saint-Martin, la CCI Saint-Martin a souhaité le rencontrer à nouveau afin d'obtenir qu'une permanence fixe soit mise à la disposition des entrepreneurs relevant du RSI pour pallier des lacunes trop pénalisantes et trop nombreuses.

### **Commission "Outremer" de l'APCMA, Paris, 28 octobre 2015**

Actualités de l'APCA et tour de table des Présidents et Directeurs sur le thème notamment du développement agricole appuyé sur le FEADER.

Retour sur les impacts cycloniques de 2014 au travers du fonds national de solidarité débloqué par décret, 50 agriculteurs pourraient être concernés à Saint-Martin.

### **Rencontre avec l'EDE, Paris, 28 octobre 2015**

La traçabilité alimentaire reposant sur l'identification des animaux et sur la gestion des systèmes d'informations dédiés, la CCI Saint-Martin dans sa volonté de structuration de la filière agricole œuvre de longue date à ce que cette compétence puisse être assumée localement. Cette compétence est dévolue exclusivement aux Chambres d'Agriculture et n'est pour le moment pas assumée à Saint-Martin.

### **Rencontre avec le Président de l'APCA, Paris, 28 octobre 2015**

La rencontre portait sur l'affiliation de la CCI Saint-Martin à l'APCA et au contenu de la convention dont la signature a été fixée au 09 décembre 2015.



### **Rencontre avec le Président du Campus des Métiers, CMAR Seine Saint-Denis, 29 octobre 2015**

Outre la remise des diplômes des stagiaires de l'année précédente, le Président Toulmet s'est engagé à recevoir 12 nouveaux jeunes saint-martinois pour les prochaines sessions d'apprentissage. Une formation à la boucherie est à l'étude pour répondre à un besoin identifié à Saint-Martin. Le Président Toulmet se dit satisfait du partenariat engagé et invite la CCI Saint-Martin à le renforcer.

### **Rencontre avec l'AGEFICE, Paris, 30 octobre 2015**

L'AGEFICE est le Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services : il assure la gestion des fonds issus de la collecte de la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP, perçue par l'intermédiaire des URSSAF ou du RSI) et le financement des formations pour les Chefs d'entreprise / Dirigeants non-salariés et leurs Conjointes collaborateurs ou Conjointes associés de ces 3 secteurs d'activité.

Cette rencontre avec M. Kirn, Directeur de l'AGEFICE, a été organisée de façon à formaliser au plus vite la création d'un point d'accueil AGEFICE assumé par la CCI Saint-Martin au bénéfice des chefs d'entreprise. Cette opportunité doit être validée lors de l'AG du 09 décembre 2015 pour une mise en place durant le premier trimestre 2016.

### **Festivités de Noël**

Avec la volonté de soutenir les actions au bénéfice du commerce, la CCI Saint-Martin a assumé la publicité relative au tronc commun des manifestations dans les différents médias locaux.



**Sargasses...**

Face aux échouages constants et importants, la CCI Saint-Martin a souhaité en phase avec ses prérogatives participer à la réaction des pouvoirs publics et a su sonder les professionnels impactés pour chiffrer l'impact économique de ces échouages sur l'année 2015.

La CCI Saint-Martin a sur ce plan effectué visites de terrain, réalisé un questionnaire et organisé plusieurs réunions de crises.



**ccism**  
Chambre Consulaire Interprofessionnelle  
SAINT-MARTIN

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS\*

(reponse souhaitée avant le 21 oct. 2015)

### Évaluation de l'impact économique des échouages de sargasses


\* Les informations fournies dans ce questionnaire ne feront l'objet d'aucune diffusion et sont réservées aux stricts besoins de l'évaluation


Dénomination de l'entreprise	Contact
Secteur géographique	N° de téléphone
Secteur d'activité	Nombre de salariés
Coûts directs engendrés par les échouages	Coûts indirects engendrés par les échouages
Nature de ces coûts	Nature de ces coûts
Êtes-vous à même de chiffrer les pertes à venir sur la saison touristique 2015/2016 si le phénomène perdure ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Si oui, quels sont les coûts directs estimés sur la période ?	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Si oui, quelle est la perte de chiffre d'affaires estimée sur la période ?	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Vos remarques :	





**Vous êtes invités à participer à la REUNION de CRISE qui aura lieu le Samedi 17 Octobre 2015 à partir de 09:30 à la Maison des Entreprises en présence des différents interlocuteurs en charge de la gestion de ce phénomène.**

CCI de Saint-Martin - Maison des Entreprises  
10, rue Jean-Jacques Fayel, Concordia  
97150 Saint-Martin  
Téléphone : 0590 87 84 42 - FAX : 0590 87 01 19  
www.ccism.com

  
Envoyer par e-mail à la CCI Saint-Martin

  
Imprimer le formulaire

  
Réinitialiser le formulaire

  
Faire suivre ce formulaire à un autre entrepreneur



### Soutien continu & structuration de la filière

En cette année 2015, la CCI Saint-Martin a poursuivi son action de soutien et de renforcement de la filière agricole. Même si à ce jour le combat n'est pas gagné, la CCI Saint-Martin a énormément de mérite dans les réalisations et orientations soutenues et notamment depuis la réalisation de l'étude commanditée en 2011 et la mise à disposition d'un chargé de mission aux affaires agricoles.

La création des structures juridiques de groupements de producteurs et de gestionnaire de l'abattoir, autour des associations d'éleveurs existantes a été l'objet des démarches en 2014 et il s'agissait pour la CCI Saint-Martin de poursuivre avec l'animation des structures en prévision du démarrage des activités. La CCI Saint-Martin a pesé de tout son poids pour que la situation de l'abattoir se débloque. L'abattoir est aujourd'hui en fonction, certes pas à son rythme de croisière, mais les aléas climatiques de 2015 ont largement pénalisé la filière.

Il s'est agi dès 2015 pourtant de développer les conditions propices à ce que ce rythme de croisière puisse être atteint au bénéfice des éleveurs, mais aussi et surtout de façon à pouvoir élaborer la distribution, fidéliser la clientèle et mettre en place les formations nécessaires.

**SICASMART & VASEABAT** sont heureux de vous inviter à la journée portes ouvertes de l'abattoir de Saint-Martin, **Samedi 03 Octobre 2015 de 9h à 12h**

*Visite des infrastructures et dégustations de viandes locales*

Informations : 0690 88 88 24

Le plan de financement de l'opération « Construction d'un abattoir - Commune de Saint-Martin » Programme européen - DOCUP 2000-2006 a été financé comme suit :

• F.E.O.G.A.	54,42%	582 260,67 €HT
• ETAT	20,35%	217 739,33 €HT
• REGION GUADELOUPE	9,345 %	100 000,00 €HT
• DEPARTEMENT de la GUADELOUPE	9,345 %	100 000,00 €HT
• MAIRIE de SAINT-MARTIN	6,54%	70 000,00 €HT

Montant total de l'opération **1 070 000,00 €HT**

(Hors coûts des travaux supplémentaires financés par la Collectivité de Saint-Martin)



# 2016

F É V R I E R

Présentation du code de  
l'entreprise de l'Outremer

O C T O B R E

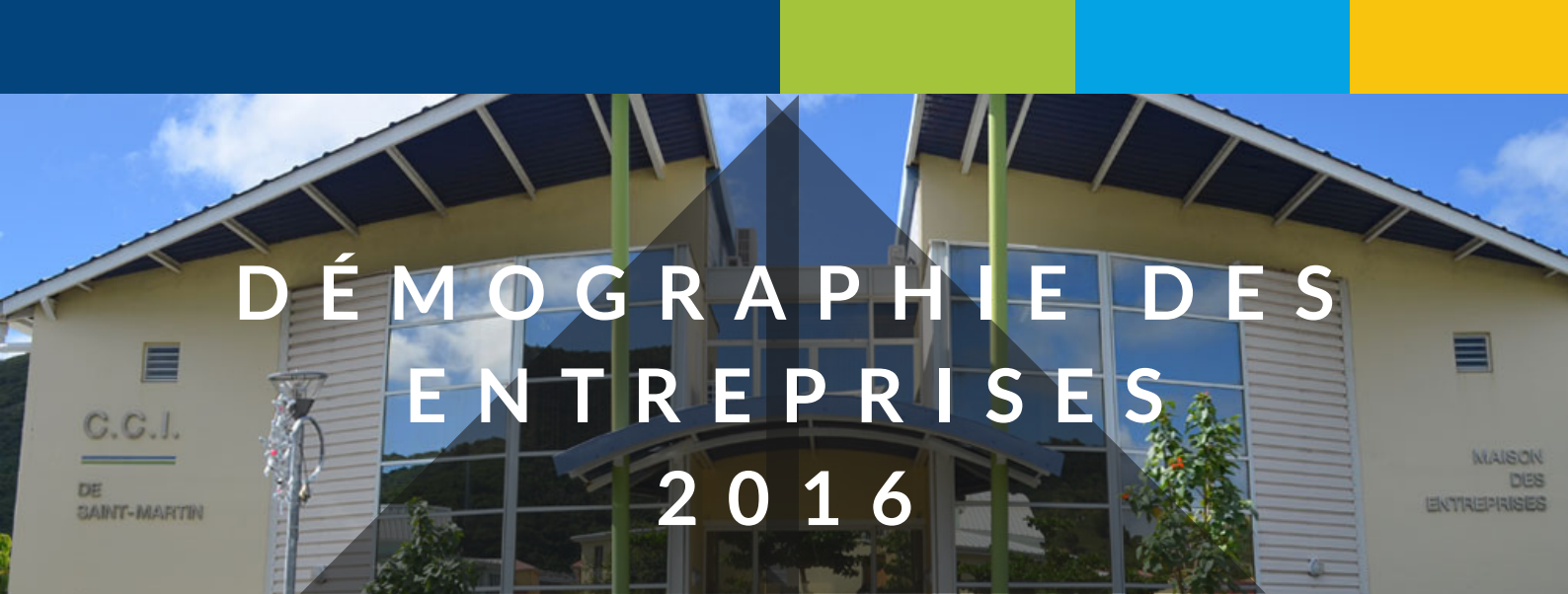
Formation des chauffeurs de taxi

M A I

Réunion de la  
délégation  
sénatoriale de  
l'Outremer

O C T O B R E

Visite de la  
Ministre El Khomri



# DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 2016

4 936

COMMERCE  
&  
INDUSTRIE

**STOCK**

7 436  
soit une  
progression  
de **+2,95%**

2 443

MÉTIERS  
&  
ARTISANAT

57

AGRICULTURE

Malgré une conjoncture économique toujours fragile en 2016, la dynamique entrepreneuriale à Saint-Martin reste vivace. En effet, le solde net de création d'entreprise reste positif à + 213, soit une progression de 3% en un an. Ce qui confirme la tendance à la hausse depuis 2013.

Dans un contexte sensible du marché du travail (30% de chômage) la création d'entreprise reste un moyen de créer son propre emploi. Cela a un effet direct sur la structure du tissu économique qui est composé essentiellement de petites entités (entre 0 et 2 salariés) et sur leur capacité à créer de la croissance durable.

Le secteur tertiaire est le plus représenté dans la démographie des entreprises:

- Activités liées au Tourisme (hôtellerie, restauration, activités nautiques...)
- Activités de services (aux entreprises, à la personne...)

Le secteur artisanal notamment le BTP, dépend largement de la commande publique pour se développer. Il reste pourtant le premier vivier de création d'entreprises (progression de 3,5%)

Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) est en pleine structuration et professionnalisation. Même s'il représente un potentiel d'activité et d'emploi, il reste sous représenté dans le paysage économique local.

### **Visite de la Ministre Myriam El Khomri – octobre 2016**

Ce fut l'occasion d'aborder des sujets relatifs à la formation professionnelle et l'Apprentissage; le coût de l'Emploi et la compensation du CICE (non applicable à Saint-Martin, compétence fiscale); et le plan national « 500 000 formations ».

### **RCS et juridiction commerciale (travaux avec le garde de sceaux)**

Travaux initiés au sein de l'ACCIOM pour obtenir la gestion matérielle du RCS à la CCISM (loi MACRON), mais non aboutis.

Tentative d'installer une représentation de la juridiction commerciale au sein de la Chambre détachée du Tribunal de Basse-Terre à Saint-Martin.

### **Statistiques (travaux avec le Ministère des Outre- Mers et la DGOM)**

La Statistique territoriale reste un outil déterminant pour évaluer les politiques publiques, pour bâtir un programme opérationnel dans le cadre des financements Européens, pour faire de la prospective. L'évolution statutaire a rompu le lien avec l'INSEE ce qui prive le territoire des services obligatoires en matière d'études économiques et de statistiques. La CCISM a produit une étude visant à l'installation d'un observatoire économique.

### **Financement cci (travaux avec la Collectivité de Saint-Martin, le Ministère des Outre-Mers et la DGOM)**

La sécurisation du financement des missions d'Etat de la CCISM et de ses missions consultatives, est une condition essentielle à la pérennité de la représentation consulaire. La CCISM travaille à une réforme de la Taxe pour frais de Chambre afin que celle-ci puisse procurer un financement suffisant sans pour autant augmenter la pression fiscale sur les entreprises.

La CCISM a argumenté auprès de CCI France et du Ministère des Outre-Mers pour pouvoir bénéficier du fonds de péréquation des CCI, fonds qui permet le financement de projets structurants.

Le préjudice est évalué à 4,48 millions d'euros au 31/12/2016.

### **AFIOM (travaux avec le Ministère des Outremer)**

Travaux visant à permettre des investissements productifs dans les secteurs de l'Hôtellerie et du Nautisme notamment pour moderniser et développer les structures touristiques, dans des conditions favorables.

### **LODEOM (travaux avec le Ministère des Outremer)**

Travaux visant à garantir un régime d'exonération de charges sociales ayant des effets comparables au CICE et ainsi réduire les distorsions de concurrence entre les territoires Français eux-mêmes.

### **Projet de Loi « Egalité Réelle en Outre-Mer »**

Participation aux travaux de rédaction de mesures visant à promouvoir l'égalité réelle d'outre-mer (accès aux services publics, pouvoir d'achat, accès aux investissements...)

### **Cérémonie de présentation du code de l'entreprise outremer**

18 février (salon de la présidence du Sénat)

### **Travaux Préfecture / Associations de Commerçants « VIGICOMMERCE »**

Mise en place d'un système d'alerte collaboratif à l'usage des commerçants pour prévenir les faits de délinquance.

### **ACCIOM**

Travaux de codification : Code de l'Entreprise Ultramarine, et préparation de la version « online »

### **Réunion de la Délégation Sénatoriale de l'Outre-Mer**

Conférence Economique du bassin atlantique au Sénat, mai 2016, sur le thème « Défis et opportunités pour les Collectivités françaises d'Amérique » - Intervention du Président ARNELL.

### **CCI France : AG 24 mai 2016**

Dernière AG du Président MARCON, CCI de Demain, CCI Digital, écueils du fonds de péréquation qui a peu profité à l'Outre-Mer, préparation de la représentation outre-mer pour la prochaine mandature.





### Formation des chauffeurs de taxis

La CCI de Saint-Martin et l'Office de Tourisme se sont associées pour offrir une formation aux professionnels du Tourisme.

Les 3 et 4 Octobre 2016 quelques cinquante entrepreneurs du secteur Tourisme ont bénéficié d'une formation délivrée par AQUILA «Center for Cruise Excellence» dans les locaux de la Maison des Entreprises à Concordia.

La société Canadienne AQUILA est le partenaire exclusif de la FCCA (Florida -Caribbean Cruise Association) en matière de formation délivrant ainsi des ateliers sous le thème «Shore Excellence» depuis vingt-cinq années.

Le programme de Saint-Martin vise à équiper les participants afin qu'ils soient mieux à même d'accueillir, d'informer et de conseiller les croisiéristes ; et par-dessus tout contribuer à l'association de l'excellence au nom Saint-Martin dans l'inconscient général.

La formation des entrepreneurs est une des principales missions des Chambres et la CCI de Saint-Martin favorise le développement de la formation et des compétences au profit des entreprises et de l'insertion des jeunes.

69

stagiaires à la formation SPI  
(Stage Préalable à l'installation)

75

stagiaires à la formation HACCP  
(Hygiène alimentaire)

57

stagiaires à la formation  
Permis d'exploitation

## CAP Poissonnier – une opération innovante portée par la CCISM

Au dernier trimestre 2016, la CCISM, s'appuyant sur le Schéma de Développement de la Pêche Professionnelle dans la Collectivité de Saint-Martin, mettait en place une opération de formation diplômante :

### L'innovation

Il s'agit d'un dispositif alliant Etat, Collectivité Territoriale, CCISM, opérateurs privés et tuteurs, sur une formation courte (6 mois) et validée par un diplôme de niveau V reconnu par l'Etat.

### Les objectifs

Amener 12 jeunes à la qualification puis à l'emploi dans un secteur économique porteur. Formation de la « deuxième chance » pour redonner fierté et dignité à des jeunes fragilisés et sens de la responsabilité et de l'ambition. Apporter une réponse concrète aux problématiques du chômage des jeunes.





# 2017

A V R I L

Elections Territoriales

S E P T E M B R E

Ouragan IRMA

D É C E M B R E

Bush Tea Networking  
BPIFRANCE



**ccism**

Chambre Consulaire Interprofessionnelle  
**S A I N T - M A R T I N**



# DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 2017

5 029

COMMERCE  
&  
INDUSTRIE

## STOCK

6 861 soit  
une  
progression  
de **-7,7%**

1 795

MÉTIERS  
&  
ARTISANAT

37

AGRICULTURE

## L'année IRMA

L'année 2017 a mis la CCISM et ses équipes à rude épreuve. Le passage de l'Ouragan IRMA a forcé l'institution à revoir son organisation et son fonctionnement. Dès le 8 septembre 2017, la Chambre Consulaire Interprofessionnelle ouvrait ses portes pour accueillir les entrepreneurs sinistrés. Dans ce contexte, la CCISM a fait le choix de consacrer toutes ses ressources à l'information et l'orientation de ses ressortissants.

Les entrepreneurs ont ainsi pu procéder à la déclaration de leur biens assurés et non-assurés permettant ainsi à la CCISM de faire une évaluation du sinistre et de l'impact économique du cyclone IRMA.

## Evaluation du sinistre et impact économique du cyclone IRMA

### Evaluation des dégâts et des pertes d'exploitation induites par la Catastrophe Naturelle

Pire que Luis en 1995, le cyclone IRMA de catégorie 5 a dévasté l'île de Saint-Martin : 95% des habitations sont affectés, les infrastructures publiques ont été détérioré et l'économie, basée sur une mono industrie touristique, a été fortement frappé.

La Collectivité de Saint-Martin estime l'effort de reconstruction à 3,5Mds d'euros.

La CCI de Saint-Martin estime les dégâts aux entreprises à 480 millions d'euros.

L'Association des Hôteliers de Saint-Martin (AHSM) prévoit plus de 102 million d'euros de pertes d'exploitations du secteur et indique qu'il faudrait 2 ans pour reconstruire les hôtels de la partie Française dont 80% du parc est détruit.

Ci-dessous, l'estimation des dégâts :

SECTEUR (selon code APE)	DECLARATIONS (nombre)	MONTANTS €
Activités touristiques	109	40 519 461,00 €
Hôtellerie	38	237 000 000,00 €
Artisanat / BTP	107	15 761 782,00 €
Association	6	76 500,00 €
Services	206	39 510 907,00 €
Commerçants	198	43 497 526,00 €
Restaurateurs	97	21 668 890,00 €
Transporteurs	48	1 388 034,00 €
Agriculteurs	17	1 980 050,00 €
Réserve Naturelle	1	1 464 650,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>827</b>	<b>402 867 800,00 €</b>



La CCISM a aussi permis à plusieurs institutions et organismes susceptibles d'aider les entrepreneurs à pallier aux premières urgences d'utiliser leurs locaux.

Le régime social des indépendants (RSI) activait un dispositif d'urgence pour ses ressortissants chefs d'entreprises et retraités. Le dispositif consistait dans l'immédiat à octroyer un secours afin de permettre aux ressortissants de faire face aux premières dépenses et à moyen terme de solliciter un délai de paiement pour le règlement des cotisations et contributions sociales personnelles et en dernier ressort une prise en charge par le RSI des cotisations dues après examen du dossier par la commission d'action sanitaire et sociale.

1285 dossiers transmis par le biais de la CCISM.

LR 2017/XXX – Annexe 1



## Demande de secours d'urgence

### Catastrophes ou intempéries

Lieu et date

#### Identification de l'assuré :

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro de sécurité sociale .....

Numéro de téléphone : ..... Numéro de portable : .....

Courriel ..... @ .....

Adresse personnelle .....

Adresse professionnelle .....

Nature du sinistre (inondations, tempêtes, orages, etc.).....

Dommages subis .....

Nature des dégâts .....

Besoins urgents (vêtements, logement, etc.).....

Actif  Retraité  (cocher la case)

Pour les actifs préciser la durée prévue d'interruption d'activité .....

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), .....certifie avoir été victime des intempéries et demande à bénéficier de l'aide proposée par le RSI.

A ..... le .....

Signature

Cette demande est à retourner complétée, signée et accompagnée d'un RIB **original et personnel** à votre caisse RSI. Pour connaître l'adresse de votre caisse RSI, rendez-vous sur [www.rsi.fr/contact](http://www.rsi.fr/contact).

Pour plus d'informations, contacter votre caisse :

- Par téléphone : du lundi au vendredi de 8h à 17h. (service gratuit + prix de l'appel) : 3648 (prestations) – 3698 (cotisations) – 08 09 40 00 95 (professions libérales).
- Par courriel : [www.rsi.fr/contact](http://www.rsi.fr/contact)
- Sur le site : [www.rsi.fr/secours-urgence](http://www.rsi.fr/secours-urgence)



## Les dispositifs d'aides

Dans le cadre de sa mission d'assistance auprès des entrepreneurs, la CCISM centralisait les informations relatives aux dispositifs d'aide enclenchés par les institutions. Un « point info » dédié rassemblait tous les formulaires de demande d'aide.



### Dispositif d'aide au redémarrage de l'activité pour les entreprises sinistrées de Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Critères d'éligibilité	Montants	Où obtenir le dossier	Où déposer le dossier	Liste des pièces à fournir
<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les entreprises à jour de leurs cotisations sociales et fiscales au 5 septembre</li> <li>Chiffre d'affaire ne dépassant pas 1 million d'euros</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1000€</li> <li>5000€</li> <li>10 000€</li> </ul>	<p><b>Ccism</b>  <b>10 rue Jean Jacques Fayel</b>            0590 878 442  <a href="mailto:info@ccism.com">info@ccism.com</a></p>	<p><b>Direction des finances publiques</b>  <b>8 rue Jean Jacques Fayel</b>            0590 295 606  <a href="mailto:t101014@dgifp.finances.gouv.fr">t101014@dgifp.finances.gouv.fr</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RIB</li> <li>Déclaration de sinistre à l'assurance</li> <li>Photos dégâts ou tout document relatif au préjudice</li> <li>Documents justificatifs de la valeur des biens endommagés (si possible)</li> </ul>

Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin  
 Maison des Entreprises  
 10 rue Jean Jacques Fayel – Concordia  
 97150 Saint-Martin  
[www.ccism.com](http://www.ccism.com) / [info@ccism.com](mailto:info@ccism.com)



**Attention!**  
**Fin du dispositif**  
**Le 8 décembre 2017**



### Fonds de Secours à Saint-Martin Pour les très petites entreprises artisanales ou familiales, les pêcheurs et agriculteurs pour les biens non assurés

Critères d'éligibilité	Où obtenir le dossier	Où déposer le dossier
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les très petites entreprises artisanales ou familiales</li> <li>Les pêcheurs et agriculteurs</li> <li>Sous réserve d'acceptation des dossiers et pour les biens non assurés</li> </ul>	<p><b>Ccism</b>  <b>10 rue Jean Jacques Fayel</b>            0590 878 442  <a href="mailto:info@ccism.com">info@ccism.com</a></p> <p>Formulaire à télécharger:  <a href="http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/onds-de-secours-outre-mer">http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/onds-de-secours-outre-mer</a></p>	<p><b>Ccism</b>  <b>10 rue Jean Jacques Fayel</b>            0590 878 442  <a href="mailto:info@ccism.com">info@ccism.com</a></p>

Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin  
 Maison des Entreprises  
 10 rue Jean Jacques Fayel – Concordia  
 97150 Saint-Martin  
[www.ccism.com](http://www.ccism.com) / [info@ccism.com](mailto:info@ccism.com)





## LES AIDES POST-IRMA



SERVIR L'AVENIR

## Prêt de développement Outre-Mer

Bénéficiaires	Montants	Où obtenir le dossier	Où déposer le dossier	Modalités
<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes entreprises localisées sur le territoire des DROM</li> <li>Tous secteurs d'activités</li> <li>À jour de vos obligations fiscales et sociales</li> </ul>	<p>10 000 € à 300 000 €</p>	<p>Bpifrance – Bureau Antilles Guyane</p> <p>Muguette Daijardin <a href="mailto:daijardinm@afd.fr">daijardinm@afd.fr</a></p>	<p>Bpifrance – Bureau Antilles Guyane</p> <p>Muguette Daijardin <a href="mailto:daijardinm@afd.fr">daijardinm@afd.fr</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursable sur 7 ans</li> <li>Différé de remboursement de 2 ans</li> <li>Aucune sûreté réelle</li> <li>Aucune garantie personnelle</li> </ul>

Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin  
Maison des Entreprises  
10 rue Jean Jacques Fayel – Concordia  
97150 Saint-Martin  
[www.ccism.com](http://www.ccism.com) / [info@ccism.com](mailto:info@ccism.com)



## LES AIDES POST-IRMA



**Attention!**  
**Fin du dispositif**  
**Le 8 décembre 2017**



## Aide d'urgence – Avance remboursable

Bénéficiaires	Montants	Où obtenir le dossier	Où déposer le dossier	Modalités
<p>Toute entreprise ou association justifiant d'une activité économique. (sauf SCI)</p> <p>Les demandeurs ne doivent pas être en capacité d'accéder ou d'obtenir un crédit bancaire par leurs propres moyens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à 5 000 €</li> <li>Jusqu'à 30 000 €</li> </ul> <p>Durée de remboursement : 3 ans maximum</p> <p>Différé de remboursement : 12 mois maximum</p>	<p>Initiative Saint-Martin</p> <p>Maison des Entreprises</p> <p>10 rue Jean Jacques Fayel</p> <p>0590 528 362</p> <p>Formulaire à télécharger : <a href="http://www.initiative-saint-martin.fr/dispositifs-daide-durgence-aux-entreprises.html">http://www.initiative-saint-martin.fr/dispositifs-daide-durgence-aux-entreprises.html</a></p>	<p>Initiative Saint-Martin</p> <p>Maison des Entreprises</p> <p>10 rue Jean Jacques Fayel</p> <p>0590 528 362</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pièce d'identité</li> <li>Extrait Kbis ou n° Siret</li> <li>Dernier avis d'imposition (ou de non-imposition) ou attestation du centre des impôts</li> <li>RIB</li> <li>Dernier bilan comptable ou relevés de compte</li> <li>Devis disponibles</li> <li>Photographies des dommages subis, copie des factures des biens perdus (si possible)</li> <li>Derniers bulletins de paye des salariés</li> </ul>

Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin  
Maison des Entreprises  
10 rue Jean Jacques Fayel – Concordia  
97150 Saint-Martin  
[www.ccism.com](http://www.ccism.com) / [info@ccism.com](mailto:info@ccism.com)



## Les évènements

Rendez-vous Conseils - BPI Financement :

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entrepreneurs, la CCI Saint-Martin permet aux entrepreneurs de rencontrer la Responsable du service secteur privé AFD/ Bpifrance Guadeloupe lors de rendez-vous conseils gratuits et individuels.

Date : Lundi 11 Décembre 2017

Entrepreneurs rencontrés : 10

Bush Tea Networking – BPI France:

L'objectif principal de cette conférence était de fournir aux participants des informations précises sur les dispositifs de financement de trésorerie et d'investissements disponibles par le biais de Bpifrance à chaque étape clé de la vie des entreprises : la création, le développement, l'innovation et le passage à l'international (export).

Date : Lundi 11 Décembre 2017

Entrepreneurs rencontrés : 50



### Les réunions/ rencontres avec les socio-professionnels :

16 novembre 2017: Table ronde post-irma de l'Association des guest house de Saint-Martin à la Maison des Entreprises en de Jean Arnell, Président de la CCISM, Julien Bataille chargé de mission CCISM, Stéphanie Bessière, Direction du Tourisme de la Collectivité de Saint-Martin, Aïda Weinum et Elsie Marishaw de l'Office de Tourisme de Saint-Martin. Ce fut l'occasion d'échanger avec les dirigeants de la petite hôtellerie et mettre en place un plan d'actions pour les mois à venir.



5 octobre 2017: Réunion entre le délégué interministériel à la reconstruction de Saint Martin et Saint Barthélemy Philippe Gustin et les socioprofessionnels de l'île à la Maison des Entreprises.



# 2018

C.C.I.

DE  
SAINT-MARTIN

JANVIER

Démission du Président  
Jean Arnell

JUIN

Le Mois des Banques

FÉVRIER

Angèle Dormoy élue  
Présidente

OCTOBRE

Visite du Président de la  
CMA Bernard STALTER



**ccism**  
Chambre Consulaire Interprofessionnelle  
SAINT-MARTIN



# DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 2018

5 505

COMMERCE  
&  
INDUSTRIE

## STOCK

7 629 soit  
une  
progression  
de **+10,9%**

2 067

MÉTIERS  
&  
ARTISANAT

38

AGRICULTURE



## Communiqué du Président de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin le 25 Janvier 2018

Mesdames et Messieurs les membres de la CCI de Saint-Martin,  
Chers toutes, chers tous,

Comme vous le savez, depuis le 4 Juillet 2014, j'assume les responsabilités de Président de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin. Je suis pleinement conscient et reconnaissant de l'honneur qui m'est fait, de la confiance qui m'a été accordée et des devoirs qui sont attachés à cette fonction.

J'ai toujours agi, depuis mon élection, pour la sauvegarde des entreprises existantes, l'accompagnement des entreprises tout au long de leur cycle de vie et pour un développement économique territorial. Toutefois, il y a une incohérence entre les challenges économiques qui pèsent sur les entreprises Saint-Martinoises, les missions de la chambre et les moyens budgétaires nécessaires pour les remplir – soit un budget annuel de 1,5 million d'euros.

Dans le plus strict respect de nos missions consulaires, qui n'ont jamais cessés d'être le fondement de ma relation avec les élus de la chambre, les organisations patronales, les associations de commerçants, les élus territoriaux, les parlementaires et l'Etat, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de focaliser mon action sur la sécurité juridique et la pérennité financière de la chambre ainsi que des sujets macroéconomiques compte tenu de la situation économique de Saint-Martin. A mon sens, j'ai mené ces actions en toute transparence et vérité depuis trois ans et demi.

Après plusieurs années de consultations avec l'Etat sur la compensation financière des missions que nous menons, et avec la Collectivité de Saint-Martin sur un partenariat pour l'appui aux entreprises et au territoire ; je déplore qu'aucune solution n'a été apporté pour la pérennité financière de la CCISM.

Dans les circonstances actuelles, je considère ne pas être en mesure d'assurer la pérennité de la chambre et de mener à bien les actions de notre plan de mandature.

a) Premièrement, face à l'Etat, garant de l'ordre public économique

- 5 millions d'euros, c'est le montant du préjudice pour non compensation des missions consulaires sur la période 2010-2017,
- INSEE, pas de statistiques économiques (enquête activité, budget de famille, multiplicateur budgétaire...),
- RCS, Saint-Martin reste dépendante du RCS de la Guadeloupe,
- Moins 300 (sur 7.234) entreprises ont pu bénéficier des aides au redémarrage Post Irma,
- EUR, aucun dispositif pour compenser les pertes relatives à une économie dollar dans une zone euro,
- EMPLOI, aucune mesure pour compenser notre inéligibilité au CICE et la nécessité de réduire le coût de l'emploi pour les secteurs hyper concurrentiels (hôtellerie, commerce de détail BTP).



b)Deuxièmement, face à la Collectivité de Saint-Martin (COM) qui, en 11 années d'existence, n'assume toujours pas sa compétence (régionale) en matière de développement économique territorial avec notamment un schéma de développement économique avec des politiques sectorielles, l'alignement d'un plan de formation professionnelle (non-qualifiés, métiers d'aujourd'hui et de demain), la mise en place de mesures fiscales incitatives... ce qui requièrent un vrai partenariat Collectivité-Entreprises.

- Depuis la réforme (locale) de la taxe professionnelle, la DLCP remplace la TA-TP et nos recettes fiscales ont été divisé par 4. Par ailleurs, aucun financement n'existe pour la chambre d'agriculture (anciennement une quote-part de la TFNB) ;
- La COM Saint-Martin ne compense pas nos pertes de recettes (seulement 180K€ de recettes fiscales en 2017) et la collectivité exige, depuis Décembre 2016, le remboursement des salaires des agents mis à disposition soit 280K€ par an ;
- Les travaux de réparations, d'aménagements et d'ameublement de la Maison des entreprises sont estimés à 450K€.

**Par conséquent, je prends mes responsabilités en vous présentant ma démission en tant que Président de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) et membre de son Assemblée Générale.**

J'éprouve une vraie reconnaissance envers les élus de la chambre particulièrement les Présidents VIAENC et TACKLING, ma Vice-Présidente Angèle DORMOY pour son soutien et son engagement, Dorvan COCKS, Gary PAGE et Julien GUMBS pour leurs contributions dans les dossiers agriculture et pêche, Frederic ERB et Peter pour leurs contributions sur la l'attractivité et la sécurité du commerce en centre-ville, Bulent GULAY pour ces travaux sur la filière nautique, les membres actifs, les associations de commerçants, les organisations patronales et les agents de la chambre avec lesquels j'ai collaboré, pendant ces huit années et demie.

Je vous remercie, à nouveau, pour votre engagement auprès des entreprises Saint-Martinoises ainsi que la confiance et le respect que vous avez accordé à ma Présidence.

Je suis attaché à Saint-Martin et je continuerai à investir et agir pour redonner la confiance d'entreprendre aux Saint-Martinois.

Président de la CCI de Saint-Martin  
Jean ARNELL





## Angèle Dormoy, élue Présidente de la CCI Saint-Martin 16 Février 2018

« La richesse d'un territoire tient de sa capacité à créer des emplois, et à préparer et anticiper son avenir économique et social. »

1ère vice-présidente de la CCISM sous la mandature de Jean ARNELL, Angèle DORMOY est élue Présidente de la CCISM à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Février 2018.

« Il n'y aura pas de révolution, car nous travaillons dans la continuité d'un programme de mandature établi par tous les élus de la Chambre, et ainsi, les missions, responsabilités et engagements de la CCISM demeurent les mêmes. » dit Angèle DORMOY.

La démission de Jean ARNELL a permis de mettre en exergue les difficultés structurelles et financières de la CCISM.

Ces difficultés n'ont pas disparu avec sa démission, et il convient donc de mettre en place une stratégie de restructuration qui démontrera notre résilience, et notre capacité à impulser une relance économique dans notre territoire.

« Les dernières semaines ont été riches en rencontres et réunions de travail avec les instances de tutelle. Nos premières discussions furent en priorité avec la Collectivité. Nous solliciterons des audiences auprès des services de l'État afin de poursuivre les travaux entamés permettant un nouveau souffle pour nos entreprises Saint-Martinoises. »

Suite aux engagements pris par la Collectivité, elle a établi une feuille de route de mandature, avec les priorités qui se déclinent selon plusieurs grands axes :

### 1. Créer les bases d'une situation financière et structurelle pérenne pour la CCISM

Il est impératif que la Collectivité de Saint-Martin soutienne financièrement la CCISM particulièrement à court terme (Juin 2018) et de manière pérenne après les dispositions prises dans la réforme fiscale. Un budget complémentaire est indispensable dans le but de financer les missions d'appui aux entreprises de la CCISM. La révision des statuts de la Chambre est un point crucial que la nouvelle Présidente à l'intention de porter à l'ordre du jour du prochain conseil territorial.

### 2. Un appui pour la sauvegarde des entreprises et le maintien de l'emploi

L'impact de l'ouragan IRMA sur notre économie déjà fragile n'est plus à démontrer. Il faut soutenir les travailleurs indépendants, laissés pour compte par les dispositifs d'aide d'urgence déployés sur notre territoire. Des mesures de soutien à la trésorerie de nos entreprises passant par l'annulation des dettes sociales au 30 Juin 2017 et un étalement des charges fiscales sont à étudier.





### 3. Soutien aux différentes filières

Toutes les filières ont été impactées par l'ouragan, et il convient d'établir un audit afin de proposer un soutien à la mise en place de mesures pour la relance économique du territoire.

Le soutien aux investissements, l'information, la Formation, la professionnalisation de l'Artisanat et le renforcement du Small Business Act présenté en Juin 2015 sont tous des points sur lesquels la CCISM compte continuer à faire entendre la voix des entrepreneurs et défendre leurs intérêts.

#### A propos d'Angèle DORMOY

Après des études réussies dans la Gestion d'Entreprise à l'Institut d'Administration des Entreprises de Bordeaux, Angèle DORMOY revient à Saint-Martin, son île natale, titulaire d'un DESS de Gestion et à l'administration des Entreprises, ainsi que d'Une Maîtrise LEA (Langues Étrangères Appliquées), obtenus respectivement en 1994 et 1993.

Elle débute sa carrière professionnelle en 1994 en tant que Chargée d'Opérations à la SEMSAMAR (Société d'Économie Mixte de Saint-Martin) où elle travaillera pendant huit ans. Elle crée sa première société de transports en 2002, et depuis a développé et créé plusieurs sociétés dans des domaines aussi divers que variés.

Elle milite depuis plusieurs années, pour transmettre sa passion de la gestion et promouvoir la création d'entreprises à Saint-Martin. Experte judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Basse-Terre, Présidente de la FTPE, membre du Conseil Économique et Social, membre du Lions Club Oualichi sa volonté est de s'impliquer dans le développement de l'île de Saint-Martin à tous les niveaux.



### Guichet Conseil Entreprises :

L'Ordre des Experts-Comptables de la Guadeloupe et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, en partenariat avec le Sous-préfet délégué aux Iles du Nord, Dominique JANE, en charge de la relance économique de Saint-Martin et la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin ont mis en place une cellule pour un accompagnement technique des entreprises sinistrées et la reprise post-urgence de l'activité économique Saint-Martinoise.

Ce dispositif spécifique s'intégrait dans une dynamique nouvelle au-delà de ce qui s'était réalisé. Il s'agissait concrètement d'un guichet social entreprises chargé de proposer des solutions adaptées à la situation des petites et très petites entreprises sinistrées de Saint-Martin. Les entreprises sinistrées de Saint-Barthélemy sont aussi concernées.

Les permanences gratuites été organisées au sein de la Maison des Entreprises, à raison de 30 minutes d'entretien avec une inscription par mail au préalable.

Dates : 17 Mai, 31 Mai,

- Entrepreneurs rencontrés : 12 entrepreneurs



Artisans, commerçants, professionnels du Tourisme...vous êtes en difficulté? Bénéficiez d'une consultation gratuite pour vous aider à redémarrer votre activité!



### PERMANENCE le 31 MAI 2018

#### GUICHET CONSEIL ENTREPRISES

Inscription obligatoire

par mail: [conseil@ccism.com](mailto:conseil@ccism.com)



0590 83 86 55  
0590 87 84 42



Maison des Entreprises  
10 rue Jean Jacques Fayel  
97150 Saint-Martin  
[info@ccism.com](mailto:info@ccism.com)



L'expert-comptable, à vos côtés  
pour vous conseiller et vous  
accompagner

L'île de Saint-Martin a subi, le 06 septembre 2017, le cyclone IRMA (cyclone classé en catégorie 5 plafonnée) d'une violence sans précédent, suivi du cyclone MARIA. La conjonction de ces deux cyclones a entraîné des dégâts considérables sur le parc immobilier de l'île (à hauteur de 95 %) figeant temporairement l'économie de Saint-Martin durant plusieurs mois.

Les Chefs d'entreprise ont donc été confrontés à des problématiques exceptionnelles liées à ces phénomènes irrésistibles, insurmontables et imprévisibles dans leur intensité, outre la chute drastique de leur trésorerie.

De nombreuses questions juridiques ont émergé, occupant un temps administratif considérable pour les employeurs.

C'est dans cette conjoncture que l'Ordre des Avocats du Barreau de Guadeloupe, St Martin et St Barthelemy et la CCISM se sont associés pour la mise en œuvre d'une série de conférences-débats à la Maison des Entreprises tout au long du mois de Juin. Ouverte au public, les chefs d'entreprises et/toutes personnes concernées y étaient invités à venir s'informer et échanger autour des thèmes suivants :

- Mesures sociales d'urgence
- Gestion des dossiers assurances
- La sous-traitance

Dates : 31 mai, 22 juin, 29 juin

Entrepreneurs rencontrés : une trentaine



**CONFÉRENCE DÉBAT**  
vendredi 29 juin 2018  
10h00 à 12h00 à la Maison des Entreprises



**THÈME : LA SOUS-TRAITANCE**  
VENEZ NOMBREUX VOUS INFORMER ET ÉCHANGER AUTOUR DES  
DISPOSITIFS MIS EN PLACE ET BÉNÉFICIER DES CONSEILS ET DE  
L'ACCOMPAGNEMENT DE PROFESSIONNELS.

## Le Mois des Banques :

La CCI Saint-Martin et la FTPE de Saint-Martin et Saint-Barthélemy s'associent pour « le mois des banques BUSH TEA NETWORKING », tous les jeudis du mois de Juin.

Dans un format petit-déjeuner détendu propice aux échanges, les séances animées par un porte-parole de chaque établissement bancaire de l'île, débutaient avec une présentation, suivie de questions réponses.

Visant à améliorer la relation client/banquier, l'objectif principal de ces rencontres était de fournir aux participants des informations précises sur les questions de financement, les garanties disponibles en matière d'investissements, les dispositifs Post-Irma et la gestion du quotidien de manière générale.

Dates :

7 juin 2018 : Crédit Mutuel

14 Juin 2018 : LCL

21 Juin 2018 : CEPAC

28 Juin 2018 : Bred



## Table ronde (5 mars 2018):

Table ronde à la Maison des entreprises Mme Annick Girardin, Ministre des Outre-Mer, M. Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, M. Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, Ministre de la Transition écologique et solidaire et M. Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, M. Daniel Gibbs, Président de la Collectivité Territoriale de Saint-Martin, Mme Angèle Dormoy, Présidente de la CCISM, représentants des socio-professionnels.



## Présentation du guide de bonnes pratiques pour la construction et la réhabilitation de l'habitat:

Présentation en collaboration avec la Délégation Interministérielle pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin aux socioprofessionnels lors d'un évènement.

Cette rencontre visait à sensibiliser tous les professionnels et acteurs de la reconstruction à l'importance et aux enjeux du guide afin d'œuvrer à la démocratisation de ces bonnes pratiques.

Date : 6 juillet 2018

Professionnels présents : 40

The poster features a central yellow box with the event title and date. To the left, a green box identifies the venue as Hotel Mercure St Martin Marina & Spa. To the right, another green box indicates the start time as 18h00. At the top, logos for CCISM and the French Interministerial Delegation are displayed. The bottom of the poster includes the RSVP contact information.

**ccism**  
Chambre Consulaire Interprofessionnelle  
SAINT-MARTIN

**La Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin  
et la Délégation interministérielle pour la reconstruction  
des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin  
vous invitent**

**Liberté • Egalité • Fraternité**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE  
POUR LA RECONSTRUCTION DES ÎLES  
DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

**PRÉSENTATION DU GUIDE DE  
BONNES PRATIQUES POUR LA  
CONSTRUCTION ET LA  
RÉHABILITATION DE L'HABITAT**

**06  
07  
2018**

**HOTEL  
MERCURE  
ST MARTIN  
MARINA  
&  
SPA**

**À PARTIR  
DE  
18H00**

**RSVP  
M MAXWELL@CCISM.COM**

## Conseil Maritime Ultramarin Bassin Antilles :

La Direction de la Mer de Guadeloupe organisait le premier séminaire sur le document stratégique du bassin (DSB) du conseil maritime ultramarin du bassin Antilles (CMUBA) le 14 juin 2018. Tenu à Fort-de-France en Martinique le séminaire réunissait des représentants de la Direction de la Mer et autres administrations de la Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin et de Saint-Barthélemy dont METIMER.

L'élaboration des premières orientations stratégiques pour la mer et le littoral à l'échelle du bassin Antilles étant l'objectif premier, la journée fut organisée en deux temps:

tables rondes sur les thématiques suivantes:

1. environnement marin / risques / éducation
2. ports / trafic maritime / croisière
3. recherche / filières innovantes

présentation à l'ensemble des participants des travaux effectués dans la matinée

Les groupes de travaux avaient pour mission d'évaluer les enjeux de chacune des thématiques abordées dans le but d'établir les axes stratégiques à inscrire au DSB puis d'élaborer les plans d'actions.

Monsieur Bulent GULAY, membre de la commission spécialisée "Nautisme" du CMUBA pour la CCISM était accompagné de deux membres de l'association afin d'assurer une couverture complète des thématiques abordées.

Date : 14 juin 2018



## Biennale 2018 de la Conférence Inter-Régionale des Métiers et de l'Artisanat (COIREMA) :

La CCISM était présente à la Biennale 2018 de la Conférence inter-régionale des Métiers et de l'Artisanat (COIREMA) à Saint-Pierre & Miquelon, organisée sous l'égide de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA).

Cinq jours de séances de travail, du 17 au 21 septembre, auxquels participent les 11 territoires d'outre-mer dont Saint-Martin, pour partager les expériences et les bonnes pratiques, proposer des pistes d'amélioration pour l'artisanat Outre-mer et conforter les liens entre les Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Outre-mer et de métropole.

Dates : 17 au 21 septembre 2018



**Fonds de Nationale de Solidarité des Chambres de Métiers et d'Artisanat:**

Angèle DORMOY, Présidente de la CCISM et Bernard STALTER, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et d'Artisanat ont reçu 21 entrepreneurs artisans bénéficiaires du Fonds de Solidarité des Chambres de Métiers et d'Artisanat lors d'une cérémonie informelle organisée à la Maison des Entreprises le lundi 1er octobre. Peu de temps après le passage de l'ouragan Irma le réseau des Chambres de Métiers et d'Artisanat s'était organisé afin de venir en aide aux artisans de Saint-Martin. Monsieur STALTER s'était alors engagé à venir aux Antilles. Après une matinée consacrée à plusieurs visites de terrain Monsieur STALTER a pris le temps d'échanger avec les professionnels présents et de les assurer du soutien du réseau. Cette deuxième vague d'attribution porte le nombre des bénéficiaires à 50.

Date : 1 octobre 2018

Artisans bénéficiaires : 50





## 11 Mai 2018

La Présidente de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin, Angèle Dormoy, recevait les associations de chauffeurs de taxis afin d'évoquer avec eux les perspectives d'évolution de la filière.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus globale, menée en partenariat avec la Collectivité et son Office du tourisme, vis-à-vis des opportunités d'harmonisation et de coopération avec la partie hollandaise quant à l'accueil des touristes, la formation conjointe ainsi que les relations entre chauffeurs en particulier.

De manière plus vaste, la Présidente Dormoy souhaitait échanger avec les chauffeurs de taxis autour des difficultés d'exercice de la profession et de la nécessité de mieux la structurer au bénéfice des chauffeurs de taxis et de leurs entreprises d'une part, et des usagers d'autre part.

Après plus de deux heures de débat passionné, les participants ont entériné leur volonté de travailler ensemble et de manière régulière à la mise en place de solutions concertées, adaptées et qualitatives avec un objectif partagé : celui d'être prêt pour le début de la prochaine saison touristique !





# 2019

JANVIER

Rencontre des  
Socio-Professionnels

JUILLET

Be a Boss

AVRIL

Le Mois de la Digitalisation

OCTOBRE

10 ans de la CCISM





# DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 2019

5 816

COMMERCE  
&  
INDUSTRIE

## STOCK

8 117 soit  
une  
progression  
de **+6,6%**

2 263

MÉTIERS  
&  
ARTISANAT

38

AGRICULTURE

### Une nouvelle identité visuelle

Dans l'objectif de mieux s'inscrire dans le réseau national des CCI de France tout en sauvegardant sa particularité, à savoir, trois Chambres en une, la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin adopte une nouvelle identité visuelle.



## Un nouveau site internet

Ouvert en juin 2010, ccism.com a été le premier site dédié aux activités consulaires de Saint-Martin. Il n'y avait, avant cette date, aucune autre source d'informations que le site de la CCI de Basse-Terre. Le but de ce premier site était donc d'améliorer la communication avec les ressortissants ; augmenter le niveau de diffusion des informations, activités, évènements, avis ; expliquer en français et en anglais, ce que fait la CCISM, pourquoi elle le fait et comment elle le fait ; augmenter les capacités et lieux d'échanges directs de la CCISM avec ses ressortissants.

Il s'agissait également d'affirmer l'autonomie de la CCISM, son identité attachée au territoire de la Collectivité, totalement intégrée à l'économie locale. Il s'agissait aussi d'augmenter la réactivité et la notoriété de l'institution.

Les principales fonctionnalités intégrées à la première version sont : agenda, téléchargements, forum, moteur de recherche, liens partenaires, vidéos, liens actualités, espace de travail collaboratif (réservé administration et élus), messagerie instantanée pour les collaborateurs, forum dédié aux élus.

The screenshot displays the website for the Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM). At the top right, there is contact information: CCISM, Maison des Entreprises, 10 Rue Jean-Louis FAYET, Courbeville, 97150 Saint-Martin, with phone numbers 00 59 87 86 42 and 05 96 87 81 19. The header features the CCISM logo and the text 'Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin'. Below this is a navigation bar with links for Accueil, La CCISM, CFE, Actualité, Téléchargements, and Contact, along with a search bar. A secondary bar offers 'Documents pdf à disposition', 'Nos flyers', and 'Invitations'. The main content area is titled 'Le mot du Président' and discusses the 'Contrat de développement État-Collectivité'. It includes a photo of officials and lists key orientations such as infrastructure development, sports facilities, and tourism valuation. A sidebar on the right contains a Facebook link, a login section for 'mmaxwell@ccism.com', and a 'TAXE D'APPRENTISSAGE COLLECTE 2016' notice. At the bottom, there is a logo for 'ccism SAINT-MARTIN' and 'AGEFICE'.



Pourquoi un nouveau site? Le bilan tiré après neuf années d'exploitation est peu satisfaisant.

Plusieurs raisons à cela :

Pas de service (ressources humaines et expertise) dédié à temps plein pour l'administration générale, l'animation des forums, l'alimentation en informations, illustrations et la diffusion ou redirection de l'information. L'architecture du site elle-même, bien que complète, est lourde pour permettre une administration simple et fluide. L'ergonomie générale n'est pas assez épurée et les principales fonctionnalités restent peu accessibles. La communication globale autour du site, au sein et en dehors de la CCISM, n'a pas été suffisante dès son lancement et jusqu'à ce jour. Il n'y a enfin pas eu de démonstration / formation des élus et collaborateurs aux fonctionnalités du site. Ce constat motive la refonte du site de la CCISM. Il coïncide également avec la nécessité de prendre en compte les nouvelles ambitions de la CCISM pour le développement économique durable du territoire, mais également ses nouvelles compétences et ses objectifs pour l'avenir. Cette opération permet enfin d'intégrer toutes les nouvelles fonctionnalités en matière d'administration, de gestion, d'hébergement, de référencement afin de se rapprocher des standards et attentes des utilisateurs de sites institutionnels et consulaires.



Le nouveau site réponds à toutes les demandes citées ci-dessus. Il contient toutes les informations utiles à la vie des entreprises depuis leur création, en passant par leur développement, jusqu'à leur transmission ou fermeture. Il permet la prise de rendez-vous, l'inscription aux formations et événements de la CCISM, l'envoi automatisé de la newsletter de la CCISM et le formatage d'email marketing.

### Les rencontres des socioprofessionnels – Janvier 2019

Tous les ans la Présidence organise deux rencontres visant à réunir en un même lieu les élus de la Collectivité de Saint-Martin (COM), les élus de la CCISM et les socioprofessionnels du territoire.

Une rencontre se tient au mois d'Octobre avant le démarrage de la saison touristique et une autre en début d'année afin de souhaiter les vœux de la nouvelle année et rappeler les actions en cours ou à venir de la CCISM.

Il s'agit de l'occasion pour l'ensemble des socioprofessionnels d'échanger avec les représentants des institutions du territoire comme la Collectivité de Saint-Martin et la CCISM sur :

- L'état d'avancement des actions et autres opérations
- Les sujets d'actualité : Loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS), plan IRMA, investissement outremer, impacts économiques du PPRn ...
- Les propositions des socioprofessionnels pour dynamiser l'accompagnement et l'offre de la CCISM

### Les BUSHTEA, les GUAVABERRY Networking et les BUSINESS Lunch

La CCISM a lancé ses premiers BUSHTEA Networking, juste après le passage de l'ouragan IRMA. Le but premier était à l'époque d'apporter aux participants de ces rencontres les informations nécessaires pour relancer rapidement leurs entreprises dans les meilleures conditions ou se lancer dans l'entrepreneuriat. Les BUSHTEA Networking ont été conçu comme des moments d'échanges entre les porteurs de projets, les dirigeants d'entreprises et des experts ou conseillers de la CCISM. Les premières thématiques abordées étaient les suivantes :

- Marchés publics & dématérialisation
- Médiation de crédit
- Dispositifs BPI
- SAS & Sarl avantages et inconvénients
- Mois des banques
- Les financements pour la création, reprise et développement d'activités
- Les principales étapes de la création d'entreprises
- Formes juridiques des entreprises
- Gestion des sinistres en entreprise
- Défiscalisation et investissements productifs
- Les dispositifs d'embauche





Compte tenu du contexte particulier du COVID-19 et de la situation sanitaire, en 2020, la CCISM proposera des ateliers et autres rencontres en numérique. Il a été nécessaire d'investir dans les outils de communication et d'encourager les ressortissants à se familiariser avec le digital et ses outils. Une des priorités de la CCISM, comme cela a été le cas avec l'organisation du mois de la digitalisation en Mars 2019, est d'accompagner les ressortissants de la CCISM dans ce changement de paradigme auquel de nombreuses entreprises du territoire ne sont pas familiariser.

Les thématiques abordées seront toujours axées sur l'actualité et les préoccupations des entreprises de Saint-Martin. Il a été nécessaire d'investir dans les outils de communication et d'encourager les ressortissants à se familiariser avec le digital et ses outils. Une des priorités de la CCISM, comme cela a été le cas avec l'organisation du mois de la digitalisation en Mars 2019, est d'accompagner les ressortissants de la CCISM dans ce changement de paradigme auquel de nombreuses entreprises du territoire ne sont pas familiariser. Les thématiques abordées seront toujours axées sur l'actualité et les préoccupations des entreprises de Saint-Martin.



## La Nuit de l'Alternance

Une action portée par le Centre de Formation et d'Apprentissage (CFA) du Lycée Polyvalent des Iles du Nord le Lundi 13 Mai 2019. La CCISM était associée à cette action dans le cadre de ses missions de formation et de ses compétences de Chambre des Métiers et de l'Artisanat. La participation de la CCISM visait à :

- Présenter aux entreprises le dispositif de l'apprentissage, son fonctionnement, l'intérêt d'un tel dispositif pour une entreprise
- Sensibiliser les étudiants à l'apprentissage comme mode de formation diplômante



## La Semaine Ecole - Entreprise

Dans le cadre de la semaine École-Entreprise édition 2019 portant sur la thématique de l'Innovation sociale, la CCISM et la FTPE de Saint-Martin ont souhaité sensibiliser les jeunes du Lycée Robert WEINUM, établissement dirigé Mme BOREL Marlène à l'entrepreneuriat.

- 1ère STMG (2 classes) et 3 classes de terminal STMG
- 2 classes de première année de BTS : option Comptabilité gestion et option Gestion de la PME

De façon ludique, la CCISM et la FTPE ont fait découvrir leurs structures et leurs missions en mettant les jeunes en situation. Porteurs de projets le temps d'une matinée, ils ont dû identifier un besoin sur le territoire, proposer une idée de projet pour répondre à ce besoin, définir un modèle économique pour assurer leur rentabilité, trouver un nom d'entreprise et définir le statut juridique le plus à même de porter leur projet. Ces « 12 entreprises fictives » évoluaient dans les secteurs de l'habitat, la santé, l'énergie, la mobilité ou encore l'environnement. Cette initiative a révélé que la jeunesse saint-martinoise savait témoigner de créativité et du sens de l'observation du territoire. De belles idées de projets ont émergé de futurs entrepreneurs. La CCISM prévoit la reconduction de ce type d'actions.



## Colloque « L'engagement des femmes Outre-mer » - Les enjeux d'une gouvernance féminisée (Sénat 20 Février 2019)

Mme Angèle DORMOY en tant que chef d'entreprise et Présidente de la CCISM avait été conviée à intervenir dans le cadre du colloque organisé par la Délégation sénatoriale aux outre-mer et par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars.

Ce colloque ouvert par le discours de M. Gérard LARCHER (Président du Sénat) visait à mettre en lumière, l'influence et le rôle des femmes ultramarines dans le développement économique de leur territoire. Parmi les intervenantes il y avait des femmes engagées dans les organisations représentant le tissu entrepreneurial de nos outre-mer ; engagées dans le secteur agricole, secteur essentiel des économies ultramarines ; mais aussi, des femmes particulièrement audacieuses en matière d'innovation économique.

La valorisation et la promotion de l'entrepreneuriat féminin doivent être envisagées tout particulièrement à Saint-Martin en tant que levier de développement, de croissance et d'innovation financement.



### Be a Boss (Juillet 2019)

Cet évènement est une référence quand il est question d'entrepreneuriat au féminin à l'échelle nationale avec cinq étapes en région et une finale parisienne. En 2019, la Guadeloupe accueillait une étape à laquelle ont été conviés des membres féminins de la CCISM dont sa Présidente. L'objectif de leur participation était de mettre en lumière l'engagement des femmes de notre territoire. Objectif qui rejoignait celui des organisateurs de la manifestation :

- Booster l'ambition entrepreneuriale chez les femmes,
- Identifier les futures pépites régionales et nationales,
- Récompenser & Accompagner des sociétés innovantes et prometteuses.



### Les "Semaines de sensibilisation des jeunes : "Femmes et Entrepreneuriat" (février 2019 et 2020)

Cette manifestation portée à l'échelle nationale par l'Association 100 000 entrepreneurs a notamment été coordonnée par la CCISM pour sa mise en oeuvre à Saint-Martin. Il s'agit d'une opération visant à sensibiliser les jeunes



à l'entrepreneuriat féminin. La CCISM a accueillie 60 élèves (2 classes) qui avaient entre 13 et 25 ans et qui ont échangé avec 6 femmes entrepreneurs. Chaque entrepreneure échangeait pendant 30 mn avec un groupe de 10 jeunes sur :

- La notion d'entreprendre
- Le rôle de la femme dans ce secteur au travers l'expérience de l'intervenante, le monde professionnel"

### Road to Business (7 novembre 2019)

Action portée par la collectivité de Saint-Martin à laquelle était associée la CCISM et Initiative Saint-Martin Active, acteur directement concerné par le tissu entrepreneurial. L'objectif de cette opération était de permettre aux porteurs de projets et entreprises de trouver en un seul lieu :

- L'information dont ils ont besoin
- Le contact direct d'une personne référente apte à lui répondre ultérieurement.

Cette opération a également été l'occasion pour les participants de bénéficier d'un espace de networking entre les entreprises, les partenaires et les élus qui présents. Cette action a été un réel succès en ce qui concerne la participation de la CCISM



## Le Mois de la Digitalisation (Mars - Avril 2019)

Le mois de la digitalisation est un événement porté par les CCI de France. L'objectif de cet événement est d'accompagner la transformation digitale des entreprises à travers l'organisation d'ateliers qui doit permettre aux chefs d'entreprises de découvrir, approfondir, comprendre le numérique. Et ainsi de mieux les intégrer dans leur entreprise et stratégie commerciale.

La volonté recherchée par la mise en place de cette action par la CCISM est de créer un événement durant lequel les dirigeants d'entreprises peuvent obtenir des informations, des conseils et des solutions pour accroître leur compétitivité en misant sur le digital.

- Acquisition de matériels
- Informations et formations à l'utilisation des outils
- Informations et formations à l'utilisation des plateformes et autres réseaux sociaux

Dans le cadre de cette manifestation la CCISM et ses partenaires compte tenu des spécificités du territoire et de ses acteurs, mais aussi de la réglementation en vigueur (RGPD) ont proposé la tenue des ateliers suivants :

- La protection des données personnelles et numériques : les enjeux de la cybersécurité !
- Chefs d'entreprise: faite de l'informatique votre alliée
- Communiquer avec le digital et les réseaux sociaux (le E-commerce)
- Répondre aux appels à projets (FEDER, FSE, Marchés publics)
- E-formation / les métiers de la digitalisation / les écoles connectées



### Doing Business with the Chamber - SOS RADIO

Sur un territoire culturellement construit sur l'oralité, il était important pour la CCISM de penser son action en recherchant la proximité avec ses ressortissants ou porteurs de projets. Dans le cadre de cette réflexion et de cette démarche, la Présidente à animer une émission radio dont le but était d'aborder des thématiques qui concernaient directement les dirigeants d'entreprises et porteurs de projets du territoire. Parmi lesquels :

- L'entrepreneuriat au féminin
- Les formalités d'entreprises
- La fiscalité des entreprises
- Les financements pour les entreprises
- Comment faire face à la basse saison ?
- Comment préparer sa saison cyclonique ?
- La protection sociale du dirigeant d'entreprise
- Les Plans IRMA
- Les formations proposées par la CCISM

Étaient également conviés à ces interventions radio des partenaires socioéconomiques comme :

- Le Pôle développement économique dans le cadre de l'action Road to Business
- Le Pôle emploi sur la thématique aides au recrutement
- Initiative Saint-Martin Active sur son dispositif d'accompagnement et de financement des porteurs de projets





### Les 10 jours des 10 ans de la CCISM (Octobre 2019)

Le changement de statut juridique du territoire a bousculé le paysage institutionnel mais aussi la « chambre ». En effet, avant 2007 il y avait une délégation de la CCI de Basse-Terre avec du personnel mis à disposition sur le territoire de Saint-Martin. La CCISM a vu le jour en 2009 avec la particularité de réunir les compétences d'une Chambre des Métiers et de l'Artisanat, d'une Chambre de Commerce et d'une Chambre d'Agriculture. Un modèle hybride né de l'exiguïté et des contraintes du territoire de l'époque qui est devenu aujourd'hui une force. Un modèle vers lequel tendent les autres chambres nationales, suite aux récentes réformes. Pour fêter les 10 ans de la CCIS, un programme d'animations sur 10 jours sous le slogan « Les 10 jours des 10 ans de la CCISM » avait été défini. Un programme riche composé de :

- Conférence de presse :
  - Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Ordre des Avocats de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy
- Conférence débat
  - La CCISM de demain ?
  - Le taxi de demain et le digital
- Expo Photo
  - Les 10 premières années de la CCISM en photos
  - "Faces of Saint-Martin" dont le focus était Saint-Martin at work : avec l'accord et l'appui de la Collectivité de Saint-Martin
- Organisation de concours :
  - Starter Pack
  - Le Prix René MATHON

Cette célébration a également été l'occasion pour la CCISM de dévoiler sa nouvelle identité visuelle (nouveau logo) dans le cadre notamment de la mouvance du #10Yearschallenge. Cela faisait plusieurs mois que la CCISM travaillait sur son site internet. Un site internet plus intuitif disposant de fonctionnalités s'inscrivant en cohérence avec le projet de la CCISM de Demain. Le site internet permet aux porteurs de projets et ressortissants de :

- Prendre leurs rendez-vous directement en ligne
- S'inscrire aux formations que la CCISM propose
- Avoir accès aux dernières publications (Newsletter, Facebook ...)







### PPRN et acteurs économiques (Vendredi 7 Juin 2019)

Le milieu socioprofessionnel a rapidement alerté sur les « graves répercussions économiques » que pourrait avoir l'application du Plan de prévention des risques naturels (PPRN) sur le territoire. Pour la présidente de la CCISM, « ce PPRN est pire qu'Irma ». Le Collectif Interprofessionnel de Saint-Martin qui regroupe toutes les associations d'entreprises, le Patronat et la CCI de Saint-Martin (CCISM), a adressé une lettre au Président de la Collectivité de Saint-Martin et au Préfet, motivant sa demande pour la prise en compte de ses propositions à la révision du PPRN. Dont une demande d'évaluation de l'impact économique du PPRN et également de ses impacts environnementaux et sociaux.

Par ailleurs, il a été organisé des réunions de présentation de la révision proposée par la Préfecture, suivies de réunions de travail afin de construire une proposition alternative. Les chefs d'entreprises se sont réunis à plusieurs reprises et notamment le Vendredi 7 Juin 2019 à la Maison des Entreprises, et ont constaté la difficulté de communiquer entre les services de l'État, les chefs d'entreprises, leurs élus, tous pourtant au service des entreprises et du territoire.

L'absence de concertation sur les conséquences économiques de cette révision, qui aurait pu trouver sa pertinence dans une étude d'impact, préalable impérieux à un projet de reconstruction et d'expansion du secteur touristique, pierre angulaire de notre économie. Il est dommageable à chacun, de ne pouvoir communiquer de façon sereine et constructive, l'exemple choquant est celui de la relation entre l'État et la Collectivité, né au lendemain du changement de statut et qui n'a cessé de s'aggraver depuis Irma.

De nombreuses contributions et rapports ont été réalisés par les socio-professionnels, sans avoir reçu l'écoute espérée. C'est la raison pour laquelle la CCISM a contribué à l'enquête publique, bien que le délai

imparti n'ait pas été à la hauteur des enjeux. Une de nos premières requêtes, serait d'obtenir un allongement du délai d'enquête publique, tout en ayant conscience de l'urgence de sortir notre territoire de la parenthèse actuelle, et ce avant la prochaine saison cyclonique.

Souvent consultés tardivement ou pas du tout sur des sujets relevant directement de leurs missions, les socio-professionnels de Saint-Martin, souhaitaient « pouvoir compter sur une collaboration plus forte » avec l'État sur les dossiers stratégiques pour lesquels ils mènent des combats solitaires.

Pour exemple la création d'un Institut Territorial de la Statistique et d'Études Économiques et plus largement la tentative de définition d'une planification de développement économique durable, solidaire et inclusif s'appuyant sur des politiques sectorielles concertées, aurait trouvé tout son sens dans cette phase de révision du PPRN. Proposition qui a d'ailleurs été faite dans une lettre adressée à la Collectivité et à la Préfecture.



## Le PPRN et son nouveau plan de zonage :

- Quel est le modèle prévisionnel qui permet de déterminer un tel niveau de risque (IRMA) ?
- Notre risque, diffère-t-il du reste de l'arc Antillais (Guadeloupe, Martinique, St Barth) ?
- De manière générale, quelles sont les responsabilités de l'État dans sa compétence « ENVIRONNEMENT » et comment s'articule-t-elle avec celle de la Collectivité, notamment en termes de protection de la population ?
- Quel nouveau modèle économique pour Saint-Martin, si la construction de 2.000 nouvelles chambres d'hôtels et la réalisation d'activités économiques sont compromises sur le littoral ?

L'ensemble de ces réflexions et questions autour de la révision du PPRN, a alimenté de riches débats et ont été partagés avec les commissaires enquêteurs. Un travail important, d'analyse et de concertation a permis de mettre au jour un certain nombre de pistes de travail et de propositions.

<p><b>JUSTICE</b></p> <p>18 mois de prison pour avoir été complice d'un carjacking</p> <p>PAGE 5</p>	<p><b>ENVIRONNEMENT</b></p> <p>Comment devenir bénévole pour le suivi des tortues marines</p> <p>PAGE 5</p>	<p><b>ÉVÈNEMENT</b></p> <p>Kassav en concert pour la soirée «Night of the Hit Makers», ce vendredi</p> <p>PAGE 6</p>	
--	---	--	---

0,50 € Jeudi 25 Avril 2019 - N° 3539

# Le Pélican

Le Quotidien de l'île de Saint-Martin, Antilles Françaises St. Marc

**ANGÈLE DORMOY**



## «Ce PPRN est pire qu'Irma, pour l'économie de Saint-Martin»

La présidente de la CCISM (Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint Martin) tire la sonnette d'alarme et dénonce les «*graves répercussions économiques*» que pourrait avoir l'application du Plan de prévention des risques naturels sur le territoire. Pour Angèle Dormoy, «*ce PPRN est pire qu'Irma*»

LIRE EN PAGES 2 ET

 <p><b>ECOFIP</b> Ingénierie &amp; Financement Outre-Mer Spécialisé dans le financement en décaissement industrielle pour les entreprises</p> <p>Agence ECOFIP îles du Nord - Immeuble du port BP 405 - Marigot - 97150 Saint-Martin, Local B4, 1er étage</p>	<p>Tel GHZALALE tgh@ecofip.com</p> <p>Josette PIERRE-LOUIS jpl@ecofip.com</p> <p>05 90 323 053 06 90 889 175</p>	<p>Cours du dollar</p> <p>1€ = 1.1224 \$ 1\$ = 0.8910 €</p>
---	--	---

## Saint-Martin à la une

**ÉCONOMIE.** Angèle Dormoy tire la sonnette d'alarme et dénonce les «*graves répercussions économiques*» que pourrait avoir l'application du Plan de prévention des risques naturels (PPRN) sur le territoire. Pour la présidente de la CCISM, «*ce PPRN est pire qu'Irma*».

## Les craintes de la CCISM sur les répercussions économiques du PPRN

KARIM ROSAZ

La seconde réunion publique se tenait mardi dans l'enceinte de la CCISM et a rapidement été annulée devant la protestation populaire. Angèle Dormoy, la présidente de la CCISM, qui a proposé que cette seconde présentation du Plan de prévention des risques naturels (PPRN) soit reportée, souhaite aujourd'hui avertir les habitants de Saint-Martin mais surtout les socioprofessionnels sur le processus en cours afin que le plus grand nombre soit informé : «*je suis une enfant de Saint-Martin, le futur de ce territoire me tient à cœur. J'ai été la sonnette d'alarme. On nous avait réservé un nombre limité de places dans la salle de la CCI. L'Etat ne s'attendait pas à tant de personnes à cette réunion. La population a décidé d'interrompre la réunion et je suis satisfaite que cette présentation n'ait pas eu lieu et ne comptera donc pas comme le second rendez-vous obligatoires.*»

### LE SECTEUR DU TOURISME DIRECTEMENT AFFECTÉ

Angèle Dormoy appelle aujourd'hui à ouvrir un large espace de rencontre et de échanges avec les services de l'Etat autour de la planification de ce PPRN. «*Nous pouvons maintenant entamer les discussions avec l'Etat pour savoir quelles sont les propositions pour les Saint-Martinois et surtout quelles sont les propositions pour les chefs d'entreprise. Car attention, il est important de souligner que ce PPRN va toucher les chefs d'entreprise dans le tourisme mais aussi dans pratiquement tous les secteurs d'activités qui existent sur l'île. Angèle Dormoy estime que l'économie de Saint-Martin pourrait être touchée à 60 % «*par ricochet*» par l'application du PPRN : «*je tiens absolument à alerter sur les conséquences économiques. Nous vivons sur une île touristique, je parle du secteur touristique dans sa globalité, des hôteliers aux taxis. Quand on regarde autour de nous, dans un arc antillais essentiellement anglophone, les pays sont pas les mêmes normes que nous. Ne pas construire ou reconstruire en bord de mer, c'est enlever la possibilité aux touristes de profiter du «*beach front*». Nous ne sommes pas les seuls dans la région à avoir des plages. Je ne mets pas en balance la sécurité et l'économie. Mais nous savons bien que les endroits qui sont réservés aux commerces ne seraient pas habités en cas de phénomène cyclonique. Le PPRN tel qu'il**



Angèle Dormoy était présente lors de la seconde réunion publique qui a finalement été annulée.

est présenté aujourd'hui, c'est un élément qui va détruire tout le travail que nous avons fait depuis 10 ans. Déjà l'économie a été malmenée par Irma et ce PPRN devient à mon sens pire qu'Irma pour les chefs d'entreprise de Saint-Martin.

### UN PPRN TOILETTEMENT DÉCONNECTÉ

Pour Angèle Dormoy, l'application de ce Plan de prévention des risques naturels est totalement déconnectée des réalités économiques du territoire : «*aujourd'hui nous subissons économiquement les conséquences d'un cyclone qui sont pires que le passage de l'ouragan lui-même. Mettre en place un PPRN tel qu'il est aujourd'hui*

avec une ligne de côte à plusieurs dizaines de mètres des plages, c'est une ineptie totale». La présidente de la CCISM demande que l'élaboration du PPRN soit réalisée avec «*tout le monde*». Angèle Dormoy voudrait que soient sollicités les chefs d'entreprise, la population, la CCISM : «*même s'il s'agit d'une compétence de l'Etat, ce PPRN doit pouvoir entendre la population et entendre le monde économique de Saint-Martin et ensuite s'adapter. C'est le cas ailleurs. Il y a quelques années, la Seine était en crue, les commerces n'ont pas été interdits de se réinstaller. Pourquoi nous stigmatiser ? Nous sentons que nous sommes châtés alors que nous ne faisons que vouloir conti-*

ner à exister. Il y a l'histoire des terrains de Saint-Martin. Il faut comprendre Saint-Martin dans sa globalité et travailler avec chaque entité pour pouvoir sortir un PPRN qui tiennent la route». La CCISM demande donc à l'Etat et aux services de l'Etat que les socioprofessionnels soient concertés dans la mise en œuvre du Plan de prévention des risques naturels : «*la CCI est ferme sur ce point. Nous allons mettre tout en œuvre pour que ce PPRN soit modéré ou retravaillé. Il est impossible aujourd'hui de mettre en place un élément aussi important économique et socialement pour notre territoire sans écouter les voix de la société saint-martinaise.*»

## Pôle emploi

L'action de formation préalable au recrutement (AFPR) permet à un demandeur d'emploi de compléter ses compétences pour répondre à une offre d'emploi avant son embauche. En 2019, La Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) saluait la mise en place des mesures exceptionnelles créées pour notre territoire et Guadeloupe en faveur de l'emploi.

Ce dispositif national visait à encourager la relance économique suite au passage des ouragans IRMA et

Maria sur nos îles. Aujourd'hui, juste après la sortie de confinement, alors qu'il est question de relance des activités économiques, la CCISM était alerté par les chefs d'entreprises consécutivement aux difficultés de mises en place de ces mesures d'aides à l'embauche et pour certains un refus non circonstancié. La CCISM s'est renseignée et a compris qu'il s'agissait d'un problème technique qui générait des blocages informatiques. La prise en main manuellement est refusée par pôle emploi et les dossiers des entreprises sollicitant ce dispositif ne sont pas validés.

Dans le contexte actuel où les dirigeants d'entreprises essayaient de maintenir leurs structures en activité force est de constater que les blocages demeurent et ne permettent pas aux entreprises désireuses de s'inscrire dans le cadre de ce dispositif de se projeter pour sauver une économie largement sinistrée. La CCISM restait à disposition du Pôle Emploi pour étudier toutes mesures permettant la lever de cet obstacle technique.



## Convention avec COCI

En Juillet 2019, la CCISM et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sint-Maarten se rencontraient pour définir un cadre de collaboration qui permette à la fois de porter et défendre les intérêts de leurs ressortissants respectifs mais surtout qui vise à :

- Identifier les défis et autres difficultés entravant le développement économique des entreprises de nos territoires respectifs.
- Identifier les axes qui permettront de développer des solutions communes et ainsi mutualiser les ressources financières et humaines dans l'intérêt des entreprises de l'île dans sa globalité.

Cette rencontre a donné lieu à la formalisation de la relation par la signature d'un MOU (Memorandum of Understanding) soit une convention partenariale.





# 2020

JANVIER

Lancement du prix  
"René Mathon"

MARS - MAI

Guichet Unique  
Covid-19

FÉVRIER

Signature convention  
CGSS

AOÛT

Conférence de presse  
COCI



**CCISM**

CHAMBRE CONSULAIRE INTERPROFESSIONNELLE

**SAINT-MARTIN**



# DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 2020

6 112

COMMERCE  
&  
INDUSTRIE

## STOCK

8 555 soit  
une  
progression  
de **+5,4%**

2 405

MÉTIERS  
&  
ARTISANAT

38

AGRICULTURE

### Le Prix René MATHON (10 Janvier 2020)

Le « Prix de l'Entrepreneur René MATHON » a pour objectif de (i) Sensibiliser de jeunes entrepreneurs à l'anticipation managériale et décisionnelle, pour gérer les situations connexes à la technicité de leur activité, (ii) Valoriser, promouvoir la dynamique économique du territoire, (iii) Pérenniser et développer l'activité de jeunes entrepreneurs, sur l'île de Saint-Martin. Le « Prix de l'entrepreneur René MATHON » est organisé par la CCISM (Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin), en partenariat avec :

- La FTPE (Fédération des Très Petites Entreprises)
- Initiative Saint-Martin Active- Le Barreau de la Guadeloupe-Saint Martin-Saint Barthélémy
- Tout organisme choisi à la discrétion de la CCISM permettant de promouvoir l'entrepreneuriat à Saint-Martin

Le 1er Prix du Jury permettait au gagnant de bénéficier de :

- Une visibilité via les médias locaux de son activité
- Un accompagnement par le comité de parrainage durant 4 trimestres (année civile 2020), composé d'experts comptables, d'avocats, de socio-professionnels (FTPE ; Initiative Saint-Martin) et d'un banquier.

L'accompagnement consistait à guider le lauréat ponctuellement (2 heures par trimestres dans le cadre d'une réunion avec le comité de parrainage), sur des points de blocage, en fonction de la compétence, de l'expérience, et du carnet d'adresse des membres composant le comité de parrainage.

Les membres directs du comité de parrainage étaient :


- La CCISM
- La FTPE
- Initiative Saint-Martin Active
- Le Barreau de la Guadeloupe-Saint Martin-Saint Barthélémy
- Les experts comptables
- Le Crédit mutuel



## Guichet unique COVID-19 (Mars - Mai 2020)

Conformément aux dispositions ministérielles instituant les CCI et CMA en tant qu'interlocuteurs de premier ordre avec les entreprises des territoires, la CCISM et ses équipes se sont mobilisés dès le Lundi 16 Mars pour mettre en place les moyens de communication rapides et fonctionnels à destination des ressortissants :

- Adresse mail le guichet unique COVID - 19 : covid19@ccism.com
- 4 personnes mobilisées dès le 16 Mars et 6 à partir du Lundi 23 Mars 2020 au sein de l'équipe salariée de la CCISM pour avoir un éventail de compétences.
- Lignes téléphoniques pour permanence avec l'équipe de la CCISM et permanence droite du travail avec notre conseillère technique – avocate
- Un tableau centralisant les demandes reçues tant par écrit que par téléphone dégageant le sujet abordé et les suites données.
- Fiches techniques pédagogiques d'information sur les dispositifs principaux avec renvoi sur les documentations d'origine permettant d'accéder aux sites concernés
- Actualisation journalière du site et des réseaux sociaux de la CCISM
- Proposition de courriers pour faciliter la mise en œuvre de l'activité partielle
- Veille journalière de l'état des dispositifs législatifs et réglementaires
- Interpellation des autorités concernées en fonction des problématiques soulevées par les ressortissants




## GUICHET UNIQUE ENTREPRISE

MESURES D'URGENCE COVID-19


La CCI St Martin met en place le "**Guichet Unique COVID-19**" avec des permanences téléphoniques dédiées aux entrepreneurs de 8h00 à 14h00.

The CCI St Martin implements the "**COVID-19 Guichet Unique**" with dedicated hotlines for entrepreneurs from 8.00 am to 2.00 pm.




**Contact Téléphonique**

0590 27 91 51  
0690 32 52 80  
0690 71 49 05  
0690 75 40 17  
0690 63 48 34



**Email**

covid19@ccism.com



**Par Voie Postale**

10 rue Jean Jacques Fayel  
Concordia, 97150 Saint-Martin



## Formations

L'année 2019 a essentiellement été dédiée à la structuration administrative du pôle formation et au développement de son catalogue de formation.

### Les objectifs du pôle formation :

Proposer des formations mobilisant les compétences et les qualités attendues pour entreprendre et évoluer professionnellement.

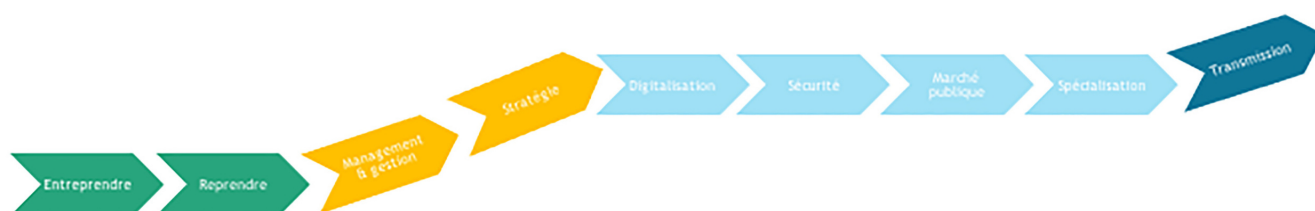
1. Permettre aux entreprises existant de se développer afin de ne plus miser totalement sur les investissements étrangers.
2. Pousser l'entrepreneuriat afin de faire revenir notre force vive (Saint-Martinois diplômés de grandes écoles, qui ne reviennent pas, mais contribue à l'économie d'un autre pays).
3. Améliorer la perception de nos jeunes locaux, au niveau de la République. Aider nos talents à se révéler et générer l'économie.
4. Donner à nos habitants les outils, les compétences et l'envie d'entreprendre sur le territoire.

### La cible de la CCISM :

- Entrepreneurs et Repreneurs
- Chef d'entreprise et Transmetteur
- Porteurs de projets
- Salariés

### Les formations de la CCISM :

- Les formations proposées par la CCISM sont basées sur le cycle de vie de l'entreprise.
- De ce raisonnement, nous avons établi 4 grands Cycles (parcours de formation) que nous souhaitons mettre en place ainsi que les types de formations que nous souhaitons y associer :





Pour la concrétisation de ce pôle formation, les équipes de la CCISM ont dû procéder à la conduite de plusieurs actions permettant sa structuration administrative parmi lesquelles :

- Embauche une chargée de gestion de projet dont la mission principale était de poser les jalons
- Enregistrement auprès des services de la DIECCTE pour être à nouveau agréé Centre de Formation agréé
- Étude sur les besoins et attentes des entreprises vis-à-vis de la formation
- Étude de l'offre concurrentiel en matière de formation sur le territoire
- BENCHMARKING : Guadeloupe, Martinique, CEM de SBH et Saint-Pierre et Miquelon
- Définition et validation de la stratégie du Pôle Formation
- Actualisation de la convention GRETA
- Identification de formateurs potentiels et centre de formation
- Mise à jour des contrats et conventions des formateurs
- La mise en place de formation de formateurs afin d'un nombre de formateurs
- Séances de travail et échanges pour adhérer au réseau Certification des Compétences en Entreprises (CCE) via l'affiliation de la CCISM aux réseaux CCI France, CMA – Modules, Réseau entreprendre
- Positionner la CCISM en tant qu'organisme habilitée à dispenser la mallette du dirigeant - AGEFICE
- Réunions de travail pour être certifié DATADOCK

En parallèle de cette période de structuration, le pôle de formation a dû intégrer l'entrée en vigueur de la loi PACTE notamment la suppression de l'obligation pour les artisans de suivre le Stage Préalable à l'Installation (SPI) en Mai 2019. Mesure qui a eu pour conséquence de réduire le montant des recettes de la CCISM à ce niveau. Obligeant le pôle à revoir également sa communication afin de trouver les arguments encourageant les porteurs de projets à se former en amont de la création d'entreprise même si cela n'était plus obligatoire. Malgré cela, le pôle formation de la CCISM a été en mesure de commercialiser plusieurs formations parmi lesquelles :

- Permis d'Exploitation
- HACCP
- Stage Préalable à l'Installation (SPI) qui a été remplacé par la Formation – Entreprendre (non obligatoire)

Le travail entrepris pour définir le catalogue de formation 2019 – 2020 a dû donner lieu à un réajustement du fait de la crise sanitaire qui a contraint à repenser la façon d’animer les formations tout en veillant au respect des gestes barrières et autres protocoles sanitaires permettant de lutter contre la propagation du COVID-19. Certains contenus ont également dû être revu pour tenir compte du nouveau contexte. La CCISM propose donc aujourd’hui, des formations intégrant l’enjeu de vivre et travailler avec le COVID-19 et ses conséquences (distanciation sociale ...), sont proposées comme pour le secteur de la restauration :

- COVID-19 - Hygiène et protocole sanitaire
- Les bonnes pratiques - personnels de salle
- Les bonnes pratiques - personnels de cuisine

Ou encore pour les entreprises ou porteurs de projets souhaitant développer leurs activités ou repenser leur commercialisation :

- Développement Commercial (français)
- Développement Commercial (anglais)
- Comptabilité et gestion
- Savoir analyser son bilan et compte résultat"
- Gestion des Stocks et des Ratios
- Découvrir les Réseaux Sociaux
- Stratégie de communication digitale
- Réseaux Sociaux

Des formations sectorielles :

- Taxis
- Facebook pour l’agence immobilière
- Mon agence sur les réseaux sociaux
- Passeur Pinel

Des Masters Class et autres ateliers :

- E-shop
- Préparer sa Présence Virtuelle
- Vitrine & Agencement
- Gestion de Crise
- Business Lunch
- Aventure Entrepreneur
- Prise de Photos/Story Instagram
- Sécuriser ses Ventas

LA CCI SAINT-MARTIN  
VOUS DONNE ACCÈS À

### des formations

ADAPTÉES TOUT AU LONG DU  
CYCLE DE VIE DE VOTRE  
ENTREPRISE



**Pôle formation CCISM**  
10 rue Jean Jacques Fayel  
97150 Saint-Martin  
formation@ccism.com | 0590 27 91 51



La CCISM est consciente qu’il y a un travail important à mener quant à la sensibilisation des dirigeants d’entreprises sur l’importance d’investir dans le développement de leurs compétences surtout dans le contexte actuel où les entreprises qui se développent sont celles qui s’adaptent aux besoins de leurs clients ou celles qui innovent leurs offres de services.

## Représenter et défendre les intérêts des entreprises

Amendement pour les investissements en faveur de la rénovation hôtelière à Saint-Martin : Le Sénat a adopté en date du 20 Novembre 2019, l'amendement portant sur l'augmentation du taux de réduction d'impôt, applicable aux investissements réalisés dans le domaine de la rénovation hôtelière, et ceci dans le cadre du projet de loi de finance pour 2020 (PLF). La Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin et ses ressortissants, saluaient cette première victoire pour Saint-Martin et encourageaient l'adoption de cette mesure par nos parlementaires en adressant un courrier à ces derniers mais également au ministère des outre-mers.

Deux ans après le passage de l'ouragan IRMA, Saint-Martin est encore aujourd'hui un territoire en souffrance et en reconstruction. La relance « économique » de l'île dépend notamment de la relance de l'activité hôtelière, tout en rappelant que la partie néerlandaise de l'île est plus qu'opérationnelle, là où le territoire français est encore loin d'avoir retrouvé ses capacités d'accueil habituelles.

L'île de Saint-Barthélemy a réussi également à récupérer une capacité d'accueil hôtelier forte, impulsée par notamment des investisseurs étrangers, déjà implantés sur l'île, ayant une forte capacité financière. Ceci n'était pas forcément le cas de notre territoire. L'île d'Anguilla bénéficie également d'investisseurs étrangers, soumis à des lois différentes, qui ont pu investir dans des complexes hôteliers de prestige.

Dans un tel contexte concurrentiel, la mobilisation et la participation d'investisseurs privés, sur le territoire de Saint-Martin, ne peut être envisagée sans la mise en place d'incitations fortes. Le taux de réduction d'impôt applicable aux investissements réalisés dans le domaine de la rénovation hôtelière à Saint-Martin est de 45,9%, contrairement aux autres départements d'outre-mer où il est de 53,22%. Il semble n'exister aucune justification à cette distinction de taux, à notre sens.

Cet amendement, voté pour l'instant par le Sénat, et qui doit être présenté à l'Assemblée Nationale, est donc un message fort envoyé par et à l'hexagone, pour inciter un redémarrage sain et pérenne de notre territoire, dynamisé par le secteur hôtelier, porteur d'emplois et d'un encouragement économique, impactant d'autres secteurs d'activité. Depuis plusieurs mois le territoire peine à se dynamiser et la CCISM est convaincue que l'amendement précité pourrait être un message d'espoir fort pour nos socio-professionnels, et notamment pour notre secteur hôtelier, et inévitablement en cascade, auprès des autres secteurs d'activité.



## Convention CGSS

La Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe et la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin affirment leur volonté commune de renforcer leur partenariat pour un accompagnement plus efficace des entreprises, commerçants et artisans de l'île de Saint-Martin dans la vie administrative et économique de leur entreprise. Le contexte de la reconstruction des logements et des infrastructures de l'île de Saint Martin après le passage de l'ouragan IRMA en septembre 2017 a, à la fois, engendré de fortes perturbations de l'économie de l'île mais aussi provoqué l'arrivée de nouvelles entreprises. Les circonstances rendent encore plus nécessaire la coopération rapprochée des acteurs institutionnels autour de l'entreprise.

Au regard de la distance géographique de plus de 250km du siège de la Caisse Générale de Sécurité Sociale et particulièrement des services en charge de la relation employeur, la CGSS exprime dans le cadre de cette Convention de Partenariat son intention de développer sur place un service de proximité, qui réponde aux attentes des entreprises et des travailleurs indépendants. L'intégration de la Sécurité Sociale du régime des Travailleurs Indépendants au sein de la CGSS à compter du 1er janvier 2020 ajoute à l'intérêt de faire évoluer à Saint-Martin la relation avec cette nouvelle catégorie de cotisants. Le partage d'actions de communication, d'informations, de partenariats variés entre la CCISM et la CGSS doit permettre un service plus attentionné et une gestion plus performante des missions respectives des deux Institutions en faveur des entreprises, des commerçants et des artisans saint-martinois.

Cette convention a permis dans un premier temps de réactiver le suivi et la concrétisation de plusieurs plans IRMA. Puisqu'en effet la CCISM avait constaté un faible nombre d'entreprises inscrites dans les moratoires IRMA alors qu'il s'agissait d'un dispositif devant leur permettre de sauvegarder leur activité. Mais aussi d'élaborer une communication conjointe notamment dans le cadre de la mise en place de webinaires en partenariat avec la cellule d'appui à la reprise d'entreprise (CARE). Dans le contexte particulier du COVID-19, le conventionnement avec la CGSS facilitera, nous l'espérons la concrétisation des plans COVID-19.



### Prêt Garanti par l'État (PGE)

La CCISM a assumé, suite à l'annonce par le Gouvernement et la Préfecture des îles du Nord, des dispositions de confinement, son rôle d'interlocutrice privilégiée des entreprises en relayant des informations aux entreprises de notre territoire et en identifiant également les situations de blocage que rencontrent nos entrepreneurs dans la mise en œuvre des mesures gouvernementales et locales. Un des principaux dispositifs mis en place par le gouvernement a été le Prêt Garanti par l'État (PGE). Dispositif qui doit permettre aux entreprises de couvrir leurs charges directes jusqu'à meilleure fortune (en vigueur jusqu'au 31/12/2020)

Dans le cadre du guichet COVID-19, la CCISM a recensé de nombreux retours d'entreprises qui rencontraient des difficultés à obtenir des retours de leur banques quant aux démarches qu'elles avaient entreprises. Les dirigeants se voyaient demander des pièces supplémentaires alors que les textes avaient défini le cadre de mobilisation du dispositif et la liste des pièces justificatives à fournir. Face au faible nombre de dossiers traités et de PGE octroyés sur le territoire de Saint-Martin.

La CCISM via sa présidente Mme DORMOY a fait une proposition d'harmonisation de la procédure de souscription du PGE en créant un formulaire type accompagné d'une notice synthétique à destination des entreprises. Ce dossier-type devrait être utilisé par toutes les banques et par tous les intermédiaires de banques, il a été travaillé avec un expert-comptable et regroupe toutes les demandes des banques installées sur nos territoires d'outremers (membre de l'ACCIOM).

Les effets de la crise sanitaire mais surtout les décisions prises par l'État représenté par la Préfecture de

Saint-Martin et de Saint-Barthélemy pour limiter les déplacements de la population ont eu de sérieuses conséquences sur les entreprises du nord et du sud de l'île. Ce constat a donné lieu à une conférence de presse le Jeudi 27 Août 2020. Les impacts économiques risquent d'être irréversibles pour bon nombre d'entreprises. Ces dernières ont « survécu » non sans peine à IRMA, au contexte de reconstruction qui

se poursuit et aux mouvements du PPRn du mois de Décembre 2019. L'objectif de la conférence de presse est de :

- Rappeler le contexte dans lequel nous avons rédigé la lettre ouverte communiquée aux différentes instances du territoire de Saint-Martin et Sint-Maarten
- Faire un état de l'impact de la crise sanitaire et de la fermeture de la frontière sur le tissu économique
- Rappeler l'importance de travailler dans la mise en place d'un plan de relance économique :
  - « Partagé » avec les instances de Sint-Maarten dans le cadre d'une démarche de coopération
  - « Concerté » avec les principaux intéressés c'est-à-dire les entreprises du territoire

L'année 2020 a été et demeure une année compliquée pour les entreprises de l'île. Pour ces raisons, il a été nécessaire que les chambres parlent d'une seule et même voix pour porter les revendications et les difficultés des entreprises qui subissent les conséquences de la crise sanitaire mais aussi les conséquences de la décision prise par l'État de mettre en place les contrôles aux frontières entre Saint-Martin et Sint-Maarten. Un courrier a été adressé aux institutions politiques des deux territoires signés par les présidents des deux chambres et visant à rappeler que nos dirigeants sont certes résilients mais, qu'ils ne peuvent rien contre des circonstances conjoncturelles. Nous partageons sur une seule et même île et les entreprises qui y évoluent bénéficient des atouts mais également des contraintes et décisions de nos gouvernements respectifs.

Notre territoire, ses entreprises ne s'en sortiront pas si nous n'adoptons pas une réflexion commune et partagée sur la COVID et la question de l'activité économique.





## Rapport QUALISTAT

Le 17 mars, la pandémie de Coronavirus a contraint le Président de la République à ordonner le confinement des populations. Cette mesure sanitaire n'a pas été sans effet sur l'activité économique qui s'en est trouvée ralentie dans certains secteurs, à l'arrêt dans d'autres.

Nombre de mesures ont été mises en place (Le prêt de trésorerie garanti par l'État, l'activité partielle, les mesures dérogatoires pour les congés payés, l'étalement ou le report des charges fiscales, la modulation du paiement des charges sociales ...) pour amortir les effets sur l'économie. Pour autant, la baisse, voire l'arrêt de l'activité économique s'est révélé préjudiciable dans un contexte économique insulaire, déjà fragilisé.

A la sortie du confinement, certaines entreprises ont pu apercevoir une lueur d'espoir. Toutefois, à Saint-Martin où le tourisme représente un pilier économique fort, la situation est encore fragile. La découverte de clusters du côté hollandais de l'île et la reprise des rotations avec les USA a conduit la préfète de Saint-Martin à fermer la frontière entre les deux côtés de l'île, affectant les relations sociales mais aussi et surtout le fonctionnement des entreprises du côté français habituées à commercer, s'approvisionner, livrer de l'autre côté. Avec cette fermeture, c'est autant de touristes du côté néerlandais qui ne fréquentent plus les restaurants, les magasins du french side.

La CCISM souhaitait :

- Évaluer la situation des entreprises en lien avec cette période de confinement,
- Prendre le pouls de l'activité dans la nouvelle période de transition amorcée le 11 mai, puis élargie le 22 juin 2020 ;
- Appréhender les répercussions de la fermeture de la frontière intérieure sur le fonctionnement et sur l'activité des entreprises.

A ce titre, elle a confié à un prestataire spécialisé une mission d'enquête auprès de ses mandants. Les résultats de l'Évaluation de l'impact de la crise sanitaire et de la fermeture de la frontière entre Saint-Martin et Sint-Maarten sur les entreprises tendent à confirmer que la situation économique du territoire nécessite la mise en œuvre d'un plan de relance « partagé » et porté par les acteurs économiques du territoire.

Les représentants de la CCISM et les autres membres de l'ACCIOM se rendront le 22 Septembre 2020 au Ministère des Outre-mer afin de soumettre le plan de relance travaillé par les CCI d'outremer au gouvernement. L'objectif étant de proposer un plan de relance économique tenant compte des spécificités territoriales et non juste transposer un plan de relance national.





## LA CCISM SOUTIENT LES AGRICULTEURS DE SAINT-MARTIN



## Salon International de l'Agriculture de Paris (24 au 27 Février 2019)

Dans le cadre d'efforts de relance de l'agriculture à Saint-Martin, la CCISM et la SICASMART ont participé à l'Édition 2019 du Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris. Cette participation visait à :

- Assurer la présence de notre territoire sur cette manifestation
- Proposer des dégustations de nos produits sur le stand que nous partageons avec d'autres territoires
- d'outremers
- Accompagner et de promouvoir notre production actuelle pour refaire connaître ses réelles filières de production historique et authentique

Dans la logique de développement économique et de support, la CCISM en partenariat avec la SICASMART ont durant les quelques jours de la manifestation :

- animé le stands
- apporté des informations quant au territoire et ses spécificités
- fait la promotion de quelques produits de notre île présents sur le stand : viande Bovine de Saint-Martin, miel de Saint-Martin, de la confiture de Guavaberry et du punch Guavaberry (mis à disposition par Colombier Guavaberry Tradition). Le miel et le guavaberry en confiture et ponches furent acheminé par colis à la maison de Saint-Martin à Paris pour être récupéré et la viande fut acheminer par avion avec M. Emmanuel GIMENEZ sous le contrôle des services de sécurité alimentaire de la préfecture.

Les dégustations se sont tenues les 26, 27 et 28 Février comme prévu et les animateurs de stand ont eu l'honneur de faire déguster à quelques personnalités les produits. Faisant preuve d'un intérêt particulier le ministère de l'agriculture a également invité nos représentants à animer une dégustation le 28.





# 2021

M A R S

Célébration de la Journée  
Internationale des droits  
de la Femme

M A I

CCISM Spotlight

A V R I L

Validation "DataDock"

N O V E M B R E

Elections consulaires



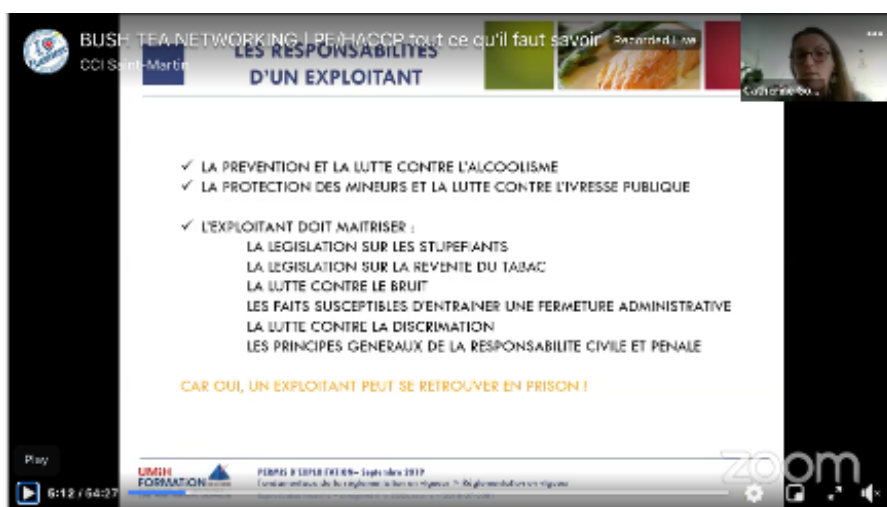
## Les BUSHTEA Networking

La CCISM a lancé ses premiers BUSHTEA Networking, juste après le passage de l'ouragan IRMA. Le but premier était à l'époque d'apporter aux participants de ces rencontres les informations nécessaires pour relancer rapidement leurs entreprises dans les meilleures conditions ou se lancer dans l'entrepreneuriat. Les BUSHTEA Networking ont été conçu comme des moments d'échanges entre les porteurs de projets, les dirigeants d'entreprises et des experts ou conseillers de la CCISM. A l'issue du confinement lié à la pandémie mondiale de la Covid19, la CCISM a repris les BUSHTEA Networking en 100% virtuel en utilisant diverses plateformes afin de diffuser les séances en direct sur ses réseaux sociaux et ainsi continuer à informer sa cible.

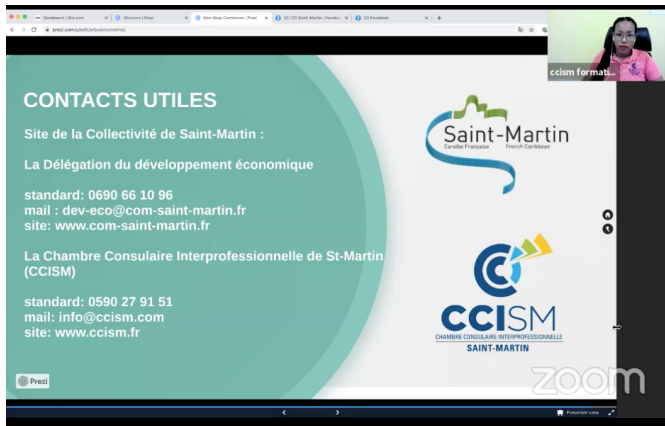
## Vendredi 26 février 2021 - PE/HACCP tout ce qu'il faut savoir

Ayant constaté plusieurs fermetures administratives pour non-respect des licences de débit de boisson, la CCISM se devait de sensibiliser et responsabiliser les exploitants aux obligations particulières liées à la vente d'alcool.

Lors de cette séance virtuelle, le cadre légal de l'obtention d'une licence débit de boisson était rappelé ainsi que les fondamentaux de la formation hygiène alimentaire des établissements de restauration commerciale. La présentation s'est déroulée en Français et en Anglais.



## Jeudi 25 Mars 2021 - WEBINAIRE les mesures de soutien aux entreprises en partenariat : dispositif MON BEAU COMMERCE



En partenariat avec la Délégation Développement Économique de la Collectivité de Saint-Martin, la CCI Saint-Martin organisait ce webinaire « Mesures de soutien aux entreprises » afin de présenter le dispositif « Mon Beau Commerce ». Piloté par la Collectivité, le dispositif soutient financièrement la rénovation et la sécurisation des devantures commerciales, ainsi que la réhabilitation des enseignes pour toute entreprise occupant un local d'activité dans les quartiers de Marigot, Howell Center et Boulevard de Grand Case.



## Jeudi 29 avril 2021 - *Entreprendre*

Organisé en collaboration avec le Pôle Formation de la CCISM, cette séance permettait aux participants de découvrir le contenu de la formation *Entreprendre*, découvrir ce qu'est la formation professionnelle et pourquoi il est important de se former pour créer son entreprise.

### 10 mins pour

Un concept 100% virtuel, permettant de présenter un dispositif, un service de la CCISM, donner une information en 10 minutes sous format question/réponse.

Le format est bilingue afin de répondre à la spécificité du territoire de Saint-Martin.

Les thématiques abordées:

- Le DIF / CPF (vendredi 11 juin)
- CARE (vendredi 23 juillet)
- L'immatriculation (vendredi 30 juillet)



### La Communication digitale

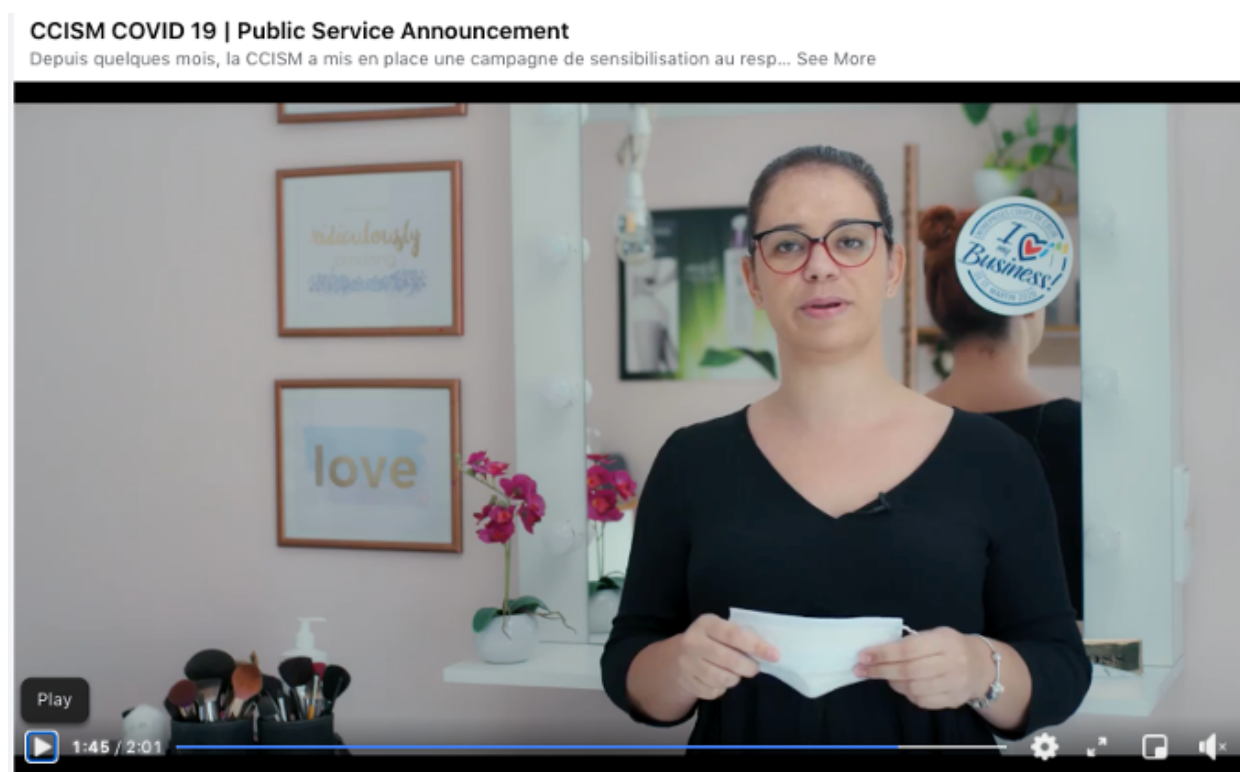
Depuis le recrutement d'une chargée de communication en 2016, la CCSM a porté l'accent sur sa communication digitale. Celle-ci a été renforcée lors du confinement en Mars 2020 et pérennisée post confinement. De ce fait, une série de vidéos témoignages a été déployée sur les réseaux sociaux de la CCISM au mois de Mai 2021. Ces témoignages délivrés par de vrais stagiaires ayant suivi la formation ont permis d'augmenter significativement les inscriptions à la formation.

## La Communication spécifique COVID19

Une vidéo type « public service announcement »

Publiée la première fois le 25 janvier, la CCISM a mis en place une campagne de sensibilisation au respect des gestes barrières à destination des entreprises de Saint-Martin !

L'objectif principal de ce PSA (Public Service Announcement) est de mettre l'accent sur l'importance du respect des gestes barrières dans les commerces.



### Affichage Campagne de vaccination

En partenariat avec l'ACCIOM, les CCI des outre-mer ont mis en place une campagne d'affichage ayant pour objectif d'inciter leurs ressortissants à se faire vacciner. Trois messages sont véhiculés par cette campagne :

- Faites-vous vacciner
- Si vous avez des questions, consultez un professionnel
- Même vaccinés, respectez les gestes barrières



### 13 Mars 2021 - Célébration de la journée internationale des droits des Femmes

Placée sous le thème « Choose to Challenge » (choisir de défier) la CCISM a célébré la journée internationale des droits des femmes le samedi 13 mars 2021. Une cinquantaine de femmes, élues, chefs d'entreprises et actrices de la communauté St Martinoise furent invitées afin d'échanger sur le rôle de la femme dans l'entrepreneuriat. Les échanges furent coordonnés par Mme Ife Badejo, conférencière et chef d'entreprise.



## 15 Mai 2021 - CCISM Spotlight

Dans le cadre de ses missions d'appui aux entreprises et de contribution à la redynamisation du territoire, la CCISM constate l'intérêt de porter des actions pouvant :

Contribuer à réduire le taux d'échecs des nouvelles créations d'entreprises

Donner de la visibilité à des jeunes talents ou des jeunes entreprises avec des idées de produits ou services innovants, spécifiques, rares....

Développer la notoriété des entreprises du territoire.

L'évènement CCISM Spotlight est avant tout un formidable outil de promotion pour la nouvelle entreprise. Elle permet d'évaluer la cohérence entre l'offre et la demande. Et dans le cas échéant permet aux entreprises participantes de repositionner son offre par rapport aux remontées terrain et aux avis de la clientèle.

Pour la CCISM, le développement de ce nouveau concept vise à :

Accompagner les entreprises déjà enregistrées à la CCISM dans le cadre du développement de leur clientèle

Soutenir les entrepreneurs potentiels en leur donnant une opportunité permettant de tester leurs produits, services ou marques avant de se lancer à corps perdu dans l'entrepreneuriat

Organisé en format salon au sein même du bâtiment de la Maison des Entreprises, l'évènement mettait en lumière des entrepreneurs et entreprises de domaines divers et variés représentatifs des trois chambres regroupées au sein de la CCISM.







## Offre et supports de communication

L'offre de formation étant actuellement en développement, nous nous sommes attelés à consolider quelques formations essentielles.

### Formation ENTREPRENDRE

Quelque soit les raisons d'entreprendre, cette formation est aujourd'hui le pilier central de notre offre de formation car elle tire son essence dans l'objectif premier de nos ressortissants : la création. Il s'agit d'une formation de 32H soit 5 jours en présentiel. Cette formation donne tous les outils et savoirs nécessaires afin de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

La validation « DATADOCK » au mois d'Avril 2021 a également permis de mettre en lumière cette formation qui peut dorénavant être financé par l'utilisation de son crédit formation sur son compte CPF (Compte personnel de formation).

**ENTREPRENDRE**

Cette formation a pour objet, par des cours et des travaux pratiques, de permettre aux futurs dirigeants de connaître les conditions de leur installation, les problèmes de financement, les techniques de prévision et de contrôle de leur exploitation, de mesurer les savoirs indispensables à la pérennité de leur entreprise et de les informer sur les possibilités de formation continue adaptées à leur situation.


**Public**  
Toute personne amenée à entreprendre ou à être porteur de projets. Toute personne souhaitant approfondir ses connaissances entrepreneuriales.

**Coût de la formation : 275 €**

**Contacts**  
formation@ccism.com | 0590 27 91 51

La formation « Entreprendre » a été mise en lumière par le biais d'évènements tel que le « Bush Tea Networking », interview radio mais également par une campagne de communication via les réseaux sociaux de la CCISM.


**ENTREPRENDRE...**  
*Pour devenir son propre patron et créer son emploi*



**SE FORMER POUR...**

- définir son projet et son business plan
- choisir un cadre juridique et fiscal adapté
- élaborer son prévisionnel financier
- comprendre le fonctionnement du régime de protection social

Pour plus d'infos:  
Rendez-vous sur [www.ccism.com](http://www.ccism.com)  
[formation@ccism.com](mailto:formation@ccism.com)

**ENTREPRENDRE...**  
*Pour réaliser son rêve*



**SE FORMER POUR...**

- définir son projet et son business plan
- choisir un cadre juridique et fiscal adapté
- élaborer son prévisionnel financier
- comprendre le fonctionnement du régime de protection social

Pour plus d'infos:  
Rendez-vous sur [www.ccism.com](http://www.ccism.com)  
[formation@ccism.com](mailto:formation@ccism.com)




**ENTREPRENDRE...**  
*Pour se lancer un défi*



**SE FORMER POUR...**

- définir son projet et son business plan
- choisir un cadre juridique et fiscal adapté
- élaborer son prévisionnel financier
- comprendre le fonctionnement du régime de protection social

Pour plus d'infos:  
Rendez-vous sur [www.ccism.com](http://www.ccism.com)  
[formation@ccism.com](mailto:formation@ccism.com)




**ENTREPRENDRE...**  
*Pour innover*



**SE FORMER POUR...**

- définir son projet et son business plan
- choisir un cadre juridique et fiscal adapté
- élaborer son prévisionnel financier
- comprendre le fonctionnement du régime de protection social

Pour plus d'infos:  
Rendez-vous sur [www.ccism.com](http://www.ccism.com)  
[formation@ccism.com](mailto:formation@ccism.com)





### Les projets du pôle

Le pôle formation est désormais composé de deux personnes avec un recrutement d'une chargée de formation en début 2021 dans la continuité de la structuration du pôle formation.

Les formations proposées seront basées sur le cycle de vie de l'entreprise. Nous avons établi 4 parcours de formation composés de plusieurs modules que nous souhaitons mettre en place à partir du deuxième semestre 2021. Ces modules de formation répondent à la particularité de notre chambre consulaire qui est interprofessionnelle avec une intention d'avoir une offre transversale qui pourra répondre aux besoins des ressortissants des 3 chambres.

La validation du label Datadock au mois d'avril 2021 ouvre la voie à la volonté et la nécessité d'obtention du label qualité national QUALIOPi dans le cadre de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 mars 2018. Le pôle formation dans la continuité du respect des normes qualité se prépare au déroulé prochain du catalogue de formation.

Notre implication ne se limite pas seulement à la formation professionnelle des chefs d'entreprise mais également dans le développement de l'apprentissage aux côtés des différentes institutions du territoire. Nous souhaitons en ce sens accompagner les entrepreneurs à mieux cerner et adhérer à ce dispositif offrant des possibilités non négligeables aux différentes parties, que ce soit du chef d'entreprise, du centre de formation d'apprentis ou encore de l'apprenti. Notre objectif sera d'offrir aux chefs d'entreprises les compétences nécessaires par la formation la maîtrise de l'accueil d'un apprenti au sein de sa structure.

La formation professionnelle est une porte d'entrée au développement de compétences de tout un chacun qui se traduira par une meilleure attractivité et compétitivité des entreprises sur le territoire.

## CARE

La Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin est partenaire officiel de la Cellule d'accompagnement à la régularisation des entreprises (CARE) créée en collaboration avec la Collectivité de Saint-Martin en 2020.

La CARE est un dispositif permettant d'apporter des éléments de réponse d'ordre administratif, réglementaire et financier selon un diagnostic posé par l'entité qui établit le premier contact avec l'entreprise.

Les contacts se font directement auprès de :

- la CCISM sur rendez-vous sur le site internet [www.ccism.fr](http://www.ccism.fr)
- la Collectivité de Saint-Martin par le biais de sa Direction Accompagnement et promotion Economique
- L'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)
- Initiative Saint-Martin Active (ISMA)



Les acteurs se regroupent en comité de pilotage à une **fréquence bimensuelle** afin d'évaluer avec les propositions de réponses aux difficultés rencontrées par les accompagnés du dispositif.

Pour la CCISM et son approche il s'agit :

- D'offrir un accompagnement sur mesure à chaque entreprise en matière de régularisation notamment sociale
- Faire preuve de pragmatisme face aux besoins des chefs d'entreprises
- Appréhender les mutations diverses qui ont un impact direct sur la vie de l'entreprise
- Se soucier des entreprises et prendre soin des dirigeants et être à leur écoute
- Proposer un accompagnement administratif qui se veut PRATIQUE

Pour la CCISM, la CARE c'est l'opportunité pour donner du sens au terme « accompagnement ».

Ainsi, à la CCISM - CARE 2021

- C'est plus de 70 heures d'ateliers de sensibilisation en 2021
- C'est une participation active au CitésLab d'Initiative St-Martin Active à une fréquence hebdomadaire soit 40 participations
- C'est faciliter les relations avec la Sécurité sociale avec l'appui de notre convention
- C'est appuyer les entreprises dans la gestion et le suivi de leurs comptes URSSAF
- C'est appuyer à la création d'espaces de gestion notamment sur les plateformes de l'URSSAF.

Dans Care, il est question de coaching, de responsabilisation, d'encouragement, de relation de confiance, pour ne citer que ceux-là.

La CARE, au niveau de la CCISM évoque les sujets complémentaires tels que

- les marchés publics
- le recalcul des cotisations sociales ou fiscales
- l'optimisation des relations avec la Sécurité Sociale
- les pratiques de bonnes conduites

La CCISM reçoit le public accompagnés le lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 avec rendez-vous et sans rendez pour le reste de la semaine selon les disponibilités du référent.

## Pôle Projet

### Création d'un Pôle ingénierie CCISM. Conventonné FSE 2020-2022

Véritable pôle d'assistance technique au montage de dossier et à l'accompagnement des porteurs de projets il est transversal aux trois entités (chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie et chambre des métiers et de l'artisanat). Il s'agit très concrètement de faciliter l'accès à nos ressortissants à un appui compétent en termes de montage, suivi de dossier et recherche de financements dont les financements européens, afin d'améliorer le nombre et la qualité des dossiers.

Le projet est approuvé et Cofinancé par le FSE à 85% sur un montant global de 670 010,00 € sur la programmation permettant en termes de ressources humaines, de cofinancer les salaires de 4 ETP (un responsable de Pôle un responsable formation, un chargé de mission et un assistant) le mobilier et matériel dédié, la communication et les actions du pôle.

- Convention signée le 16 juin 2021
- 24 entreprises ont consulté nos services en rendez-vous à la CCISM ou à leur siège
- 10 entreprises sont en cours d'accompagnement à ce jour pour la réalisation de leurs projets ou leur recherche de financements
- Objectif 50 entreprises accompagnées à la fin de l'année – (développement par communication dédiée en cours de réalisation)
- Mise en œuvre du programme CCISM on the road pour aller directement au contact de nos ressortissants.

### Structuration de l'accompagnement des créateurs d'entreprises

La transformation des métiers historiques des établissements consulaires comme le CFE, impose à la CCISM une transformation importante de l'exercice de ses missions de service public. Aussi, elle a consacré le premier semestre à finaliser le catalogue des services qui seront accessibles aux porteurs de projets et créateurs d'entreprises. Elle a également augmenté les compétences des agents de la CCISM afin qu'ils puissent être en mesure d'accompagner les publics et de répondre à leurs attentes avec une qualité augmentée de services.



## Réponse aux Appels à Projets France Tourisme Ingénierie 2021

La CCISM dans son rôle de représentation des intérêts de ses ressortissants et de participation aux orientations stratégiques en matière d'économie a proposé les projets suivants dans le cadre de la réponse aux AAP parus sur le territoire. Présentés lors de réunions avec les associations de socioprofessionnels et amendés conformément à leurs attentes, ces projets constituent de véritables réponses aux enjeux de développement du territoire et des entreprises.

- Marché Nocturne de Marigot : mise en valeur des productions locales, animations culinaires et musicales, dynamisation commerciale et commerçante nocturne ;
- 
- Aménagement d'une place de marché à Quartier d'Orléans : aménagement d'une zone informelle de marché et d'échanges sociaux et culturels ;
- 
- Aménagement commercial de l'embarcadère de Pinel : dynamique touristique et attractivité du lieu pour les touristes comme pour les professionnels.

## Projet de piétonisation de la rue Félix EBOUE

En lien direct avec le projet de Marché Nocturne de Marigot, ce programme mêle commerce, culture et animation dans un cadre urbain à la marge de l'hyper centre-ville de Marigot.

## Chambre d'Agriculture

### Convention CCISM / COM / CA Guadeloupe pour le déploiement des missions EDE à Saint-Martin, signée février 2021

La CCISM s'est engagée plus avant dans la structuration de la filière agricole en signant une convention de partenariat fondant le déploiement des missions de type EDE à Saint-Martin. Il s'agit d'assurer l'identification permanente et généralisée des espèces. Selon les termes de la convention, la CCISM sera en position idéale pour avoir une vue d'ensemble des activités de l'EDE et de son financement, de manière à s'approprier peu à peu cette compétence pour, à terme, l'incorporer dans ses missions pérennes.



## Représentation au Conseil d'Administration de l'Abattoir de Saint-Martin, depuis mars 2021

La CCISM siège au conseil d'administration de l'établissement qui gère l'abattoir de Saint-Martin depuis mars 2021. A ce titre, elle participe au développement durable de l'agriculture locale, à assurer la fiabilité de la chaîne agroalimentaire, à favoriser la sécurité alimentaire des consommateurs. Elle contribue enfin à permettre aux agriculteurs et éleveurs à exercer leur profession dans un cadre sécurisé et porteur de croissance.

## Projet de création d'un jardin à vocation pédagogique à la CCISM, conventionné FEADER/GALsm 2021-2022.

L'objectif est de créer sur l'emprise foncière de la CCISM un espace protégé et réservé à l'exposition permanente d'espèces végétales et à l'exposition temporaire d'espèces animales. Il s'agit pour la CCISM d'informer et de sensibiliser les professionnels mais aussi le grand public sur les questions environnementales, d'alimentation et d'économie durable. L'espace pourra également accueillir des expositions éphémères, des réunions, des colloques ou séminaires, dans un cadre naturel et innovant. Des espaces ombragés pourront servir à la restauration et à la détente.

Ce projet est financé à 100% par le GALsm via le FEADER pour une somme d'environ 250 000,00 € comprenant des dépenses d'études puis des dépenses de travaux. L'inauguration est prévue pour le premier trimestre 2022.

## Signature d'une convention avec la DAAF Guadeloupe pour la création d'un Point d'Accueil Installation (PAI) à la CCISM, juillet 2021

Le Point Accueil Installation accueille tous les porteurs de projet en agriculture. Cette convention est dotée pour l'exercice 2021-2022 d'une somme de 25 000,00 € afin de permettre le déploiement rapide du service et commencer à mettre en place les premières formations à destination d'une part des agents de la CCISM et d'autre part à destination des professionnels.

Les missions du PAI de la CCISM seront progressivement étendues au fur et à mesure de la montée en puissance des besoins et des attentes de professionnels et des partenaires.



## Chambre de Métiers et de l'Artisanat

### Processus d'adhésion au réseau « Cité du Goût et de Saveurs » juillet / août 2021

Ce label porté par le réseau CMA France, réunit les chambres de métiers et de l'artisanat autour des thèmes de la cuisine, des circuits courts, de l'approvisionnement en produits frais, de la mise en valeur des savoir-faire locaux. De manière générale, il s'agit de promouvoir les talents, les goûts et les traditions culinaires locaux et d'en faire des produits de marques et d'attractivités touristiques.

## Chambre de Commerce et d'Industrie

### Engagement partenarial HEC Paris

Ce projet doit permettre dans un premier temps de faire bénéficier à 15 dirigeants d'un cursus certifiant labellisé HEC Paris pour favoriser la transformation et la croissance de leurs entreprises et qui prendra appui sur des techniques pédagogiques de pointe. Ce programme d'enseignement supérieur n'a pas de précédent à Saint-Martin.

Dans un second temps, ce projet doit permettre d'installer de manière durable un parcours d'études supérieures accessible aux dirigeants mais aussi aux étudiants résidents ou en mobilité.

## Préparation des élections

Les travaux de la Commission d'Elaboration de la Liste Electorale (CELE) ont débuté dès la fin du mois de janvier 2021. En concertation avec le Tribunal Mixte de Commerce de Basse-Terre, la Collectivité, la Préfecture, le Trésor Public et l'URSSAF, ce travail se poursuit jusqu'au jour du scrutin.

Les travaux de la Commission des Opérations Electorales (COE) débiteront dès la période d'examen des listes candidates constituées.

Le scrutin est fixé le 04 novembre 2021 par délibération du Conseil Territorial.

## Poursuite des réflexions pour sécuriser le financement de la CCISM

Ce dossier arrive à son terme à la faveur d'une nouvelle lecture du contexte et d'une nouvelle approche dans le traitement de la problématique du rendement du régime de taxation additionnelle bénéficiant à la CCISM. Ce rendement est par construction insuffisant et a conduit la Collectivité et la CCISM à conclure une convention cadre autorisant le versement d'une subvention dite d'équilibre. Ce double mécanisme évolue pour garantir le financement de la mission de service public exécutée par la CCISM vers un mécanisme budgétaire qui allouerait le montant suffisant, à assiette constante même si cela réduit les recettes fiscales de la Collectivité.

## Poursuite des négociations pour la gestion et l'administration de la Maison des Entreprises

La propriété du siège de la CCISM échappe encore en 2021 au contrôle de la Collectivité ou de la CCISM. La CCI des Iles de la Guadeloupe a exclu la possibilité de conserver ce patrimoine et consent à le céder à la Collectivité qui le cèdera à son tour à la CCISM. Un passage obligatoire par l'évaluation des domaines permettra d'estimer le montant de la transaction.



## Travaux réseaux

### Union Européenne | Travaux avec la Commission Européenne sur les effets de la pandémie dans les RUP françaises

Au cours de deux webinaires réunissant la DG REGIO et l'ensemble des RUP Françaises, la CCISM a pu faire valoir les attentes mais aussi les expériences des entreprises et du territoire au regard de la gestion de la crise sanitaire.

Le besoin de territorialiser davantage cette gestion a été mis en avant et a d'ailleurs été partagé par toutes les RUP : en effet, les conditions de gestion et les effets de mesures nationales n'ont pas tous été proportionnés ou adaptés aux situations spécifiques locales si bien que leur efficacité n'a pas été optimale. Les conclusions seront présentées à la Commission.



### Union Européenne | Animation du projet FORWARD

Le projet FORWARD H2020 regroupe 24 partenaires issus des neuf régions ultrapériphériques (RUP) européennes : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Saint-Martin, Réunion, Mayotte, les îles Canaries, les Açores et Madère. Le projet aborde la question de l'innovation dans les RUP et le rôle qu'ils peuvent jouer en tant que laboratoires pour expérimenter des solutions innovantes, en tirant parti de leur potentiel. FORWARD est un projet de 3 ans doté de 4,2 millions d'euros visant à accroître d'une part, la participation des RUP au programme de recherche de l'UE et de l'autre, la visibilité de leurs capacités de recherche et d'innovation.



FORWARD est l'occasion de cartographier les capacités des RUP dans leurs domaines d'expérience en matière de recherche et, sur cette base, de sélectionner des partenaires européens et internationaux potentiels qui peuvent renforcer davantage leurs capacités. Le projet aidera également à concevoir le futur programme-cadre de recherche de l'UE, en aidant les RUP à renforcer leur participation effective à celui-ci.

## Collectivité / Etat | Contrat de ville 2015 - 2022 (actions 2021)



**Participation à l'évaluation du contrat et participation aux comités de pilotage et techniques.**

La CCISM est signataire du contrat dès 2015 et a participé à la rédaction des parties traitant du développement économique durable, de la création d'entreprises et de l'insertion économique dans les quartiers de veille. Pour autant, elle ne peut intervenir de manière très directe dans le contrat puisque les bénéficiaires de celui-ci sont des associations, hors du scope de la CCISM. La CCISM ne finance pas non plus le contrat.

### **Préparation à la rédaction des protocoles d'engagements réciproques pour l'année 2022 .**

La signature de ce protocole va permettre à la CCISM de s'engager plus avant dans le contrat en participant à la création d'un environnement favorable au développement économique dans les quartiers de veille prioritaire et active. 3 séries d'action sont envisagées :

- La création d'incubateurs directement implantés dans les Quartiers et accessibles aux porteurs de projets par l'intermédiaire des associations éligibles au contrat.
- L'observatoire économique qui permettra de mesurer les actions et de faire de la prospective dans le cadre du développement et du déploiement du contrat.
- La création de zone d'activité dans les Quartiers sous la forme de débouchés des projets qui auront vu le jour dans les incubateurs.



## Collectivité | Plan Territorial d'Insertion 2021-2022

### Participation à 1 réunion de concertation

L'insertion des populations n'est pas un objet direct de la CCISM. Pour autant elle partage et encourage les ambitions de création d'entreprises et d'activités, y compris de la part des personnes éloignées de l'emploi ou de l'activité.

## Collectivité | GPECT

### Participation à 1 réunion d'évaluation et participation à une journée séminaire et à des ateliers « la Collectivité Idéale »

La mise en place Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est un exercice impliquant nécessairement la CCISM qui participe à la définition de l'économie de demain et à l'identification des métiers qui la feront. La CCISM joue également un rôle important dans le développement professionnel et par apprentissage.

A ces deux titres, elle contribue pleinement à la GPECT.

## Collectivité | Commission Territoriale de l'Urbanisme

### Participation à l'instruction de projets de déclassement

- Institut Caribéen de la Biodiversité
- Green Valley
- Collège 900 de la Savane



### Staycation 2.0

La CCISM poursuit son engagement logistique et financier auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Martin pour la deuxième édition de l'opération SAINT-MARTIN STAYCATION.

Cette opération vise à financer la consommation locale pendant l'été en faisant bénéficier les résidents et consommateurs de bons d'achat pour tout type d'activités.

Cette opération s'étale du 1er juillet 2021 au 31 août 2021.



Inscrivez votre commerce avant le **10 juin 2021 !**



## International



### Participation aux travaux de la CARICHAM en vue d'une adhésion au réseau

La CARICHAM est un réseau international caribéen de chambres de commerces et d'industrie qui traite de sujets communs aux pays et territoire dont elles ressortent. Ces sujets sont relatifs au transport, à l'intégration économique, à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'alimentation et à l'agroalimentaire, à la diffusion et aux échanges d'expériences dans tous les domaines.

La CCISM se prépare à adhérer à ce réseau.



### Échanges réguliers avec la COCI

La Chamber Of Commerce and Industry de Sint Maarten est un partenaire historique et naturel pour la CCISM. Les deux organisations échangent régulièrement sur des thématiques communes.



# Le Guichet Export



### 16 décembre 2014 : signature de l'acte fondateur du Guichet Export

Le 16 décembre 2014, l'Etat, la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin, la CCI Saint-Martin et leurs partenaires s'engageaient dans la voie d'une nouvelle forme de développement pour les entreprises de Saint-Martin en signant la "convention Export".

Cet engagement commun illustrant leurs convictions partagées que l'innovation et l'export étaient des facteurs importants de compétitivité pour les entreprises Saint-Martinoises a été formalisé par l'installation du Guichet Unique à l'Export à la CCI Saint-Martin dès le mois de mai 2015.

Le programme porté par ce Guichet de soutien et d'accompagnement à l'international s'inscrit dans les trois axes thématiques de la mandature de la CCI Saint-Martin qui visent à :

- Connaître nos ressortissants et l'économie
- Accompagner les entreprises
- Représenter et Animer le tissu



Le Guichet Unique Export est devenu le référent privilégié pour toutes les entreprises locales souhaitant s'internationaliser.

Ce Guichet Unique Export de la CCI Saint-Martin est destiné à fournir aux entreprises du territoire l'ensemble des informations nécessaires à la mise en place et à la concrétisation de leurs projets d'ouverture sur les marchés étrangers.

Il s'agit donc d'une plateforme rassemblant les acteurs et partenaires de l'international qui a pour mission d'orienter les entreprises vers les acteurs les mieux adaptés à leurs besoins. L'entreprise peut y obtenir toutes les mesures d'accompagnement, de conseil, de financement et de garanties export pour valider et soutenir sa démarche export dans les meilleures conditions.

Ainsi, les entreprises peuvent accéder plus rapidement aux outils nécessaires pour structurer leur démarche, prospecter à l'étranger, développer de nouveaux marchés et pérenniser sécuriser leur chiffre d'affaires à l'international.

Pour cette première année d'activité, le plan d'action du Guichet a été axé sur :

- la campagne de communication
- la détection des entreprises à fort potentiel exportateur
- la formalisation des prestations offertes



### Convention Business France

Signature convention Business France / CCI Saint-Martin suivi d'une présentation par Monsieur Xavier Guerard, Délégué Interrégional Outre-mer chez Business France

Date : 22 mai 2015

Lieu : Maison des entreprises

Participants : 10

La CCI Saint-Martin a été nommée officiellement représentant local de Business France qui est l'opérateur public national ayant pour mission d'aider les entreprises françaises dans leur développement à l'international.

Après la signature, Monsieur Guérard a eu l'opportunité de rencontrer les 10 chefs d'entreprises qui ont répondu favorablement à l'invitation pour ce premier rendez-vous export. Cela a permis à Monsieur Guérard d'échanger avec les entrepreneurs sur leurs projets export mais surtout de présenter l'ensemble des dispositifs et prestations d'accompagnement à l'international de Business France.

Liste les principaux outils :

- Conseil export : Aide à l'identification du marché cible
- Identification et rencontre de futurs partenaires (Prospection, salon et rencontre B to B)
- Communication à l'étranger (Publicité professionnelle, promotion commerciale, relations presse)
- V.I.E : Volontariat International en Entreprises
- Préparation des entreprises (Formation spécialisée à l'international, coaching)
- Financement (BPI export)

Monsieur Guerard a rendu visite à l'entreprise LA PIERRE MARBLE et DAUPHIN TELECOM en début d'après-midi.



## Lancement officiel du Guichet Export

C'est dans un cadre dynamique et convivial que la CCI Saint-Martin a officiellement ouvert le Guichet Export.

L'occasion était donc pour la CCI Saint-Martin de présenter officiellement les missions du Guichet Export ainsi que les prestations offertes aux entreprises ayant un projet pour l'international.

La chargée de mission Export de la CCI Saint-Martin a présenté tous les partenaires de travail et leur rôle dans le cadre de la convention d'accompagnement à l'international.

Les deux conseillers de commerce extérieur de la France pour Saint-Martin (CCEF : Madame Eve Riboud et Monsieur Jean-Philippe Dormoy) présents ont également expliqué leur rôle et leur projets.

Les CCE ont donc pour mission de transmettre leur expertise aux entreprises, notamment aux PME, qu'ils parrainent et accompagnent bénévolement dans leur développement à l'international. Ils apportent leurs connaissances de terrain et permettent aux PME d'appréhender plus facilement l'ensemble des aspects d'une stratégie export et de mobiliser les relais susceptibles de faciliter leur développement international.



### Les Vendredis de l'Export

Des séances de networking sous format brunch ou afterwork adressées à tous les entrepreneurs afin de les sensibiliser sur l'importance de l'Export. Chaque territoire invité offre la possibilité aux invités de mieux cerner le cadre légal de l'export chez eux via une approche comparative des opportunités, de la fiscalité ou de la législation en vigueur.



### Missions & déplacements "export"

Session de formation DIECCTE & Partenaires export

Guadeloupe, 05 et 06 Mars 2015

Cette session a été organisée afin de mieux connaître le nouvel environnement de travail de l'agent du guichet export et de maîtriser les services et prestations de chaque partenaire. Cette rencontre a permis d'établir une première relation de travail avec les collaborateurs.

“Construire son business plan export”, Guadeloupe Expansion

Guadeloupe, 16 et 17 mars 2015

Cette formation organisée par le Guichet Export Guadeloupe a été une parfaite opportunité pour la chargée de mission export. Avec ses nouvelles missions, elle a pu bénéficier de cette formation gratuitement.

Journées de formation COFACE – Présentation des services et prestations.

Paris, 08 au 10 Juillet 2015

Ces services et prestations permettent aux entreprises d'être accompagnées dans leurs démarches de prospection sur les marchés étrangers, d'être couverts pour les risques commerciaux des démarches de prospection.

1ère rencontre correspondants outre-mer Business France

Paris, 08 au 10 Juillet 2015

Série de réunion chez BusinessFrance et au Ministère de l'outre-mer.

2ème rencontre des correspondants Business France des outre-mer

Paris, 08 au 11 décembre 2016

Série de réunions chez BusinessFrance et au Ministère de l'outre-mer lors desquelles les représentants des différents services sectoriels profitent de l'occasion pour présenter le calendrier des événements (salons, foires, missions) et de recueillir les besoins de chaque correspondants.

# La Communication



# CONTEXTE

---

## BRIEF

L'arrivée des réseaux sociaux a profondément changé la nature de la relation entreprise-client. Toutes les entreprises sont concernées par ces évolutions et tendent vers une vision moins statique et plus interactive de leur communication web. L'entretien de leur image de marque passe désormais par les réseaux sociaux.

La CCI SAINT-MARTIN se doit non seulement d'être plus présente sur les réseaux sociaux mais par-dessus tout de structurer sa communication avec ses clients.



La présence de CCI SAINT-MARTIN sur les médias sociaux s'articule autour de 3 enjeux essentiels :

- Sensibiliser sur les actions et donner de la visibilité au rôle de CCI SAINT-MARTIN
- Créer un lien de proximité avec les internautes et s'inscrire dans la réactivité
- Permettre aux collaborateurs de partager leurs expertises, identifier des idées novatrices et développer une intelligence collective





## FACEBOOK - CCI SAINT-MARTIN | INSCRIT EN 2021

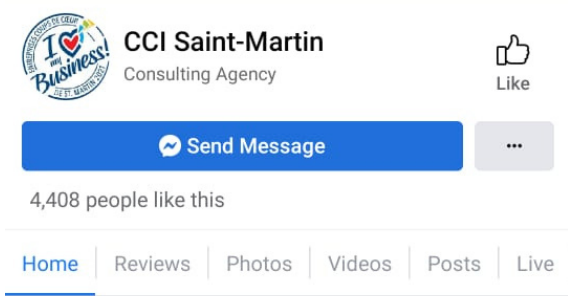
Langues : Français, Anglais | Moyenne de 6 publications par semaine

### Objectifs du compte :

- Créer un lien direct avec notre clientèle
- Développer un réseau d'entrepreneurs et chambres de la région caraïbe
- Permettre aux internautes d'interagir avec la CCI SAINT-MARTIN de manière simple et efficace
- Fournir une couverture en direct d'événements pour ceux qui ne peuvent y assister

# NOVEMBRE 2016

824 likes



# JUIN 2021

4 408 likes  
4 944 followers





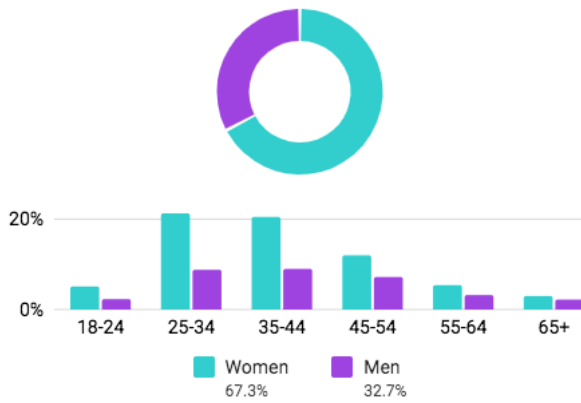
## FACEBOOK - CCI SAINT-MARTIN | LES CHIFFRES

### Audience

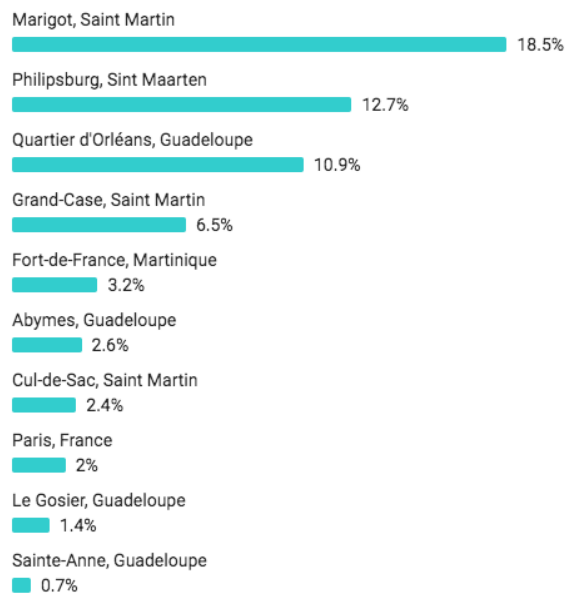
Facebook Page Likes ⓘ

4.4K

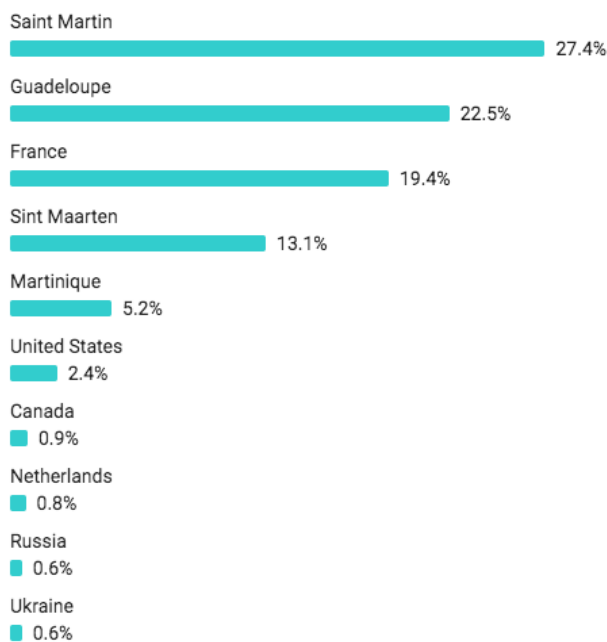
Age & Gender ⓘ



### Top Cities



### Top Countries





## INSTAGRAM - CCI SAINT-MARTIN | INSCRIT EN 2017

Langues : Français, Anglais | Publications en fonction de l'actualité

### Objectifs du compte :

- Se lier facilement avec notre audience
- Montrer un côté moins institutionnel de la structure

**JUIN 2021**

1 048 abonnés  
329 posts



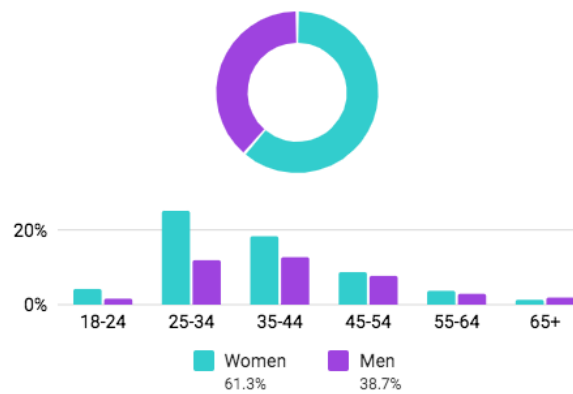


## INSTAGRAM - CCI SAINT-MARTIN | LES CHIFFRES

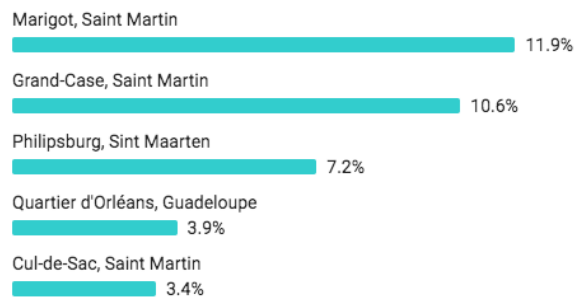
Instagram Followers ⓘ

1K

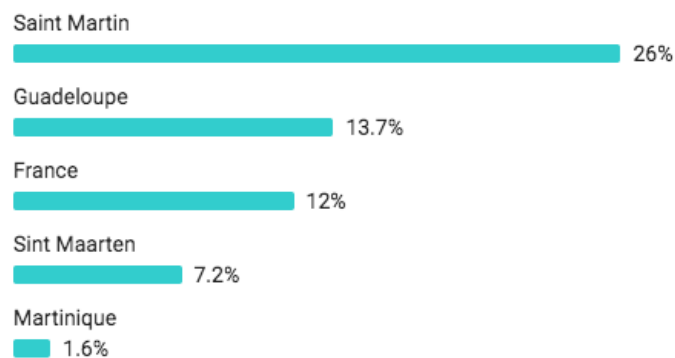
Age & Gender ⓘ



Top Cities



Top Countries





## YOUTUBE - CCI SAINT-MARTIN | INSCRIT EN 2017

Langues : Français, Anglais | En fonction de l'actualité

### Objectifs du compte :

- Faire la démonstration de nos produits et services
- Créer une communauté d'utilisateurs
- Démontrer le savoir-faire de la CCI SAINT-MARTIN
- Offrir un point de contact plus personnel en permettant aux utilisateurs de « mettre un visage » sur l'institution

# JUIN 2021

27 abonnés  
39 vidéos

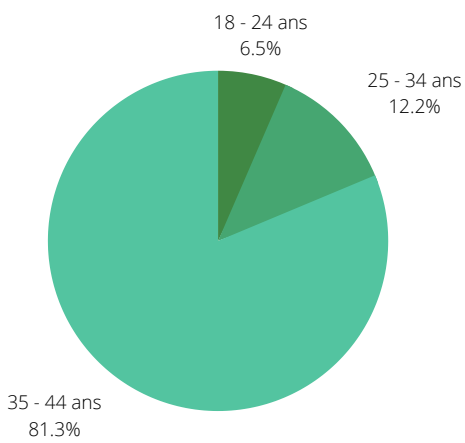
133



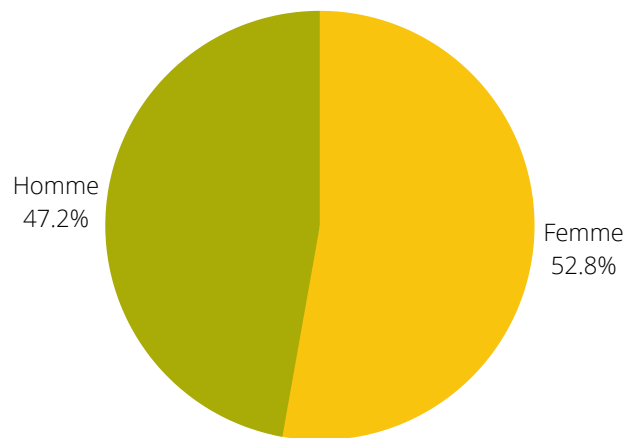


## YOUTUBE - CCI SAINT-MARTIN | LES CHIFFRES

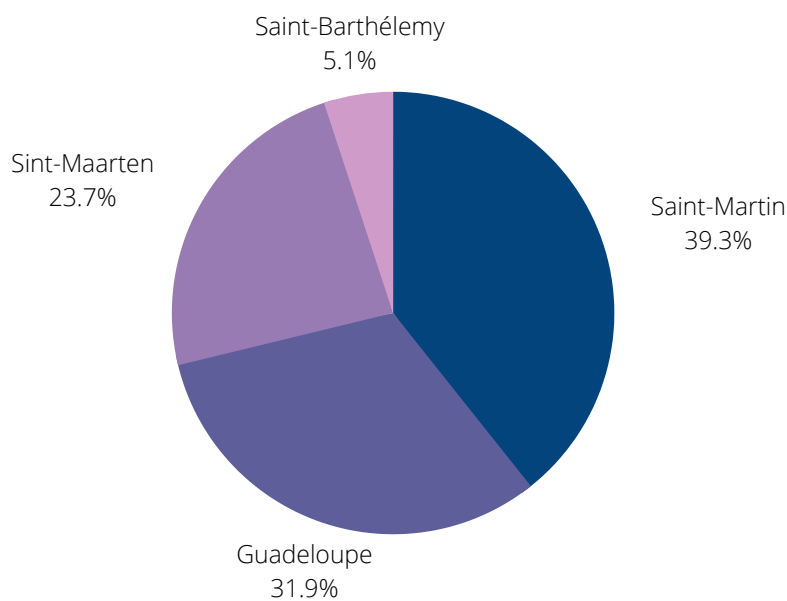
### Âge des spectateurs



### Sexe des spectateurs



### Localisation géographique des spectateurs





# TWITTER - CCI SAINT-MARTIN | INSCRIT EN 2011

Langues : Français, Anglais | Moyenne de 6 publications par semaine

## Objectifs du compte :

- Étendre la portée des messages existants (actualités, discours, des mises à jour Web, nouvelles vidéos) en construisant des relations avec les publics concernés et les influenceurs.
- Fournir un cadre informel "humain", voix de l'organisation afin de promouvoir et rendre plus compréhensible l'engagement de la CCI SAINT-MARTIN.
- Permettre aux internautes d'interagir avec la CCI SAINT-MARTIN de manière simple et efficace
- Fournir une couverture en direct d'événements pour ceux qui ne peuvent y assister

### JUIN 2011

21 abonnés



### JUIN 2021

208 abonnés  
651 tweets

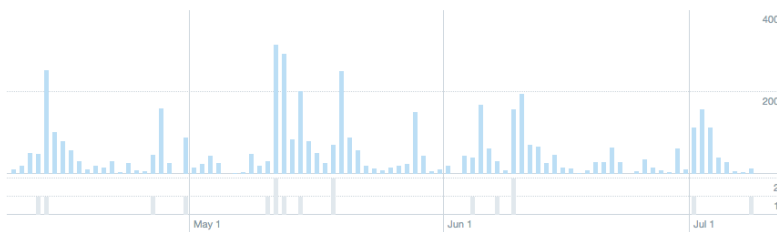
135





## TWITTER- CCI SAINT-MARTIN | LES CHIFFRES

Vos Tweets ont obtenu **4.9K impressions** sur cette période de **91 jours**.



### VOS TWEETS

Pendant cette période de 91 jours, vous avez gagné **54 impressions** par jour.

- Twitter ne permet l'extraction de statistiques sur plusieurs années.

### Engagements

Affichage de 91 jours avec fréquence quotidienne

Taux d'engagement

**1.2%**

Jul 8  
**0.0% taux d'engagement**



Clics sur le lien

**2**

Jul 8  
**0 clics sur le lien**

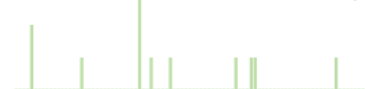


En moyenne, vous avez gagné **0 clics sur le lien** par jour.

Retweets sans commentaire

**12**

Jul 8  
**0 Retweets sans commentaire**



En moyenne, vous avez gagné **0 Retweets sans commentaire** par jour.

J'aime

**22**

Jul 8  
**0 J'aime**



En moyenne, vous avez gagné **0 J'aime** par jour.

Réponses

**0**

Jul 8  
**0 réponses**

En moyenne, vous avez gagné **0 réponses** par jour.



# La Taxe d'Apprentissage

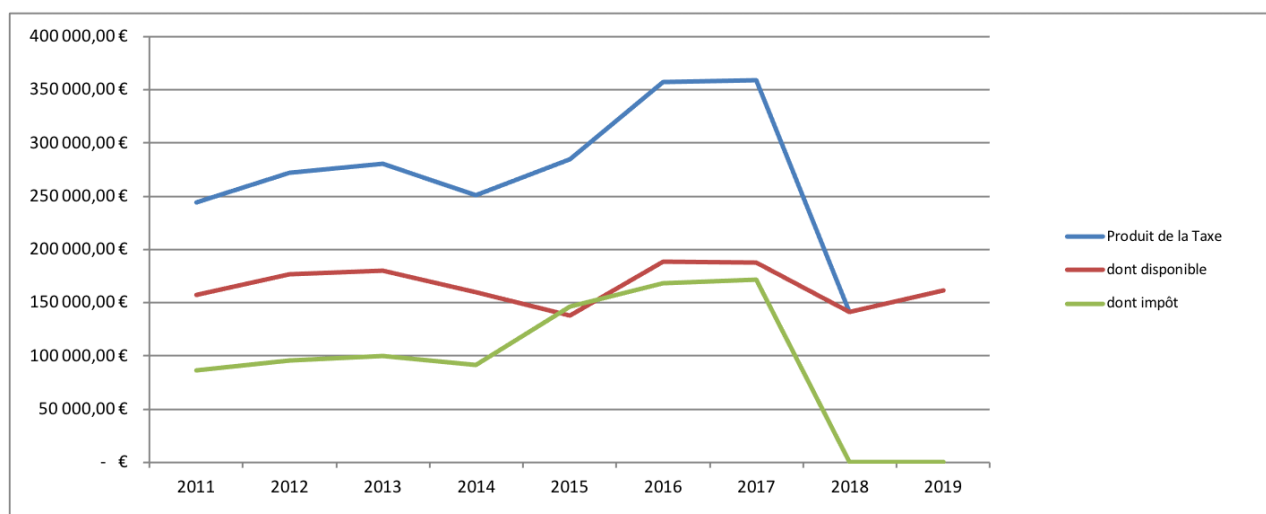


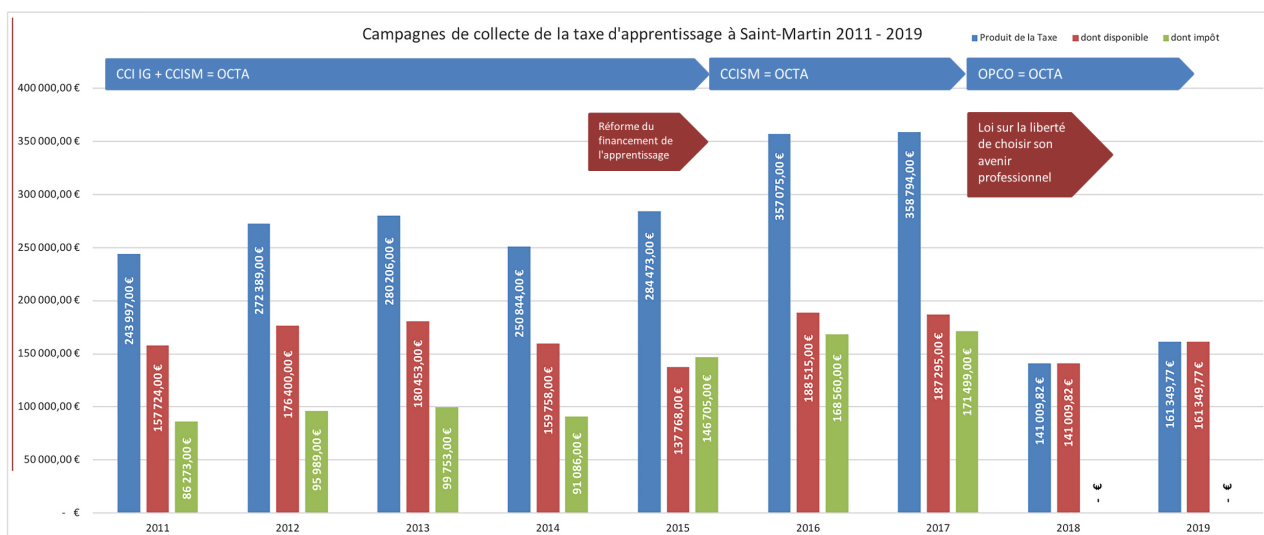
# RAPPORT COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE

## 2011 À 2019

	2011	2012	2013	2014	2015
Produit de la Taxe	243 997,00€	272 389,00€	280 206,00€	250 844,00€	284 473,00€
dont disponible	157 724,00€	176 400,00€	180 453,00€	159 758,00€	137 768,00€
<b>dont impôt</b>	<b>86 273,00€</b>	<b>95 989,00€</b>	<b>99 753,00€</b>	<b>91 086,00€</b>	<b>146 705,00€</b>
part de l'impôt / TA brute	35,36%	35,60%	35,60%	36,31%	51,57%
part de l'impôt / TA dispo	54,70%	55,28%	55,28%	57,01%	106,49%

	2016	2017	2018	2019
Produit de la Taxe	357 075,00€	358 794,00€	141 009,82€	161 349,77€
dont disponible	188 515,00€	187 295,00€	141 009,82€	161 349,77€
<b>dont impôt</b>	<b>168 560,00€</b>	<b>171 499,00€</b>	<b>0,00€</b>	<b>0,00€</b>
part de l'impôt / TA brute	47,21%	47,80%	0,00%	0,00%
part de l'impôt / TA dispo	89,41%	91,57%	0,00%	0,00%





L'activité de collecte de la taxe d'apprentissage auprès des entreprises de Saint-Martin a connu 3 temps forts depuis 2014.

- **2015** : alors que le partenariat avec la CCI des Iles de la Guadeloupe démontrait son efficacité et permettait une relative stabilité des montants collectés annuellement, grâce notamment à une faible fiscalité, la réforme du financement de l'apprentissage de 2015 a augmenté la pression fiscale sur cette contribution si bien que des moyens supplémentaires ont dû être déployés pour maintenir un niveau de redistribution au moins équivalent pour les bénéficiaires directs de la taxe qui sont les CFA et les organismes de formation.
- **2016** : pour répondre à cette contrainte, la CCISM devient en 2016 collecteur unique de la taxe d'apprentissage à Saint-Martin et fait progresser la collecte de +25% entre 2015 et 2016 et maintiendra ce niveau jusqu'en 2017.
- **2018** : la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel rebat toutes les cartes de l'apprentissage en libérant l'apprentissage et en confiant la collecte de la taxe d'apprentissage aux OPCO.

Jusqu'en 2019 la CCISM continue de percevoir les reliquats de taxe encore versés par les entreprises à la CCISM. Aujourd'hui, la CCISM se réapproprie progressivement l'apprentissage en se concentrant plus directement sur son développement à l'échelle territoriale en appui des administrations.

# Votre CCISM



# PLAN DE MANDATURE 2014-2018

## AMÉLORIER la connaissance du territoire

- 1 Lancer un observatoire économique
- 2 Veiller à la mise en place d'une juridiction commerciale et la gestion du RCS
- 3 Développer une offre de service basée sur les données consulaires dit« CCI DATA»

## ACCOMPAGNER Étoffer l'offre d'accompagnement des entreprises tout au long de leur cycle de vie

- 4 Développer les compétences nécessaires à l'appui des entreprises notamment par une offre de services numériques "E-CCI"
- 5 Contribuer à la professionnalisation de l'Artisanat local
- 6 Assurer la pérennité et transmission des entreprises
- 7 Structurer et concentrer un appui à l'international des entreprises
- 8 Contribuer à la structuration des filières (agriculture, pêche, numérique) et des associations de commerçants.

## ANIMER le tissu économique

- 9 Soutenir, en pilotant, les actions d'animations et de sécurisation des centres bourgs; et, contribuer à la redynamisation de Marigot et quartier d'Orléans
- 10 Développer les compétences et adapter les entreprises aux changements(formations qualifiantes, conférences. transition numérique).



# PLAN DE MANDATURE 2018-2021

## **CRÉER** les bases d'une situation financière et structurelle, perenne pour la CCISM

Il est impératif que la Collectivité de Saint-Martin, soutienne financière la CCISM particulièrement à court terme et de manière perenne après les dispositions prises dans la réforme fiscale. Une budget complémentaire est indispensable dans le but de financer les missions d'appui aux entreprises de la CCISM.

## **UN APPUI** pour la sauvegarde des entreprises et le maintien de l'emploi

L'impact de l'ouragan IRMA sur notre économie déjà fragile n'est plus à démontrer. Il faut soutenir les travailleurs indépendants, laissés pour compte par les dispositifs d'aide d'urgence déployés sur notre territoire. Des mesures de soutien à la trésorerie de nos entreprises passant par l'annulation des dettes sociales notamment dans le contexte post Covid.

## **SOUTIEN** aux différentes filières

Toutes les filières ont été impactées par l'ouragan et maintenant par la crise sanitaire, il convient d'établir un audit afin de proposer un soutien à la mise en place de mesures pour la relance économique du territoire.

# L'ASSEMBLEE GENERALE 2014 - 2018

## COLLÈGE COMMERCE - SERVICES - INDUSTRIE

**Jean ARNELL - Président**  
**Stephen TACKLING - Président honoraire**  
**René MATHON - 3ème Vice-Président**  
**Pradeep SADARANGANI - 4ème Vice-Président**

### Les Membres

Jean-Marc DUFETEL  
José MANRIQUE  
Bulent GULAY  
Bernice RICHARDSON  
Jean Claude BENMOHA  
Hervé Brice DORVIL

Frédéric ERB  
Aline FREEDOM  
Gary PAGE  
Thierry LAKE  
Marie-Neiges LAINEZ

## COLLÈGE METIERS

**Angèle DORMOY - 1ère Vice-Présidente**

### Les Membres

Olivier WALWYN  
Wudy LAINEZ  
Georges ILLIDGE

Franck FLEMING  
Maria ROSADO RIVERA  
Gérard FRANCE

## COLLÈGE ARTISAN - AGRICULTEUR

**Dorvan COCKS - 2ème Vice-Président**

Les Membres  
Arnel DANIEL

## LES MEMBRES ASSOCIES

Philippe MOREL

Rigobert BENJAMIN

# L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 - 2021

## COLLÈGE COMMERCE - SERVICES - INDUSTRIE

**Angèle DORMOY - Présidente**  
**Stephen TACKLING - Président honoraire**  
**Jean-Marc DUFETEL - 3ème Vice-Président**

### Les Membres

Aline FREEDOM

Bulent GULAY

Bernice RICHARDSON

Thierry LAKE

Jean-Claude BENMOHA

Jean ARNELL

Hervé Brice DORVIL

Marie-Neige LAINEZ

## COLLÈGE METIERS

**Frédéric ERB - 1er Vice-Président**

### Les Membres

Olivier WALWYN

Gérard FRANCE

Wudy LAINEZ

Franck FLEMING

Georges ILLIDGE

Maria ROSADO RIVERA

## COLLÈGE ARTISAN - AGRICULTEUR

**Dorvan COCKS - 2ème Vice-Président**

### Les Membres

Arnel DANIEL

## LES MEMBRES ASSOCIES

Philippe MOREL

Tai GHZALALE

Guy ANAÏS

Rigobert BENJAMIN

Abigail PAVOT

Sandrine JABOULEY

(conseillère technique)



# LE PERSONNEL 2014 - 2018

## PÔLE ADMINISTRATIF

Maggy GUMBS - Directrice Générale

Julien BATAILLE - Chargé de Mission

Lyvie SILVESTRE - Assistante Comptable

Stéphanie GOMBS - Secrétaire Générale

## APPUI AUX ENTREPRISES

Myriame MERLO - CILIRIE - Responsable CFE, Gestionnaire Répertoire des Métiers, Référent interne des professions immobilières

Séverine JUMINER - Assistante CFE

Luciana RASPAIL - Chargée de Mission Export

## PÔLE PROJETS & ANIMATIONS

Malaiïka BELL - MAXWELL - Chargée de Communication & Animations

# LE PERSONNEL

## 2018 - 2021

### PÔLE ADMINISTRATIF

Julien BATAILLE - Directeur Général (à partir de 2021)

Melissa NICOLAS - Directrice Générale (2018)

Bahnica BRYAN - Directrice Générale par Intérim (2019 - 2020)

Luciana RASPAIL - Responsable Administratif & Appui aux Entreprises

Lyvie SILVESTRE - Chargée de Gestion Budgétaire & Comptable

### PÔLE PROJETS & ANIMATIONS

Marie MARTIN - Chargée de Formation

Joy CARTY - Chargée de projet / Pôle Formation

Malaïka BELL - MAXWELL - Chargée de Communication & Animations

Harry LAPOMAREDE - Assistant technique et support au développement économie et filières

Rudy THENARD - Chargé de Mission Economie et Filières

### APPUI AUX ENTREPRISES

Stéphanie GOMBS - Assistante CFE et Comptable

Oliver GIBBONS - Chargé d'accueil

Catherine CARMONT - Chargée de mission administrative auprès des entreprises

Joelka BROOKS - Chargée d'Accueil

# INFOS UTILES

## NOS HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi: 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Mercredi, Vendredi: 8h00 à 12h00

## COMMENT NOUS CONTACTER

Par mail : [info@ccism.com](mailto:info@ccism.com)

Par téléphone : +590 590 27 91 51

## NOS RESEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/ccism978>



<https://www.instagram.com/ccisaintmartin>



<https://twitter.com/CCISXM>



CCI Saint-Martin



[www.ccism.com](http://www.ccism.com)







**MAISON DES ENTREPRISES**

Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin

Maison des Entreprises

10, rue Jean Jacques Fayel

97150 Saint-Martin

Tel : 0590 27 91 51 – [www.ccism.com](http://www.ccism.com)

Siret : 130 007 503 000 19

Septembre 2021